

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET DE L'INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND DOCTORAL
TRAINING IN HUMAN SOCIAL AND
EDUCATIONNAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT
FOR SCIENCE OF EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

THE FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

**ÉDUCATION DES JEUNES FILLES ET
AUTODÉTERMINATION AU TCHAD : le CAS DU LYCÉE
FÉMININ DANS LE 5^E ARRONDISSEMENT DE LA
VILLE DE N'DJAMENA**

*Mémoire rédigé et présenté comme évaluation partielle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Management de L'Éducation*

Option : conception et évaluation des projets éducatifs

Présenté par

Marie DJASRANGUÉ

Titulaire d'une Licence en planification scolaire

Matricule : 20V3688

MEMBRES JURY

PRESIDENT : Simon Belinga Bessala : professeur

RAPPORTEUR : Alexi-Bienvenu BELIBI : MC

Membre : Joseph Roger NDJONMBOG : MC

UNIVERSITE DE YAOUNDE 1

UNIVERSITE DE YAOUNDE 1

UNIVERSITE DE YAOUNDE 1



Juillet 2023

À

Ma chère mère Bertine Telam

&

Mon feu père Djasrangé Koïna

SOMMAIRE

SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE :	6
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	6
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	7
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	49
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS	65
CHAPITRE V : INTERPRETATION ET DISCUSSION DES <i>RÉSULTATS</i>	91
CONCLUSION GÉNÉRALE	98
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES	103
TABLE DES MATIÈRES.....	116

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé grâce à l'encadrement, et au soutien d'un certain nombre de personnes que nous tenons particulièrement à remercier. Il s'agit notamment de :

- ✓ Professeur Alexi-Bienvenu BELIBI, notre encadrant qui a accepté bienveillamment de nous encadrer et orienter durant toutes ces années malgré ses multiples tâches.
- ✓ Docteur Adolphe Tanyi MBEUH et le professeur Jean-Désiré BANGA AMVENE qui nous ont encouragé, soutenu et aidé en résolvant nos multiples problèmes académiques survenus lors de notre admission en M2 et tout au long de ce travail.
- ✓ MAINGARI DAOUDA, Chef de Département du Curricula et Evaluation pour son dévouement dans le travail et la bonne marche de notre département.
- ✓ Mr. Armand OWOUDOU BEBEY, notre encadreur de stage au MINEDUB pour son encadrement et ses orientations pendant notre stage et dans la réalisation de ce travail.
- ✓ Papa Djirabaye Rossolina, pour son amour inconditionnel et tout son sacrifice durant toute sa vie pour faire de nous ce que nous sommes.
- ✓ Mes oncles maternels, Ndormadjita Allassianger, Minguémadji Allassianger ; mes chères grand-mères Madeleine Ounyam Merboye, Marthe Moiguir Manguem; Mes sœurs Merci Yanouba Djasrangué, Allassian Rose, Danmadje Lucrèsse, mes frères Togyallah Djasrangué et Djimtemadji Yamtourbaye, pour tous leurs multiples sacrifices, prières, conseils et encouragements.
- ✓ Notre conjoint Mr. Deïmono Rabé pour son soutien sur tous les plans et ses encouragements tout au long de notre formation, sans oublier notre chère fille, Mareine Nicole Deïmono pour sa patience pendant nos absences, son soutien moral et ses encouragements tous les jours. Que ce travail lui serve d'exemple.
- ✓ Ma belle-famille: Papa Celestin Ngatcha, maman Marie-Brigitte Towa maman Marie-Ambroise Ondoua ; Maman Charlotte Bakankeu, papa Deïmono Bermba, toutes mes belles-sœurs et beaux-frères pour vos prières incessantes, vos multiples soutiens et sacrifices. Recevez ici toutes mes reconnaissances
- ✓ Au couple Togadoum, notre cher ami Aaron Nadjidjim Ndoroum ainsi que tous ceux et celles qui nous ont aidé, encouragé et soutenu de près ou de loin, que nous n'avons pas pu citer leurs noms ici, retrouvez en ce travail, toutes mes reconnaissances.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES

BM	: Banque mondiale
CELPRO	: Cellule des projets
CEMAC	: Communauté économique et monétaire des états de l’Afrique Centrale
CESA	: stratégie continentale de l’éducation
CONFEMEN	: conférences des ministres de l’éducation
CTD	: collectivités territoriales décentralisées
DPCC	: division de la planification des projets et de la coopération
EPT	: éducation pour tous
INSEED	: institut national de la statistique des études économiques et Démographiques
MENPC	: Ministère de l’éducation nationale et de la promotion civique
MINEDUB	: Ministère de l’éducation de base
MST	: Maladies sexuellement transmissibles
ODD	: Objectifs du développement durable
OMS	: Organisation mondiale de la santé
PIET	: Plan intérimaire pour l’éducation au Tchad
PNDT	: Plan national de développement du Tchad
RESEN	: Rapport d’état sur le système éducatif national
RGPH	: Recensement général de la population et de l’habitat
SDT	: Self-determination Theory
SET	: Système Éducatif Tchadien
SIPEA	: Stratégie Intérimaire pour l’Education et l’Alphabétisation
TAD	: Théorie de l’autodétermination
UNESCO	: l’Organisation des nations unies pour l’éducation, la science et la Culture
CNC	: centre national des curricula
BID	: banque islamique de développement
BAD	: banque africain de développement
AFD	: agence française de développement

U.A	: union africaine
STISA	: science, Technology and Innovation for Africa
EFTP	: l'enseignement et la formation technique et professionnel
IDH	: Indice de développement humain
PNUD	: programme des nations unies pour le développement
FME	: forum mondial de l'éducation

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synoptique des éléments de la problématique.....	52
Tableau 2: Evolution de la population de N'Djamena.....	60
Tableau 3: Effectif de la population cible.....	60
Tableau 4 : Effectif de la population accessible	61
Tableau 5 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr1	75
Tableau 6 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr2	76
Tableau 7 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr3	77
Tableau 8 : Récapitulatif des hypothèses de recherche.....	78
Tableau 9 : Analyse du sujet 1.....	79
Tableau 10 : Analyse du sujet 2.....	80
Tableau 11 : Analyse du sujet 3.....	81
Tableau 12 : Analyse du sujet 1.....	82
Tableau 13 : Analyse du sujet 2.....	83
Tableau 14 : Analyse du sujet 3.....	84
Tableau 15 : analyse du sujet 1.....	85
Tableau 16 : Analyse du sujet 2.....	86
Tableau 17 : Analyse du sujet 3.....	87

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N° 1: Identification des sujets selon leur sexe	67
Graphique n° 2: Item2. Répartition des sujets selon l'âge	68
Graphique n° 3: Item3. Répartition des sujets selon leur situation matrimoniale des sujets.	68
Graphique n° 4 : Item 4. Répartition des sujets selon leur niveau scolaire.....	70
Graphique n° 5: Item 5. Pensez-vous que les enseignants de votre établissement disposent-ils des compétences et qualifications nécessaires pour vous dispenser un enseignement de qualité ?	69
Graphique n° 6: Item 6. Selon vous, est ce que les livres sont disponibles et accessible en qualité et quantité au sein de votre établissement pour vos permettre un enseignement de qualité ?	70
Graphique n° 7 : Item7. A votre connaissance, votre établissement encourage-t-il l'apprentissage de l'informatique et de nouvelle technologie ?.....	72
Graphique n° 8: Item 8. Selon vous, votre établissement dispose-t-il des matériels didactiques pour vous permettre un apprentissage de qualité ?	71
Graphique n° 9: Item 9 : Selon vous, les conditions sont-elles réunies au sein de votre établissement pour vous permettre un apprentissage de qualité	72
Graphique n° 10: Item 10 : faites-vous souvent des exercices pratiques avec vos camarades de classe ?.....	72
Graphique n° 11: Item 11. D'après vous, votre établissement dispose-t-il des agents de sécurité pour vous permettre d'étudier dans les bonnes conditions ?	73
Graphique n° 12: Item 12. À votre connaissance, existe-t-il au sein de votre établissement une bonne collaboration entre vos enseignants ?	73
Graphique n° 13: Item 13. Selon-vous, existe-t-il une méthode de gestion de discipline au sein de votre établissement?.....	74

RÉSUMÉ

La présente étude intitulée « Éducation des jeunes filles et autodétermination au Tchad : le cas du Lycée féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena », découle du constat selon lequel la plupart des jeunes filles tchadiennes peine à s'autodéterminer. Cette étude s'est fixée comme objectif principal d'analyser l'influence de l'éducation des jeunes filles sur leur autodétermination. Afin de comprendre les raisons qui entravent cette autodétermination, une question générale a été formulée de la manière suivante : dans le contexte actuel de la mondialisation, l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena au Tchad influence-t-elle leur autodétermination ? L'hypothèse générale de cette question est formulée comme suit: dans le contexte actuel de la mondialisation, l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville de Ndjamaena au Tchad influence leur autodétermination. Après l'opérationnalisation de l'hypothèse générale, il ressort trois hypothèses secondaires à savoir :

HS1 : La qualité de l'enseignement des jeunes filles influence leur autodétermination ;

HS2 : La qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination ;

HS3 : La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte leur autodétermination ;

Pour rendre explicite notre étude, nous avons convoqué trois (03) théories à savoir : la théorie de l'autodétermination, la théorie du sentiment d'efficacité personnelle et la théorie du locus de contrôle.

Au plan méthodologique, l'étude a été menée sur un échantillon de quatre-vingt-dix (90) élèves, deux (02) administrateurs et un (01) enseignant, tous issus du Lycée féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena au Tchad. Dans l'optique de recueillir plusieurs avis des intervenants, la démarche méthodologique adoptée et opérationnalisée porte sur celle incluant une démarche mixte (qualitative et quantitative).

Les résultats auxquels nous sommes parvenue au terme de cette étude s'articulent autour de cinq (05) chapitres et montrent qu'une éducation de qualité pour les jeunes filles joue un rôle déterminant dans leur autodétermination. Cependant, quelques contraintes font que ces jeunes filles peinent à recevoir une éducation de qualité pour s'autodéterminer.

Pour pallier à ces contraintes, un paquet des propositions pertinentes et cohérentes à la dynamique sectorielle d'éducation a été adressé aux différents acteurs de l'éducation des jeunes filles.

Mots clés : éducation, autodétermination, jeunes filles.

ABSTRACT

The present study entitled « education of young girls and self-determination in Chad: case of the female high school in the 5th district of the city of N'djamena », stems from the observation that most young Chadian girls struggle to self-determine. This study has set itself the main objective of analyzing the influence of the education of young girls on their self-determination. In order to understand the reasons, which hinder this self-determination, a general question was formulated as follows: In the context of globalization, does the education of young girls in the female high school in the 5th district of the city of N'djamena in Chad influence self-determination? The general hypothesis of this question is formulated as follows: In the context of globalization, the education of young girls in the female High School in the 5th district of the city of N'djamena in Chad influences their self-determination. After the operationalization of the hypothesis in general, there are three secondary hypotheses, namely: **HS1:** the quality of education for young girls influences their self-determination; **HS2:** the quality of young girls' learning influences their self-determination; **HS3:** the quality the educational environment for young girls impacts their self-determination;

To make our study explicit, we called upon three (3) theories, namely: the self-determination theory, the self-efficacy theory and the locus of control theory. Methodologically, the study was conducted on a sample of ninety (90) pupils, two (2) administrators and one (1) teacher all from the female high school in the 5th District of the city of N'djamena in Chad. The perspective of collecting several opinions of the speakers, the methodological approach adopted and operationalized relates to that including a mixed approach (qualitative and quantitative).

Chapters show that a quality education for young girls plays a decisive role in their self-determination. However, some constraints make it difficult for these young girls to receive a quality education for self-determination.

To overcome these constraints, and package relevant and coherent proposals for the sectoral dynamics of education have been addressed to the various and actors in the education of young girls.

Keywords: education, Self-determination, Young girls

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'éducation est la clé et le fondement de tout développement. Elle est aussi la transformation intégrale d'une société donnée. Elle est un droit humain fondamental dont chaque citoyen a besoin. Cela a été reconnu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et accepté par de nombreux pays à travers le monde. Aujourd'hui, plus que jamais la question de l'éducation s'invite à tous les débats des Chefs d'Etats et de Gouvernements à travers le Monde. Ainsi, l'opinion publique s'accorde à dire qu'elle est le moyen privilégié pour parvenir au bien-être des populations. La croissance économique, l'amélioration de la condition de vie de la gente féminine, la santé, l'emploi sont des objectifs directement liés au progrès de l'éducation. Cela nous renvoie aux dix-sept objectifs du développement durable à l'agenda 2030. Au niveau africain, les dirigeants avaient déjà affiché l'ambition de rendre l'école accessible à tous dès les premières années des indépendances. À cette occasion, plusieurs rencontres ont été organisées et avaient pour objectif de déterminer les voies et moyens pour faire de l'EPT (éducation Pour Tous) une réalité. À cet effet, la Conférence des Ministres (CONFEMEN) de l'Éducation qui s'est tenue à Addis-Abeba en Éthiopie en 1961 avait pour objectif d'atteindre un taux de 100% de scolarisation en 1980. C'est dans ce même ordre d'idée que l'ODD4 stipule aujourd'hui qu'il faut : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. En effet, tous les enfants méritent une éducation de qualité enracinée dans le concept d'égalité des sexes. Or, des millions d'enfants en Afrique, particulièrement les filles, sont privées de leur droit à l'éducation et n'ont pas la possibilité d'accéder aux connaissances, capacités nécessaires qui leur permettraient d'être autonomes et de jouer un rôle plus égalitaires dans la société. En plus, l'éducation permet une vie meilleure car, elle est indispensable pour mettre fin aux cycles générationnels de pauvreté et de maladie et donne les moyens de parvenir à un développement durable. De ce fait, elle doit permettre aux jeunes filles de prendre conscience de leur rôle et de leur importance dans la société afin de s'autodéterminer sur tous les plans. Autrement dit, elles doivent être capable de prendre leur propre décision, c'est-à-dire s'engager dans une perspective d'avenir sans une influence externe.

Une éducation de base de qualité va permettre aux filles et aux garçons d'avoir des connaissances et des compétences nécessaires pour adopter un comportement responsable par

rapport à leur santé, et de jouer un rôle actif dans le processus décisionnel en matière sociale, économique, politique, et culturelle.

Nelson Mandela, dans un de ses discours sur l'éducation affirmait que : « l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde ». En effet, l'éducation est un atout pour l'être humain. Ses bienfaits sont tellement nombreux car, elle permet d'améliorer la santé et les moyens de subsistances, de contribuer à la stabilité politique, économique et sociale. Aussi, elle permet à l'homme d'apprendre, d'avoir des connaissances et de s'exprimer librement avec ses semblables.

Quant à l'éducation des jeunes filles, elle est de manière particulière l'un des éléments catalyseurs pour accélérer le développement car elle est un facteur très important de leur accès à l'autonomie économique et aussi un enjeu majeur de leur développement. L'éducation est internationalement reconnue comme l'outil le plus puissant pour la promotion des femmes et des jeunes filles et pour la protection de leurs droits. Investir dans l'éducation des filles peut transformer et même sauver leurs vies mais aussi celles de leurs communautés. C'est l'un des moyens les plus efficaces pour obtenir un changement positif et durable pour tous à travers le monde. Enfin, l'éducation des filles reste une priorité mondiale, car partout dans le monde, nous célébrons le 8 mars, qui est une journée d'action, de sensibilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice. Plusieurs événements et initiatives ont eu lieu à travers le monde à cette occasion notamment pour réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes ; Faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société. Cela a été aussi l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique. Chaque année, un thème précis est fixé par l'Organisation des Nations Unies(ONU) et donne lieu à de nombreux débats et actions. Le thème retenu pour l'édition 2022 de la journée internationale des femmes s'intitule : “ l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable”. Cette journée internationale des droits des femmes, est une journée pour nous rappeler que l'éducation des filles est une priorité mondiale.

En effet, l'éducation permet aux femmes et aux jeunes filles d'acquérir le savoir, le savoir-être, le savoir- faire, le savoir-faire-faire ainsi que les compétences mais aussi, la confiance en elles dans tout ce qu'elles font afin d'améliorer leur perspective d'avenir. L'éducation permet aux femmes ou aux jeunes filles de prendre leur vie en main et de participer pleinement aux prises de décisions, en lui donnant la capacité de contribuer socialement, économiquement et politiquement au bien-être de sa communauté, de sa société et de sa famille. C'est dans ce sens

que Madeleine Albright, citée dans *Women Empowered*, de Phil Borges dit : « l'expérience a montré que lorsque les femmes ont la liberté de prendre des décisions économiques et sociales, les chaînes de pauvreté peuvent être rompues ; les familles sont renforcées ; les revenus sont utilisés à des meilleurs fins, les Maladies Sexuellement Transmissibles (MST) régressent ; et il est plus probable que des valeurs socialement constructives soient transmises aux plus jeunes ». Ainsi partout dans le monde, l'éducation de manière générale a un impact positif dans la vie de tout être humain et de son développement et celui de son environnement. En Afrique, conscient de son importance et du rôle qu'elle joue dans le développement de notre continent et de nos différents pays, beaucoup d'acteurs se sont donnés pour fournir des efforts et améliorer les conditions afin que cette dernière puisse multiplier des fruits et surtout des bons fruits. Et pour multiplier ces bons fruits, il faut beaucoup plus mettre l'accent sur l'éducation des femmes en général et particulièrement celle des jeunes filles. C'est dans ce sens que Emmanuel Kwegyin Aggrey affirme : « si vous éduquez un homme, vous éduquez simplement un individu. Si vous éduquez une femme, vous éduquez une nation entière ». Pour cela, Sojourner Truth ajoute : « si la première femme créée par Dieu était assez forte pour renverser le monde à elle seule, les femmes devraient être capables de le remettre à l'endroit. Et maintenant que les femmes le demandent, les hommes feraient mieux de les laisser faire. ».

À cet effet, l'éducation est un champ très vaste qui est toujours en progrès dans le monde, tant au primaire qu'au secondaire ainsi qu'au supérieur mais les forts écarts persistent en fonction des pays. C'est ainsi, dans le préambule de déclaration mondiale sur l'Éducation Pour Tous, l'attention internationale est attirée dès la première ligne sur deux chiffres qui en disent long sur le thème à l'examen : « plus de 100 millions d'enfants, dont au moins 60 millions des filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire »

Ainsi, près de deux –tiers des enfants privés de formation scolaire sont des filles. La communauté internationale en générale et l'UNESCO en particulière, consciente de la gravité de cette situation qui apparaît comme une injustice majeure aux yeux du monde, ont initié des programmes dans le but de rectifier cette tendance négative, notamment dans les pays en voie de développement.

De par sa nature, l'éducation des jeunes des filles et des femmes est multisectorielle et doit répondre de ce fait à des besoins spécifiques. L'action de l'Unesco vise à encourager les efforts accomplis par les Etats membres pour éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes et des jeunes filles à l'éducation, la formation, l'enseignement technique et professionnel et aux

professions traditionnellement réservées aux hommes en vue d'accroître la participation des jeunes filles et des femmes au développement.

De tout ce qui précède l'éducation fait partie des droits de la personne et est essentielle à l'obtention de beaucoup d'autres résultats en matière de développement durable. Mais, force est de constater qu'au Tchad, on considère généralement que le rôle assigné à la femme est au foyer et non à l'école. Et, dans certaines communautés, le fait de donner sa fille en mariage même étant jeune ou très jeune est un acte apprécié et perçu de manière positive. Cela est la preuve que les parents suivent encore les principes coutumiers et /ou religieux. La raison est que les mariages précoces ou forcés permettront selon eux de préserver l'honneur de la famille contre les grossesses non désirées. Et, en cas de refus, certaines filles peuvent subir des violences physiques au sein de leurs familles, ou communautés respectives. Le mariage arrangé prédomine car certaines filles étant promises à des époux sans être informées, ni consultées. L'éducation des filles au Tchad reste un mythe de nos jours car envoyer une fille à l'école, c'est épouser la dépravation des mœurs.

Les femmes représentent 52% de la population tchadienne avec 76,40% de la scolarisation contre 109, 50% des garçons. Le mariage précoce et forcé, le viol, les violences, les corvées ménagères et la grossesse non désirée sont un obstacle à la scolarisation des filles. Avec, l'avènement des ODD, il est impératif d'envoyer les filles à l'école pour atteindre l'agenda d'ici 2030 sinon, le monde sera détruit par ceux qui gardent les filles à la maison par superstition ou pour des raisons mercantiles.

Au Tchad, l'éducation des filles est confrontée à d'énormes difficultés qui handicapent son développement et empêchent son autodétermination. Même si elle est un champ vaste et complexe à étudier, il y aura toujours des défis majeurs qu'il faut relever afin de pouvoir soulever ce domaine. Pour arriver à un bon développement, il faut passer par l'éducation dit-on. Mais l'éducation en elle-même, est un domaine qui nécessite des moyens, de la volonté, de l'engagement et de la détermination de ses acteurs afin de révéler les défis. C'est un domaine très important et capital pour le développement. Nous terminons avec l'affirmation du pédagogue Thales Djimrassem qui disait : « l'école Tchadienne est à terre ». Ce qui explique que rien ne marche au Tchad en ce qui concerne le domaine de l'éducation. En effet compte tenu de l'enjeu lié à l'éducation des jeunes et soucieuse de leur autodétermination, nous nous demandons : l'éducation des jeunes filles tchadiennes constitue-t-elle une condition sine-qua-none pour leur autodétermination ?

Cette présente étude propose une réflexion sur les difficultés liées à l'éducation des jeunes filles et leur autodétermination au Tchad afin de trouver des solutions pertinentes cohérentes et réalistes pour que chaque jeune fille éduquée s'autodétermine elle-même. Cette étude sera structurée en deux parties et cinq chapitres respectifs.

- La première partie est intitulée cadre Théorique et Conceptuel comprend deux chapitres :
 - Problématique de l'étude : Elle est consacrée, au contexte et la justification de l'étude, à la formulation du problème de recherche aux questions de recherches, aux objectifs poursuivis par cette étude, aux hypothèses et l'intérêt de l'étude, la délimitation de l'étude ainsi que les définitions des concepts ;
 - Revue de la littérature quant à elle, est consacrée à la ressentions contrastive ainsi que les théories explicatives de l'étude.
- La deuxième partie dénommée cadre méthodologique et opératoire de l'étude comprend trois chapitres à savoir :
 - Méthodologie de la recherche : ce troisième chapitre est consacré aux méthodes et aux techniques d'investigation, la démarche utilisée pour la collecte des données. ;
 - Le Chapitre quatre est consacré à la présentation, l'analyse et l'interprétation des données issues du questionnaire et du guide d'entretien de nos répondants.
 - Le cinquième et dernier chapitre porte sur la Discussion, des résultats, les limites de l'étude et quelques propositions des actions pertinentes, cohérentes et réalistes à l'endroit des acteurs de l'éducation des jeunes pour leur véritable autodétermination ;

PREMIÈRE PARTIE :
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL
DE LÉTUDE

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique d'une étude est un ensemble construit autour d'une question principale et des lignes d'analyse permettant de traiter le sujet. Selon Fokeng, Chaffi & Bomba (2014, p.39), la problématique est « une construction conceptuelle et thématique qui met en lien un certain nombre de problèmes et des questions indépendantes, le tout dans une cohérence convaincante ». Vu sous cet angle, la problématique correspond à un questionnement général relatif à une thématique générale en cohérence avec les objectifs recherchés par le chercheur et entraîne des questions partielles. Elle précise le contexte de la recherche, la définition du champ d'investigation, les concepts clés, la cohérence entre ceux-ci et le contexte de l'étude, les motivations et les finalités générales. En effet, la problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter un problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés. D'après EMILE Benveniste, la problématique est comme un ensemble de questions que l'on se pose pour traiter un sujet particulier. Selon Gautier (1996), la problématique dans le cadre de la recherche réfère généralement à l'ensemble des éléments qui forment le problème, à la structure de l'information dont la mise en relation engendre chez un chercheur un écart qui se traduit par un effort de surprise ou de questionnement assez stimulant pour le motiver à faire la recherche. Dans ce présent chapitre, il est question pour nous de situer notre étude dans un contexte bien précis et de la justifier ; mais bien avant la justification, nous estimons utile de présenter le système éducatif tchadien ; Après cela viendra la formulation du problème de notre étude, les constats, qui nous ont permis de mener notre étude à travers l'élément de constat sur lequel se fonde cette recherche. Nous présenterons également les questions, les objectifs, les hypothèses, l'intérêt que porte cette étude tout en délimitant notre champ d'étude en ressortant les concepts fondamentaux en lien avec ce travail.

1.1 Contexte et Justification de l'étude

État indépendant depuis 1960, le Tchad est un vaste pays de l'Afrique centrale et membre de la communauté Économique des Etats de l'Afrique centrale(CEMAC). Il est enclavé avec une superficie de 1.284 000 km² dont une grande partie est désertique. Le Pays est limité à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Nigeria, au Nord-Ouest par le Niger, au Sud par la République Centrafricaine, le Cameroun et au Nord par la Libye. Le Tchad marque un trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique noire.

Cette position fait le carrefour des civilisations négro-africaines et arabo-musulmanes. Le pays est divisé en trois zones climatiques : dans la partie Nord, il prévaut un climat désertique saharien, où la pluviométrie est réduite et instable, avec des vents en provenance de l'Est et du Nord-est ; Au Centre, c'est un climat sahélien avec une pluviométrie moyenne et au Sud, on trouve un climat tropical avec une pluviométrie assez abondante.

Sur le plan démographique, le recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2009) a dénombré 11 175 915 millions d'habitants, dont la proportion des jeunes de 15 à 24 ans représente plus de 60% et celle des femmes représente 50,7 %. Le taux de croissance démographique annuel est estimé à 3,6 %, ce qui classe le pays parmi ceux à fort taux de croissance. À ce rythme, la population tchadienne atteindra 23 millions dans les années 2030 d'après l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED, 2018).

Sur le plan linguistique, le pays compte plus de cent vingt (120) langues locales et officielles, mais le français et l'arabe littéraire représentent les langues institutionnelles. Le bilinguisme paraît s'imposer comme une nécessité dans le système éducatif compte tenu de l'importance numérique des locuteurs qui utilisent ces deux langues officielles.

En effet, sur le plan international, la problématique de l'éducation des jeunes filles occupe une place primordiale dans les politiques des chefs d'Etats et de Gouvernements. Cette préoccupation s'est traduite à travers plusieurs forums et conférences. Comme le forum mondial sur l'éducation de 2015 à Incheon en Corée du Sud, où les chefs d'Etats et de gouvernements mondiaux se sont penchés pour une nouvelle vision de l'éducation qui s'est traduit par son expression dans l'objectif de développement durable(ODD4) à l'horizon 2030 avec objectif : « Assurer une éducation inclusive, équitable de qualité afin de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous à l'horizon 2030. ». Ainsi, l'éducation des jeunes filles demeure toujours d'actualité mondiale et particulièrement dans les pays à faible revenu. L'éducation favorise la mobilité

socioéconomique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté. Pour remédier à cette épineuse préoccupation, le forum d'Incheon inclut dans son point 4.1, que d'ici à 2030, tous les pays doivent faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un même pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire de qualité qui va déboucher sur un apprentissage véritablement utile.

Selon plusieurs experts et observateurs, assurer l'éducation des jeunes filles signifie développer les compétences transversales des élèves et des enseignants ; Compétences qui vont faciliter leurs apprentissages, les ouvrir aux enjeux du monde et favoriser leur inclusion et permettre un climat exempt de violence. Cependant, pour se mettre en phase avec le contexte international, l'Union Africaine a, à la suite du forum mondial sur l'éducation d'Incheon (2015) pris des mesures en 2015 à Kigali au Rwanda à travers la Stratégie Continentale de l'Éducation(CESA) pour façonner son propre destin afin de se situer aux objectifs mondiaux, de les adapter et les rendre compatibles avec les objectifs continentaux de l'éducation. Dans cette stratégie continentale de l'éducation, il ressort douze (12) objectifs stratégiques dont l'objectif stratégique 5 (OS5) stipule : « accélérer les processus conduisant à la parité et à l'équité des genres et l'éducation des filles ; ». C'est le cas, sans être exhaustif, de la STISA-2024, de la stratégie continentale de l'EFTP, de l'éducation de la jeune fille, de l'alimentation scolaire, de la santé scolaire, de l'administration scolaire ou de la profession enseignante en terme de formation de condition de vie et de travail.

Sur le plan National, le Tchad a connu plusieurs instabilités liées aux troubles sociopolitiques imputables aux multiples et successives rebellions armées, exacerbées par une mauvaise gouvernance politique des différents régimes qui se sont succédés. En dépit de la paix retrouvée, et des ressources substantielles générées par l'exploitation du pétrole ces dernières années, le pays peine toujours à se développer. Le Tchad est sous ajustement structurel depuis 2015, date à laquelle le niveau de la dette était de 25,23% du Produit Intérieur Brut(PIB). Son PIB par habitant en 2018 était de 405809francs CFA (US\$730). Avec un score de 39.36 dans l'indice de Doing Business, le Tchad occupe la 48^{ème} place en Afrique et 181^{ème} sur 190 dans le monde. Son taux de croissance économique est estimé à 3,9% en 2019 et l'inflation à 4,7%. Le pays est caractérisé par une pauvreté endémique, avec des indicateurs sociaux très bas. Le classement du PNUD en 2014 le situe au 184^{ème} rang sur 187 pays en termes d'indice de développement humain (IDH).

En effet le contexte économique du pays a fait que le secteur éducatif tchadien se trouve dans une phase transitoire entre stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation(SIPEA) qui s'achève et le plan intérimaire de l'éducation du Tchad (PIET)

qui se prépare. Le Tchad présente les caractéristiques d'un pays n'ayant pas atteint l'objectif d'une éducation universelle des filles. A ce contexte, le Gouvernement s'est fixé un certain nombre des objectifs à atteindre à travers le Plan dénommé « Plan national de Développement, vision 2030, le Tchad que nous voulons ». Ce plan consiste à : renforcer l'unité nationale, renforcer la bonne gouvernance, développer une économie diversifiée et améliorer la qualité de vie de la population etc. Or, pour atteindre ces objectifs du plan national de développement (PNDT), les plus hautes autorités tchadiennes ont estimé que l'éducation s'avère nécessaire, en ce sens qu'elle est l'un des leviers essentiels pour booster le développement national. Ainsi, l'éducation des jeunes filles est au cœur des préoccupations de tous les régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Tous les régimes qui se sont succédés ont fait de l'éducation des jeunes filles la priorité de leurs priorités. Depuis son indépendance, le Tchad comme bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, voyait en l'éducation l'un des chemins sûrs devant les conduire au processus de développement qu'ils ont enclenché.

Sur le plan socioculturel, les facteurs socioculturels notamment la religion (traditionnelle et moderne), l'ethnie véhiculent des valeurs, des normes et pratiques qui donnent une certaine perception de l'école au Tchad. Du point de vue traditionnel, l'école est considérée comme une importation coloniale et donc susceptible de nuire aux pratiques traditionnelles. Du point de vue religieux, elle est associée aux valeurs occidentales-chrétiennes et est perçue comme un moyen d'imposer une religion occidentale. À travers la représentation des rôles et les statuts, les parents préfèrent investir davantage dans la scolarisation des garçons que celle des filles car les filles sont considérées comme des biens matrimoniaux, gages de la reproduction biologique et sociale, de la parenté au point où leur émancipation en dehors du cadre lignager et des réseaux d'alliance menacerait l'équilibre social. C'est donc pour cette raison qu'elles sont tenues à l'écart des domaines masculins, notamment ceux du savoir et du pouvoir, propices à une telle autodétermination. Les jeunes filles sont envoyées ainsi précocement en mariage et ne peuvent plus continuer leur scolarité pour s'autodéterminer.

À ce titre, le pays a exprimé très clairement depuis 1990 sa volonté d'offrir une éducation de qualité à ses citoyens et citoyennes. Dans cet ordre d'idées, les autorités n'ont, ménagé aucun effort pour traduire dans les faits, les différentes recommandations issue des assises régionales ou internationales (conférence Mondiale sur l'éducation pour Tous de, Jomtien 1990 ; Conférence internationale de l'Éducation des Adultes, Hambourg 1997 ; Forum Mondiale sur l'Éducation, Dakar 2000 ; Sommet sur l'Éducation de Base, Bamako 2000 ; ainsi que des nombreuses Conférences de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées sur l'Éducation et la Formation).

La problématique des ressources humaines compétentes et qualifiées est inscrite au premier rang des priorités du Gouvernement avec une volonté de mieux satisfaire le droit légitime de ses citoyens à une Éducation de qualité y compris les jeunes filles. Pour mieux cerner ce contour, le Gouvernement a, à travers le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique priorisé: La rénovation des programmes d'enseignement par la mise en place d'un Centre National de Curricula ; Le recrutement des enseignants, la construction et l'équipement des infrastructures nouvelles, et la réhabilitation de celles existantes en mobilisant le budget de l'État avec l'appui des partenaires financiers (Banque Mondiale, Banque Islamique de développement, Banque Africaine de développement, Agence Française de développement etc.) ; À cela s'ajoute la création par le Gouvernement tchadien en 1994 d'une cellule pour la promotion de la scolarisation des filles au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique pour pouvoir améliorer les indicateurs sur l'éducation des jeunes filles.

Malgré ces efforts du Gouvernement pour améliorer les indicateurs sur l'éducation des jeunes filles afin qu'elles prennent part activement au développement socio-économique du pays, cette dernière demeure toujours médiocre. Ainsi des enseignants mal formés ou sans formation, des matériels didactiques insuffisants et en faible qualité ; et une gestion des lycées aléatoire, des infrastructures en mauvaise qualité et insuffisantes, le poids de la tradition, et de la religion, bref l'éducation des jeunes filles est médiocre.

De ce qui précède, s'ajoute le contexte de la décentralisation en cours dans le pays. En effet, après la conférence souveraine de 15 janvier 1993 il a été décidé par les conférenciers que le Tchad soit un État unitaire fortement décentralisé et cela a été adopté par un referendum dans sa constitution de 1996. Dans son titre 11, il est définit quatre niveaux des collectivités territoriales décentralisées(CTD) : les Régions, les Départements, les Communes et les Communautés rurales. À travers cette décentralisation, le Gouvernement entend promouvoir le développement local par une meilleure redistribution des rôles des fonctions et des moyens entre l'État et les autres acteurs dans l'optique d'améliorer les performances économiques, de lutter contre la pauvreté et de donner en même temps un nouveau souffle au développement du pays. Ce contexte de la décentralisation a fait que depuis 2012, la plupart des projets liés au développement local s'implante ou s'oriente dans des communes. Il a été prévu en effet les constructions des écoles communales afin de pouvoir améliorer les indicateurs sur la qualité des écoles tchadiennes et particulièrement l'éducation des jeunes filles afin qu'elles s'autodéterminent sur tous les plans.

1.2. Présentation du Système Éducatif Tchadien

1.2.1. La loi N°16/PR/2006 du 13 Mars 2006

La loi N°16/PR/2006 du 13 Mars 2006 est un cadre juridique et organisationnel du Système Éducatif Tchadien (SET). Elle est délibérée et adoptée par l'Assemblée Nationale en séance du 24 Février 2006 et comporte dix (10) titres et 129 articles. Le premier titre (de l'article 1 à 11) explique les dispositions générales du SET. L'article 6 de ce titre dit que « l'enseignement public est Laïc. L'État en assure l'organisation, le fonctionnement et le contrôle ». Le deuxième titre définit les missions, les finalités et les objectifs du SET et compte six (6) articles (12 à 17) qui sont réparties en trois (3) chapitres. L'article 14 de ce titre trace que « l'éducation doit être complète. Elle vise le développement intégral et harmonieux des capacités intellectuelles, physiques et morales de l'individu, l'amélioration de la formation et l'initiation à la production en vue d'une insertion sociale et professionnelle et d'un plein exercice de la citoyenneté ». Le troisième titre présente les structures du SET et compte cinquante-trois (53) articles (18 à 71). Ces structures sont réparties en trois (3) sous-titres qui sont : le formel, le non formel et l'informel. La structure formelle qui fait l'objet de notre recherche compte quatre (4) niveaux d'enseignement : l'enseignement Préscolaire, l'enseignement Fondamental, l'enseignement Secondaire et l'enseignement Supérieur (article 18). Le quatrième titre explique l'organisation du SET et compte douze (12) articles (72 à 83). Le SET est organisé en circonscription de niveau supérieur dénommé académies subdivisées en délégations régionales de l'Éducation Nationale (Article 72). Le cinquième titre fixe le cadre des personnels dans le SET (Article 84 à 106). Ainsi, l'éducation formelle est confiée aux corps de personnels répartis en Fonctionnaires, Contractuels et Auxiliaires (Article 84). Le sixième titre (de l'article 107 à 114) définit les droits et devoirs des élèves et étudiants. Le septième titre (de l'article 115 à 119) s'occupe du Financement et de la Gestion du SET. Le huitième et le neuvième présentent les cadres du Suivi et de l'Évaluation (Article 120 à 122) et des mécanismes de régulation (Article 123 à 126). L'article 120 du titre 8 dit : « Le système éducatif est soumis à l'obligation d'évaluation périodique. Les objectifs de ces évaluations sont :

- l'instauration d'une culture et d'une pratique d'évaluation ;
- l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité du système éducatif ».

En fin, les dispositions transitoires et finales constituent le dixième titre. Telle est la présentation linéaire de loi d'orientation du système éducatif tchadien promulguée par le feu Président IDRIS DEBY ITNO en date du 13 Mars 2006.

1.2.2. Structure du Système Éducatif Tchadien

Le système éducatif tchadien englobe des structures formelles et non formelles : La structure formelle englobe quatre (4) niveaux d'enseignement : l'enseignement Préscolaire, l'enseignement Fondamental, l'enseignement Secondaire et l'enseignement Supérieur (Article 18).

✓ L'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est dispensé dans les structures spécialisées que sont les écoles maternelles, jardins d'enfants et les garderies. Ces structures admettent des enfants âgés de 3-5 ans. L'État encourage l'enseignement préscolaire qui est dispensé dans des établissements publics ou privés relevant des opérations du Ministère en charge de la femme et de petite enfance avec la collaboration pédagogique du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique. Il a pour objectif de favoriser le développement cognitif et l'éducation parentale des enfants.

✓ L'enseignement fondamental

L'enseignement fondamental est organisé en deux cycles qui sont : l'enseignement primaire et l'enseignement moyen.

• L'enseignement primaire

L'enseignement primaire est dispensé dans les écoles (publiques, privées et communautaires) ouvertes aux enfants âgés de 6-12 ans centrés sur les apprentissages fondamentaux d'écriture, de lecture et de calcul. Il compte six (6) classes réparties en trois (3) cycles (CP1-CP2, CE1-CE2, CM1-CM2).

• L'enseignement moyen

L'enseignement moyen constitue un cycle intermédiaire et d'orientation. Il dure 04 ans (de la classe de 6^e - 3e). Il développe et approfondit les acquis des apprentissages généraux. Il prépare les élèves à l'enseignement secondaire général ou technique et professionnel. Cet enseignement est dispensé dans les collèges d'enseignement général.

En effet, l'enseignement Fondamental a pour finalité de munir l'enfant d'un minimum de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement socio-éducatif, de poursuivre son éducation et sa formation. Il accueille les élèves âgés de 12-16 ans et est sanctionné par le Brevet de l'Enseignement Fondamental (BEF).

✓ L'enseignement secondaire

Il comporte un cycle de 3ans (de la 2nde en Terminale) et accueille les élèves issus de l'enseignement fondamental ayant satisfait aux critères de sélection fixés par voie

réglementaire. « Article 30. L'enseignement secondaire général est dispensé dans les lycées d'enseignement général et sanctionné par le diplôme du baccalauréat de l'enseignement secondaire dont les modalités de délivrance sont précisées par décret pris en Conseil des Ministres ». (Loi n°16/PR/06 du 13 Mars 2006). L'enseignement secondaire est organisé en filières générales, filières techniques et professionnelles. L'enseignement secondaire technique et professionnel a pour finalité, outre les missions dévolues à l'enseignement secondaire général, d'assurer la préparation des élèves à l'exercice direct d'un métier.

✓ **L'Enseignement supérieur :**

Il est dispensé dans les Universités, les grandes Écoles, les Instituts et les Centres Spécialisés. Il est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de tout autre diplôme admis en équivalence. Il comprend un à trois cycles selon les filières d'enseignement et de formation. La fin de chaque cycle est sanctionnée par un diplôme universitaire dont les modalités de délivrance sont fixées par décret pris en Conseil des Ministres (Article 39).

En plus de structure formelle, il y a La Structure non formelle composée de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base Non Formelle (EBNF).

✓ **L'Alphabétisation**

La population tchadienne est constituée majoritairement d'analphabète. Selon RESEN (2014), les jeunes et adultes analphabètes âgés de 15 ans et plus sont estimés à environ cinq (05) million d'individu. Cela représente environ 78% de la population de 15 ans et plus. Les enfants et adolescents non scolarisés et déscolarisés de la tranche d'âge de 9-14 ans sont estimés à 638819 en 2014 et passe à 1113129 si l'on élargit la tranche d'âge à 24 ans. L'accès aux programmes et l'offre éducative pour ces populations analphabètes reste limité. L'alphabétisation s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique. Elle est dispensée dans des structures d'éducation ou de formation spécialisée.

✓ **L'Éducation Non Formelle :**

L'éducation non formelle est introduite récemment au Tchad. Elle est réservée aux enfants âgés de 09-14 ans qui sont hors système éducatif formel. L'éducation non formelle a pour objectif de transmettre les connaissances et les compétences pratiques équivalentes de celles du cycle primaire formel complet en vue de préparer les élèves à une insertion professionnelle. Elle est offerte à la fois par les cellules familiales, les médias et toutes autres formes de connaissances sociales. Les jeunes intègrent celle-ci en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} années selon leur passé scolaire et le niveau qu'ils ont pu atteindre. A La fin, ces jeunes peuvent intégrer le système formel pour ceux qui le souhaitent.

1.2.3. Grandes orientations du Système Éducatif Tchadien

Le système éducatif tchadien a pour mission d'éduquer, d'instruire et de former les jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle. Il a pour finalités de :

- Transmettre aux citoyens les valeurs spirituelles, morales, civiques, physiques, culturelles et intellectuelles et de développer en eux les principes de démocratie et d'unité nationale ;
- Assurer la promotion des ressources humaines en vue de permettre au citoyen tchadienne et tchadien de s'épanouir et de jouer son rôle de moteur dans le processus de développement économique, social et culturel du pays ;
- Développer en lui l'esprit de solidarité, de justice, de tolérance et de paix ;
- Créer et stimuler l'esprit d'initiative et d'entreprise ;
- Renforcer l'intérêt et les dispositions de l'élève pour les activités pratiques, artistiques, culturelles, physiques et sportives.

Cependant, pour franchir ces finalités, le système éducatif poursuit les objectifs suivants :

- Assurer à tous les enfants tchadiens l'accès équitable à une éducation de qualité ;
- Promouvoir l'esprit d'éveil et de recherche scientifique et technique ;
- Développer l'enseignement et la formation professionnelle en vue d'une insertion socioprofessionnelle dans l'environnement socio-économique et culturel du pays ;
- Éradiquer l'analphabétisme ;
- Promouvoir la scolarisation des filles par la levée des stéréotypes et autres pesanteurs socio-économiques et culturelles entravant le plein épanouissement de la fille et de la femme dans le processus de l'apprentissage ;
- Valoriser la pratique de l'éducation physique et sportive ;
- Valoriser l'enseignement artistique et artisanal ;
- Préserver et promouvoir le patrimoine culturel, artistique et archivistique ;
- Promouvoir l'éducation environnementale, en vue du bien-être social ;
- Former des hommes et des femmes responsables, capables d'initiative, d'adaptation, de créativité et en mesure de conduire dans la dignité leur vie civique et professionnelle ;
- Doter le pays de cadres ayant un niveau élevé d'expertise et de recherche scientifique et technologique ;
- Combattre les préjugés et tares nuisibles à la cohésion sociale par la promotion d'une culture de tolérance et de respect de l'autre ;

- Encourager la prise de conscience de l'appartenance à un même pays et partant, contribuer au renforcement de la cohésion nationale ;

Concourir à la promotion de l'État de droit par la diffusion d'une culture de respect de la justice, des droits de l'homme et des libertés.

De prime à bord, cette étude se justifie par le fait que l'éducation est un processus d'enseignement des règles de conduites sociales et de la formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président la formation de la personnalité. Elle est d'une importance capitale et indispensable à chaque société qui aspire à un meilleur développement et à une meilleure vie sociale. Dans la plupart des pays du monde, c'est l'école qui assure l'éducation de tous les enfants y compris celle des jeunes filles. Ainsi, le Tchad a confié à l'école, l'éducation de ses filles et fils. Cette école a subi plusieurs réformes parmi lesquelles la loi d'orientation N°06/016/2006 du 13/03/2006 portant orientation du système éducatif. À l'issue de ces réformes, de nombreuses insuffisances ont été constatées dont une de ces insuffisances est le faible indicateur sur l'éducation des jeunes filles pour leur véritable autodétermination.

Cependant, les indicateurs en matière d'éducation des jeunes filles et de l'émancipation des femmes sont trop bas. Si le taux de la scolarisation des filles semble acceptable au primaire (80,4% d'après l'annuaire statistique scolaire 2019-2020), au fur et à mesure qu'elles progressent, dans le cursus scolaire et selon les provinces, le taux devient de plus en plus faible. En effet, au niveau national, l'enseignement moyen (6^e – 3^e) et l'enseignement secondaire général (2nde – Terminale) révèle d'une situation encore plus inquiétante pour les filles. Dans l'enseignement moyen, le taux d'achèvement moyen est de 13,3% pour les filles contre 28% pour les garçons avec d'importantes disparités au niveau provincial. Une dizaine de provinces enregistrent des taux d'achèvement de 10,3% et un indice de parité (0,4) traduit une faible fréquentation des filles. D'après les données de l'annuaire statistique scolaire 2019-2020 du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC), beaucoup de provinces de la bande sahélienne ont des taux de la scolarisation des filles les plus faibles au Tchad. On peut citer entre autres : le Borkou (18,8%), l'Ennedi ouest (24,6%), l'Ennedi est (46,6%), le BARH-el-Ghazal (30,2%), le HadjerLamis (32,7%), le Batha (34%) et le wadi-fira (40%).

Ainsi, sur 100 filles inscrites au primaire, à peine 37 finiront ce cycle. Dans une quinzaine de provinces seules trois provinces à savoir : la ville de N'Djamena (92,1%) le mayo-kebbi-Ouest (77,3%) et le Logone occidental (51,3%) sortent du lot. L'analyse des taux bruts de scolarisation des jeunes filles montre que sept des onze régions présentant des

situations d'urgences se situent en dessous de la moyenne nationale, qui s'élève à 80,4% pour les filles. Concernant le taux d'achèvement du primaire, les taux de l'éducation des jeunes filles sont inférieurs à la moyenne nationale (filles et garçons compris, soit 44,24%) dans l'ensemble des régions en situation d'urgence à l'exception du Logone occidental. Ces taux sont particulièrement préoccupants et inférieurs à 20% pour les provinces du Kanem (12,3%) du lac (17,7%) du salamat 14,6%) et du wadi-fira (19%).

Or, les décideurs politiques ont besoin de données exploitables pour concevoir adéquatement leur plan d'action, arrêter les priorités de financement, mobiliser des ressources additionnelles, évaluer l'impact de leur propre action et celle des autres partenaires sur l'éducation des filles. Selon le rapport sur l'éducation des filles en Afrique réalisé par la BAD (2018), il ressort les données sur le taux de la scolarisation des filles suivantes : 29% au Mali, ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger, 38% en Guinée Conakry, 40% en Sierra Leone 41% au Bénin ,42% au Sénégal ,45% en Gambie et 23% au Tchad. Nous observons dans ce contexte avec des chiffres qui montrent que les indicateurs sur l'éducation des filles dans ces pays ont une nette différence avec celui du Tchad qui est en dernière position.

En effet, le secteur éducatif tchadien est dans une phase transitoire entre une SIPEA (Stratégie Intérimaire Pour l'Éducation et l'Alphabétisation) qui s'achève et un PIET (Plan Intérimaire de l'Éducation du Tchad) qui se prépare. Le Tchad présente les caractéristiques d'un pays n'ayant pas atteint l'objectif d'un enseignement primaire universel. D'après les données de l'Annuaire statistique scolaire 2019-2020 du ministère de l'Éducation nationale et de la promotion civique (MENPC), beaucoup de provinces de la Bande sahélienne ont des taux de scolarité des filles les plus faibles au Tchad. On peut citer entre autres le Borkou (18,8%), l'Ennedi Ouest (24,6%), l'Ennedi Est (46,6%), le Bahr-El-Ghazal (30,2%), le Hadjer-Lamis (32,7%), le Batha (34%) et le Wadi-Fira (40%).

Les taux de scolarisation des filles les plus élevés sont enregistrés dans les provinces de la Ville de N'Djamena (131,6%), le Logone Occidental (126,1%), le Mandoul (118,4%), le Mayo-Kebbi Ouest (114,7%), le Moyen-Chari (112,2%), le Logone Oriental (104,8%), le Tandjilé (99,1%) et le Tibesti (75,8%). D'après l'annuaire statistique scolaire, le taux supérieur à 100% signifie qu'en théorie, le système a la capacité d'accueillir dans les conditions actuelles tous les enfants de 6 ans en classe de CP1. Ainsi, d'après l'Annuaire statistique 2019-2020, sur 100 filles inscrites au primaire, à peine 37 finiront ce cycle.

Dans une quinzaine de provinces, le taux d'achèvement du primaire oscille entre 8 et 24% illustrant une situation inquiétante. Seules les provinces de la Ville de N'Djamena (92,1%), du Mayo-Kebbi Ouest (77,3%) et du Logone Occidental (51,3%) sortent du lot. L'analyse des taux bruts de scolarisation des filles montre que sept des onze régions présentant des situations d'urgence se situent en dessous de la moyenne nationale, qui s'élève à 80,4% pour les filles. Concernant le taux d'achèvement du primaire, les taux des filles sont inférieurs à la moyenne nationale (filles et garçons compris, soit 44,24%) dans l'ensemble des régions en situation d'urgence à l'exception du Logone Occidental. Ces taux sont particulièrement préoccupants et inférieur à 20% pour les provinces du Kanem (12,3%), du Lac (17,7%), du Salamat (14,6%), et du Wadi-Fira (19%).

1.3. Formulation et Position du Problème

Le problème de l'étude s'exprime par un « sentiment d'ignorance et par le désir de connaître, par la volonté d'en savoir plus en ce qui concerne le réel observable, par un questionnement » (Gauthier & al. 1986, p.51). Ils qualifient tout écart ou manquement comme un problème qui nécessite une investigation.

Ceci se justifie par une bonne recherche qui vise à répondre à une question précise. un problème est une difficulté ou un manque de connaissances qui a trouvé une formulation appropriée à l'intérieur d'un champ de recherche, à l'aide des concepts, des théories, des paradigmes et des méthodes d'investigation qui lui sont propres. Bref, un problème de recherche est un manque de connaissances prêt à être traité scientifiquement. Pour ce cas de figure, le feu ancien Président IDRISS DEBY ITNO, (2012), a amélioré la qualité de l'éducation particulièrement en faisant son credo pour transformer l'école en un véritable outil de développement socio-économique du Tchad. C'est dans ce sens que des efforts colossaux sont consentis par le Gouvernement et les partenaires au développement pour les constructions des infrastructures scolaires, l'acquisition des matériels didactiques et la formation du personnel enseignant.

Si des résultats louables ont été enregistrés en termes d'accès en dépit des disparités entre les régions, les couches sociales et les genres, l'indicateur sur l'éducation des jeunes filles demeure un véritable défi pour le système éducatif tchadien. Suivant le référentiel du gouvernement tchadien qui a adopté le Plan Intérimaire de l'Education qui couvre la période de 2018 à 2020 (PIET 2018-2020) et PND (2017-2021), pour améliorer les indicateurs sur la qualité de l'éducation en général et le taux d'éducation des jeunes filles en particulier sur la

loi N°16/PR/06 du 30 mars 2006 portant orientation des femmes sans oublier la conférence internationale de la francophonie pour l'éducation des filles et la formation des femmes qui s'est tenue à N'Djamena le 19 juin 2019.

Pendant longtemps, ces filles sont reléguées au second rang. Elles ne sont pas bien éduquées sous prétexte que leur place est dans la cuisine, pouvons-nous toujours continuer par dire que la place des jeunes filles est dans la cuisine ? Ainsi, plusieurs problèmes se sont toujours posés et ont fait qu'il y ait amélioration au niveau de l'éducation des jeunes filles dans plusieurs domaines de la vie sociale et leur autodétermination sur tous les plans.

Celui de la réhabilitation et équipement des écoles et centres d'alphabétisation des femmes. Par ailleurs, plusieurs les jeunes filles connaissent des difficultés énormes dans le processus enseignement/apprentissage et pourtant ces difficultés sont évitables par une politique de renforcement et équipement des salles de classes, de sensibilisation et l'exécution des lois votées. Des disparités sont cependant encore visibles dans les cycles d'enseignement primaire, secondaire et supérieur où le genre féminin a à priori et selon les études et rapports qui ont été faits dans ce sens par les organisations internationales telles que l'UNESCO.

Vu la Loi n°16/PR/2006, portant orientation du système éducatif Tchadien, et les objectifs du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique, l'école tchadienne est loin des réalités sur le terrain, elle évolue, en pas de caméléon malgré les efforts consentis pour la redresser. Elle fonctionne grâce aux référentiels qui lui permettent d'éviter les problèmes. D'après l'annuaire statistique (2020), moins de 20% d'une classe d'âge a accès à l'enseignement secondaire, cela est davantage faible pour les filles. Pour 100 garçons qui achèvent leurs études secondaires, on ne compte que 33 filles. En outre, l'analphabétisme élevé chez les femmes (86%) constitue un frein pour la scolarisation des jeunes filles (perceptions culturelles, mariages précoces, niveau de pauvreté etc.) et pose la question de l'autodétermination économique des parents et notamment des mères et des jeunes filles elles-mêmes. Ainsi, vu l'écart entre ce qui est et ce qui devrait être, **le problème qui se pose dans cette étude, est celui du faible indicateur de l'éducation des jeunes filles dans les établissements secondaires publics au Tchad qui entrave leur véritable autodétermination.** Le problème étant ainsi posé, nous pouvons donc envisager dans la rubrique ci-dessous les questions qui fondent notre recherche.

1.4. Question de recherche

Les questions de recherche sont constituées d'une question principale de recherche et des questions spécifiques ou secondaires de recherche. Il s'agit ici de présenter la question qui va guider cette recherche. Selon Scholls et Smith (1999), la question de recherche est la relation qui peut exister entre deux ou plusieurs variables »

1.4.1. Question Principale

La question principale de recherche, est celle qui a pour but de guider ou d'orienter la recherche. La nôtre se formule de la manière suivante :

Dans le contexte actuel de la mondialisation, l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena au Tchad influence-t-elle leur autodétermination ?

1.4.2. Questions spécifiques

QS1 : La qualité de l'enseignement des jeunes filles influence-t-elle leur autodétermination ?

QS2 : La qualité d'apprentissage des jeunes filles influence-t-elle leur autodétermination ?

QS3 : La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte-t-elle leur autodétermination ?

1.5. Les objectifs de la recherche

Couture et Fournier (1997), définissent l'objectif comme un énoncé indiquant ce que l'on désire réaliser, obtenir ou vérifier dans le cadre du projet. C'est aussi déterminer ce que l'on désire, d'assigner une limite à l'enquête. Ils sont repartis de la manière suivante : l'objectif général et les objectifs spécifiques ou secondaires.

1.5.1. Objectif général

L'objectif général de ce travail est d'analyser l'influence de l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena au Tchad sur leur autodétermination.

1.5.2. Les objectifs spécifiques

OS1 : Montrer que la qualité de l'enseignement des jeunes filles influence leur autodétermination ;

OS2 : Montrer que la qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination ;

OS3 : Montrer que la qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte leur autodétermination ;

1.6. Hypothèses de l'étude

L'hypothèse est en effet une réponse provisoire à la question préalablement posée. Elle tend à émettre une relation entre des faits significatifs et permet de les interpréter.

Pour que la recherche soit valable, les hypothèses doivent cependant être vérifiables, plausibles et précises. C'est la problématique qui conduit à la formulation d'hypothèse de recherche. Elles sont reparties comme suit : l'hypothèse générale et les hypothèses spécifiques.

HG : l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5eme Arrondissement de la ville de Ndjamena au Tchad influence leur autodétermination ;

1.6.1. Hypothèses spécifiques

HS1 : La qualité de l'enseignement des jeunes filles influence leur autodétermination ;

HS2 : La qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination ;

HS3 : La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte leur autodétermination.

1.7. Intérêt de l'étude

Ici nous proposons sortir trois centres d'intérêts qui semblent rattacher à notre sujet et la pertinence de notre étude. Selon (Sillamy, 2006, p.145), l'intérêt est « ce qui importe à un moment donné ». S'inscrivant dans cette directive, nous pouvons, subséquemment présenter l'intérêt relatif à notre étude. Cette étude revêt plusieurs intérêts : intérêt scientifique, social et politique.

1.7.1. Intérêt scientifique

Toute étude se veut une contribution à la solution d'un problème réel et participe soit à la construction des connaissances nouvelles, soit à l'approfondissement d'une connaissance établie. Elle s'inscrit, dans un cadre scientifique et implique une démarche d'observation exploratoire. Notre étude permettra de faire évoluer la science à travers un nouvel apport en éducation en termes de connaissances. En effet, avec la mondialisation, la problématique de l'éducation des jeunes filles est au cœur de toutes les préoccupations des organisations depuis que les managers ont rompu avec les hypothèses fondamentales des approches classiques des

conceptions de l'éducation des jeunes filles. Ainsi, cette étude permettra de comprendre l'importance de l'éducation des jeunes filles sur leur autodétermination et la perception qu'à la société sur celle-ci ; dans la mesure de proposer des actions afin d'améliorer les faibles indicateurs éducatifs qui entravent souvent cette autodétermination. Les résultats de cette étude vont contribuer à la bonne pratique pédagogique de l'éducation des jeunes filles en identifiant les véritables obstacles liés à leur éducation pour une véritable autonomisation. Cette étude peut également susciter chez d'autres chercheurs la curiosité d'en savoir plus sur la problématique liée à l'éducation et l'autodétermination chez les jeunes filles.

1.7.2. Intérêt social

L'éducation est l'outil primordial pour le développement d'un pays. Elle est la clé la plus puissante qui permet de transformer le monde. Elle suscite un changement des mentalités, l'éveil ou l'ouverture des esprits humains mais aussi la transformation de toute une société pour parvenir à un meilleur avenir d'une génération. Cette étude contribuera à la réduction du taux d'analphabétisme, de la pauvreté, des mariages forcés etc. Elle permettra aussi de déclencher massivement une motivation positive chez les jeunes filles avec une ferme détermination d'aller loin dans les études et de réussir dans leur vie afin de s'autodéterminer sur tous les plans. Elle permettra aussi à beaucoup de personnes y compris les parents d'élèves de connaître l'importance de l'école dans la réussite des jeunes filles et leur implication sur le plan politique, économique, social et culturel.

1.7.3. Intérêt politique

Étant donné que ce travail porte sur l'éducation des jeunes filles sous le prisme de l'action d'autodétermination des jeunes filles, un intérêt managérial peut s'y dégager. Partant du fait qu'aujourd'hui on parle de plus en plus de l'éducation des jeunes filles et leur autodétermination. Celle-ci peut permettre de faire ressortir les problèmes du management de la qualité dans l'action éducative. Cette étude peut permettre aussi à la communauté nationale et internationale de comprendre davantage certains facteurs qui freinent l'éducation des jeunes filles ainsi que leur autodétermination sur tous les plans et chercher à améliorer les indicateurs sur l'éducation des jeunes filles afin que ces dernières soient véritablement autonomes. Car, tout développement passe par l'éducation et plus singulièrement l'éducation des jeunes filles. Et, nous terminons nos propos par la citation de Emmanuel Kwegyin Aggrey qui dit : « si nous éduquons un homme, nous éduquons un individu, mais si nous éduquons une femme, nous éduquons toute une nation ».

1.8. Délimitation de l'étude

Tout travail de recherche a pour objet de rendre compte de la dimension globale des informations à traiter. « Un travail de recherche ne doit pas aller dans tous les sens ». Écrivent Fokeng, Chaffi et Bomba, (2014, p.24). Le nôtre est bien circonscrit sur le plan thématique, géographique ou spatial et temporel.

1.8.1. Sur le plan thématique

Notre thème porte sur l'éducation des jeunes filles et l'autodétermination au Tchad. En effet, cette étude s'inscrit dans le champ du Management de l'éducation. Il permettra d'examiner les déterminants et les difficultés liées à l'éducation des jeunes filles et permettra de proposer des actions pertinentes et cohérentes afin d'améliorer la qualité d'enseignement des jeunes filles, les conditions d'études ainsi que leur environnement éducatif pour permettre une véritable autodétermination pour le développement de notre pays.

1.8.2. Sur le plan spatial

Cette étude est circonscrite sur l'étendue du territoire national tchadien, plus précisément le Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de Ndjamena. Ce Lycée est le seul établissement Public d'enseignement général pour les filles et de surcroît dans la Commune à peuplement majoritairement musulman. Il est situé à proximité du bureau du gouvernement et de la Mosquée Koweïtienne plus précisément dans le quartier Amriguebé, non loin du Musée National.

1.8.3. Sur le plan Temporel

Cette étude a été menée tout au long de notre fin de cycle en Master en Management de l'Éducation, option Conception et Évaluation des Projets Éducatifs. Normalement, elle doit débiter en octobre 2021 et doit en principe être achevée au plus tard en juin 2022. Mais, au contraire, nous avons accusé un retard d'une année de plus, compte tenu de nombreuses difficultés sur le plan social, financier, moral, psychologique etc., qui nous ont retardé un moment dans l'évolution de notre travail. Ce qui fait que notre travail a un peu trainé pour être achevé en mai 2023.

1.9. Définition des Concepts

✓ **Éducation :**

Le mot éducation est d'origine latine, il vient de « *educare* » qui veut dire nourrir, éduquer et (*é-ducere*) qui signifie « conduire hors de ». En un mot, il signifie nourrir et élever. C'est l'action exercée par l'adulte qui a eu la charge sur un jeune être en vue de son développement physique, intellectuel et moral ; cet adulte a aussi la charge de son intégration dans le milieu où il est destiné à vivre. Cela signifie encore tirer, conduire hors de l'ignorance ce jeune pour le rendre à un idéal social. L'éduqué doit être capable de connaître les us et les coutumes sociales de son groupe pour assimiler la culture. Aujourd'hui, éduquer, c'est aider l'enfant à mûrir pour la vie sociale. Autrement dit, quelles qu'en soient les orientations collectivistes ou individualistes, l'éducation est souvent cette définition proposée par Leif (1970, p.87) : « Une action générale et fondamentale que l'adulte exerce directement ou indirectement sur l'enfant ou l'adolescent en vue d'orienter, d'infléchir explicitement ou implicitement son existence et sa conduite par rapport à des fins qui ont varié selon les époques, les milieux, les conceptions sociales, économiques, religieuses ou autres ». D'après l'UNESCO, elle est « à la fois l'instrument du développement intégral de la personne humaine et celui de sa socialisation ». Pour Émile Durkheim, l'éducation est une « socialisation méthodique pour la jeune génération ». Car, enseigner, c'est transmettre à la génération future un corpus de connaissances et de valeurs de la vie sociale. Selon Olivier Reboul, l'éducation est « l'ensemble des processus et des procédés qui permettent à tout enfant humain d'accéder progressivement à la culture étant ce qui distingue l'homme de l'animalité.

En tout temps et en tout lieu, l'éducation a existé. Elle est consubstantielle de l'existence humaine et de la société. Elle est non seulement condition de toute société, de toute civilisation mais aussi condition d'humanité. C'est par elle que les valeurs sociales, culturelles, morales, techniques fondent la société et définissent le type d'homme idéal.

Comme le montre le cas des 'enfants sauvages' assurément sans l'éducation, sans le façonnement de l'homme par l'homme, l'être humain ne peut pas venir à l'humanité, mais l'éducation comme donnée naturelle, spontanée ne peut suffire. L'éducation aujourd'hui ne peut se contenter d'éduquer les enfants sans prendre en compte les transformations techniques, politiques et socio-économiques qui s'y opèrent. Si elle veut aider les enfants et les adolescents qu'elle a la charge d'éduquer à s'épanouir, à développer leurs potentialités, il se doit de puiser des différentes sources scientifiques, principalement aux sources de la biologie, de la sociologie et de la psychologie.

Cependant, quelles que soient les définitions qu'on lui prête, l'éducation a toujours pour finalité :

- De former l'homme, l'individu, pour lui-même ;
- De former l'homme pour la société en préparant le citoyen, le médecin, l'enseignant, le pédagogue. ...

Pour terminer, nous proposons une définition tout aussi critiquable de l'éducation : nous dirons au vu de ce qui précède qu'elle désigne l'ensemble des processus qui forme l'homme sur tous les plans : physique, intellectuel, moral, esthétique, etc. Cette définition importe la question qui ne tient pas seulement d'une nécessité de clarification conceptuelle, mais aussi d'une compréhension du processus dans l'appréhension du concept de système éducatif.

✓ **Jeune :**

Selon l'OMS (l'organisation mondiale de la santé de la santé, on entend par « jeune », la tranche d'âge qui part de 10 à 24ans.

Au plan international, la tranche d'âge des jeunes est fixée par les nations unies est entre 14 et 25ans pendant que la CONFEGES (conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française) retient la tranche d'âge entre 15 et 24 ans.

Au Sénégal par exemple, on a adopté une définition mettant en exergue le critère d'âge, dans cette perspective, le jeune est celui qui a entre 18 et 35 ans.

Selon le dictionnaire Larousse, le jeune est une personne qui est dans la jeunesse, qui appartient à la jeune génération (surtout au pluriel pour designer collectivement la jeunesse). C'est une personne qui est peu avancée en âge.

✓ **Jeune fille :**

Selon le Larousse français, jeune fille Est une adolescente ou une fille non mariée. Bref, c'est une personne du sexe féminin qui n'est pas mariée qui n'est pas avancée en âge

Selon le dictionnaire Encyclopédie française, c'est une jeune personne de sexe féminin, dont l'âge indéterminé se situe entre l'enfance et l'adolescence.

✓ **Autodétermination :**

La notion d'autodétermination découle du principe considéré comme fondamental que les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, indépendamment de toute influence étrangère. Le principe d'autodétermination a été introduit en Droit international et en diplomatie avec la charte des nations unies, en 1951.

Après la première guerre mondiale, avec la chute des anciens empires des habsbourgs et des Hohenzollern, furent organisés les premiers référendums d'autodétermination qui ont permis à de nombreux territoires de choisir le pays auquel ils seraient rattachés.

L'autodétermination désigne le fait d'être acteur de sa vie, c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe indue et à la juste mesure de ses capacités. Avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe. D'après le Larousse, c'est l'action de décider soi-même, et en particulier, l'action par laquelle un peuple choisit librement son statut politique et économique. C'est aussi la possibilité de prendre ses propres décisions. Elle est le droit d'exprimer ses préférences, intérêts et goûts sans influence extérieure et d'agir selon ses propres décisions. C'est le pouvoir de choisir librement sa manière de vivre, de penser et d'agir.

S'autodéterminer, implique donc la responsabilité de ses choix et de ses actes. Etre acteur ou actrice de sa propre vie et de sa conduite tout le monde en a besoin.

Field et al. 1998, définissent l'autodétermination comme « la combinaison d'habilités, de connaissances, de croyances, qui rendent une personne capable de s'engager dans une perspective d'avenir, de s'autoréguler et d'avoir des comportements autonomes ».

✓ **ÉCOLE :**

Selon le dictionnaire Larousse, l'école est un établissement dans lequel est donné un enseignement collectif (général ou spécialisé). C'est un établissement où l'on donne un enseignement collectif général aux enfants d'âge scolaire et préscolaire.

Une école est un établissement où l'on accueille des individus appelés « écoliers » ou élèves afin que des professeurs leur dispensent un enseignement de façon collective. Le mot école vient de du latin « schola », signifiant « loisir consacré à l'étude »

Le dictionnaire de l'enseignement en Afrique (1987, p.82), soutient quant à lui que « l'école est l'un des moyens que l'État utilise pour assurer l'éducation des enfants. Elle est à la fois une institution, un groupe humain et un lieu ».

Dans notre étude, nous définissons l'école comme une institution générale ou spécialisée dans laquelle est donné un enseignement collectif, son but ultime est de préparer et de former les jeunes pour la société, ceci en inculquant à l'être humain, des connaissances variées et susceptibles de lui permettre de s'intégrer et s'insérer au mieux dans un groupe social auquel il appartient et partout dans la société humaine entière. Elle devrait sans doute contribuer à la transformation de la société à travers une formation guidée des individus.

CHAPITRE II : REVUE DE LITTÉRATURE

Selon Paul N'da (2015), la revue de littérature est l'opération par laquelle le chercheur recueille dans les écrits pertinents aux problèmes à résoudre, les renseignements utiles de tous les ordres : théorique, méthodique, technique voire statistique. Elle éclaire la démarche du chercheur, et permet d'établir le cadre de référence théorique de la recherche. Ce deuxième chapitre recherche consiste à passer en revue de manière contrastée les écrits (article, rapport, mémoire, thèse etc.), des auteurs ayant précédemment travaillé sur ce sujet afin d'en dégager de piste de réflexion sur les concepts fondamentaux et les principaux indicateurs permettant une bonne éducation des jeunes filles afin qu'elles s'autodéterminent véritablement sur tous les plans.

2.1. La recension des écrits

La recension des écrits des prédécesseurs permet de définir le problème de recherche et son processus et d'avoir une idée sur l'état de connaissance sur la question traitée, de leurs insuffisances et de l'apport à leur avancement Fortin (2010). La nôtre porte sur l'état de l'éducation des jeunes filles, les déterminants sur la qualité de l'éducation des jeunes, l'origine de l'autodétermination et éducation des jeunes filles.

2.1.1. État des lieux sur l'éducation

Selon FONKOUA, (2015), dans son ouvrage intitulé "l'Education pour tous, culture et développement : enjeux et perspectives de l'éducation dans l'espace francophone, souligne que l'éducation est un processus qui s'opère tout au long de la vie et est un droit fondamental pour chaque enfant. Elle est une composante indissociable de tout processus de développement et en ce sens, elle peut contribuer à rendre autonome les jeunes filles et la communauté toute entière. Et c'est celle-ci qui est le principal acteur et bénéficiaire de cette autodétermination. Ainsi nous estimons qu'une éducation des jeunes filles de qualité peut contribuer efficacement à les rendre autonome ainsi que leur communauté toute entière. L'éducation des jeunes filles joue un rôle majeur dans une société caractérisée par la mondialisation d'une part et l'importance croissante du savoir dans le processus productif et d'autre part pour une croissance économique d'un pays. Ainsi, il ajoute que l'éducation est reconnue comme un droit fondamental pour l'être humain car elle est la clef de tout développement humain. De ce fait, les jeunes filles ne doivent pas rester en marge de l'éducation. C'est ainsi que, partout dans le

monde, les Etats se sont engagés pour l'éducation de toutes ses populations en général et celles des jeunes filles singulièrement. En effet, Le paradoxe de l'éducation pour tous dans une société pluraliste comme le Tchad et aux pratiques éducatives diversifiées est au cœur des échanges que les chercheurs en éducation ont développé lors du forum international sur l'éducation. Il est question pour chacun en fonction de sa posture de se rendre compte que le principe et la pratique de l'éducation pour tous soit une problématique au cœur de tout.

Dans le même ordre d'idée, SOULEYMANE, (2011) sous le thème : Echec scolaire des jeunes filles dans la communauté urbaine de Niamey a relevé les causes de l'échec scolaire dans l'environnement socio-urbain de Niamey. En plus, des comportements sociaux à l'égard des jeunes filles sont encore évoqués par ce dernier dans cet écrit, il a été également fait remarquer l'existence des causes particulières à ce type d'environnement social. Il souligne que ces causes sont liées à l'adaptation du système aux conditions de survie des populations.

Selon Marie Gausse, (2016) dans son article intitulé : ‘‘L'éducation des filles et garçons : paradoxes et inégalité’’ souligne que dans un système éducatif mixte, les jeunes filles reçoivent un enseignement au même pied d'égalité que les garçons mais on remarque malgré leur présence quotidienne à l'école, que cette dernière se solde par un mauvais résultat contrairement aux garçons. Nous observons que les jeunes filles sont toujours porteuses dans la discipline prestigieuse d'emploi et que par la suite elles sont sous représentées sur le marché de l'emploi et cela fait que leur autodétermination sociétale est très minime contrairement aux jeunes garçons. Ainsi, les jeunes filles rencontrent plus de difficultés dans leur trajectoire scolaire et, sont plus souvent confrontées au chômage et la sous représentativité de tous les secteurs que les garçons, aux emplois précaires, au temps partiels et souvent moins bien rémunérées.

Cependant, abordant le même ordre d'idée dans son article intitulé ‘‘ **Le traité de l'éducation des jeunes filles**’’, Henri Ferté (2011), souligne que « rien n'est plus négligé que l'éducation des jeunes filles » ; tout est pour les garçons : maîtres et collèges, livres et méthodes. « *Pour les jeunes filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses* » précieuses comme l'entendait Molière ; « *il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages, et obéir à leurs maris sans raisonner* ». Il est vrai dit Fénelon « qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules » ; il est vrai aussi que les filles ne doivent point remplir la société, les mêmes emplois que les hommes ; il est vrai encore qu'elles ont moins de force physique que les hommes.

Selon le rapport mondial de l'UNESCO, (2013) sur le suivi de l'EPT, intitulé : l'éducation des filles-les faits, explique que des millions et millions des jeunes filles dans le monde sont

privées de l'éducation. Selon l'UNESCO, la lenteur des progrès actuels dans le secteur de l'éducation des jeunes filles aura des effets tout au long de leur vie et leur autodétermination n'est pas à exclure. Nous pouvons observer que près d'un quart des jeunes filles aujourd'hui âgées de 15-24 ans dans les pays en développement n'ont jamais achevé leurs études primaires et n'ont donc pas acquis les compétences qui leur permettraient de travailler pour s'autodéterminer. Selon ce rapport, l'éducation de qualité donne des outils très puissants aux filles et femmes de vaincre la discrimination et les autres préjugés néfastes entravant leur pleine autonomisation.

Il faut souligner qu'en Afrique subsaharienne, deux filles sur cinq sont déjà mariées à l'âge de 15 ans, et une sur 3 est déjà mère à 17 ans. Maintenir les jeunes filles à l'école est l'un des moyens les plus sûrs de prévenir le mariage des enfants et les grossesses précoces. Le rapport souligne que plus, les filles sont instruites plus elles sont autonomes. L'éducation permet aux jeunes filles d'éloigner durablement le spectre de la malnutrition ainsi que d'autres maladies contagieuses.

D'après l'analyse de NDOUTORLENGAR, (2014) dans son livre intitulé « *les questions de l'éducation au Tchad, les nœuds de l'excellence* » il souligne à travers son regard critique que l'école tchadienne, au milieu de ses traverses, doit se fixer des fonctions diverses qui seront entre autres former des honnêtes hommes et femmes pour la société, démêler la complexité de la réalité pour faciliter la cohabitation pacifique entre les citoyens et permettre enfin l'enrichissement de la personnalité. Ainsi, il ajoute que l'école tchadienne après les indépendances a fait face à d'énormes difficultés malgré les réformes qu'elle aura pris son envol. Mais la guerre civile et les multiples rébellions auront, très tôt, freiné ce décollage.

Les effets directs ou indirects, de la guerre sur le système éducatif tchadien sont nombreux. La guerre a, non seulement rendu endémique la pauvreté mais a également cultivé un analphabétisme populaire dont les jeunes sont les plus grandes victimes. A ces problèmes, s'ajoutent d'autres facteurs démographiques, socio-culturels, économiques et politiques dont l'enchevêtrement mine lentement l'excellence. Nul ne peut être indifférent face aux questions liées à l'éducation de la population dans le contexte actuel de la baisse de niveau mais plus particulièrement celle de la jeune fille pour la permettre d'être véritablement autonome.

Le rapport international de l'éducation de Sèvres(2018) sur : *État des lieux de l'éducation des jeunes filles et des femmes au Mali : contraintes et défis* met en exergue la situation de l'éducation des jeunes filles et alphabétisation des femmes au Mali en soulignant que au Mali, les hommes et les femmes sont caractérisés par des différences au niveau de la scolarisation, de la division du travail à la maison comme au service, de l'exercice du pouvoir

coutumier et institutionnel, de la répartition des revenus, du pouvoir de décision, de l'accès aux ressources. Ce constat est aussi visible au Tchad et s'explique par la relégation de l'éducation des jeunes filles au second rang par certaine communauté. En effet, ce rapport s'efforce d'apporter des éléments concrets sur la situation de l'éducation des jeunes filles et alphabétisation des femmes au Mali. De plus, le rapport de la conférence de Beijing (1995) stipule que : les filles et garçons ont tout à gagner d'une éducation non discriminatoire qui en fin de compte, contribue à instaurer des relations plus égalitaires entre les femmes et hommes et peut rendre plus responsable et autonome toute la société dans son ensemble.

Allant dans le même sens, l'UNICEF, (2016) ajoute que l'éducation des jeunes filles permet de réduire le niveau de la pauvreté, de prévenir les maladies et la violence, de contrôler la natalité et de réduire l'instabilité politique. L'éducation des jeunes filles jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou son alphabétisation pour améliorer leurs chances de trouver un emploi peut contribuer au bien-être de la famille et toute la communauté environnante.

Un autre rapport de l'UNICEF (2013) sur l'éducation des jeunes filles explique que dans le monde, 1 fille sur 11 n'a pas accès à l'école primaire. Ainsi, 59 millions d'enfants, dont plus de la moitié sont des filles, ne vont pas à l'école. Il ajoute qu'en Afrique, lorsque les familles souffrent de la pauvreté, elles envoient en priorité leurs fils à l'école tandis que les filles restent à la maison pour aider aux tâches domestiques (cuisine, linge, ménage), ou lorsqu'un village n'a pas d'accès à l'eau, les villageois doivent marcher parfois plusieurs heures pour aller chercher de l'eau potable au puits le plus proche, cette mission est très souvent confiée aux jeunes filles. Nous remarquons aussi que si le Lycée n'est pas équipé de toilettes séparées pour les filles et les garçons, les familles hésitent souvent à y envoyer leurs jeunes filles. Elles craignent que leur intimité, leur sécurité et leur dignité ne soient pas respectées. C'est un problème qu'il ne faut pas sous-estimer dans l'éducation des jeunes filles au Tchad.

Selon ce même rapport, l'éducation des filles contribue à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité entre les sexes. Les filles qui n'ont pas accès à une éducation de qualité deviennent plus vulnérables et ne peuvent pas s'autodéterminer. Lorsqu'une jeune fille va à l'école, elle acquiert des connaissances et des compétences pour construire son propre avenir et choisir un métier pour être autonome, mais aussi pour apprendre à mieux se protéger contre les maladies, comme le VIH-sida ou le paludisme. Les filles qui sont allées à l'école et qui sont instruites se marient souvent plus tard et ont moins d'enfants.

Il conclut que beaucoup des jeunes filles grandissent sans manger à leur faim, sans aller à l'école et sans la paix et la sécurité dont toute personne a besoin pour bien se développer et être

en bonne santé. Parmi eux, les jeunes filles sont particulièrement désavantagées : violence (maltraitance, sévices), exploitation (travail forcé), abus sexuels (viol)... Et ce sont elles qui vont le moins à l'école.

Selon Desmarais (2012) sur l'alphabétisation des femmes et l'éducation des filles montre comment des ateliers, au cours desquels les apprenants peuvent écrire leur autobiographie, permettent de développer l'appropriation de la lecture et de l'écriture et amènent ces dernières à redéfinir leur rapport à l'écrit. Le but est essentiellement d'amener les jeunes filles à prendre conscience et à comprendre sa propre appropriation de la lecture et de l'écriture. Il peut ainsi distinguer sa responsabilité dans son cheminement, construire une meilleure estime de soi-même et développer une plus grande capacité d'apprentissage. Les formatrices de l'atelier autobiographique cherchent à faire développer aux jeunes filles leur conscience collective et leur réflexion critique quant au monde qui les entoure, tout ceci dans l'esprit d'une approche conscientisant et d'autonomisation de Freire.

Pour Fénelon, (1687), « l'éducation des jeunes filles ne s'impose pas avec la même évidence que celle des garçons, elle reste un peu à la traîne dans les préoccupations familiales. Par ailleurs le garçon représente une force de travail plus vite rentable que la fille ». On le libère plus tôt de ses obligations scolaires pour l'employer rapidement dans la boutique ou l'atelier paternel. Il souligne que les jeunes filles reçoivent une éducation qui leur enseigne « les petites sciences qui peuvent convenir à des filles ». Outre l'instruction religieuse, toujours primordiale, le bagage offert au plus grand nombre se limite à l'alphabétisation et aux travaux d'aiguilles. Il ajoute que, les parents doivent rester maîtres du jeu dans l'éducation de leurs filles : ils les confient aux institutions quand ils le souhaitent, pour le temps qu'ils souhaitent, et se soucient peu que leur attitude soit compatible ou non avec le déroulement d'une scolarité cohérente. Cet individualisme reflète l'incapacité de l'enseignement féminin à imposer ses propres lois, contrairement à celui des garçons.

En effet, Gaussel, (2016), trouve que l'éducation des jeunes filles est un ensemble de technique psychocorporelles d'éducation émotionnelle destinées à stimuler la joie de vivre, l'optimisme, la créativité et d'une manière plus générale la bonne santé mentale et physique. Pour une autodétermination réelle des jeunes filles, il faut une éducation complète débarrassée de tous les préjugés et autres tares sociétales.

Djimrassem, (2015) dans son livre intitulé : « l'école tchadienne et ses problèmes majeurs » souligne que l'école tchadienne vit au rythme de grandes difficultés. Il existe des faits et des comportements qui constituent de sérieuses difficultés à son bon fonctionnement. Parmi ces difficultés, nous pouvons relever la baisse du niveau ; la corruption, la démotivation des

apprenants et les insuffisances de la politique éducative ainsi que les facteurs empêchant la véritable éducation des jeunes filles. Ces problèmes ont fait l'objet de nombreuses rencontres sous formes de forums, séminaires gouvernementaux et des journées d'étude. Il faut noter que malgré ces efforts réalisés, l'indicateur sur l'éducation des jeunes filles tchadiennes reste toujours le plus faible de la sous-région. Pour ce pédagogue, l'éducation a toujours existé en tout temps dans toutes les sociétés humaines et dans tous les milieux. Elle a toujours été orientée vers une finalité. Comme tout concept, il donne lieu à des définitions et des interprétations multiples. C'est pourquoi les pédagogues insistent sur le développement des facultés propres à la nature des apprenants. Suivant cette logique, Durkheim disait que la finalité de l'éducation est de former l'individu pour lui-même en éveillant en lui la multiplicité de ses intérêts. A travers ces propos, nous disons que l'éducation des jeunes filles joue un rôle très fondamental dans la société à laquelle elles sont appelées à vivre. Une jeune fille qui reçoit une éducation de qualité peut être autonome, épanouit et autodéterminée sur tous les plans.

2.1.2. Les déterminants de la qualité de l'éducation des jeunes filles

2.1.2.1. Performance scolaire

Selon la recherche menée par Kalamo, (2012) sur les déterminants des performances scolaires à la fin de l'enseignement au Sénégal, indique que la complexité et les multiples interrelations qui existent entre les différents problèmes qui se posent au niveau secondaire, la diversité des contextes dans lesquels ces indicateurs sont utilisés, favorisent la multiplication des interprétations dont ils font preuve. Il est donc judicieux de les clarifier pour préciser leurs sens dans cette recherche :

- Facteurs liés aux élèves
- Facteurs liés aux enseignants
- Facteurs liés à la qualité des équipements et matériels
- Facteurs liés à la réussite scolaire
- Les facteurs liés à l'environnement scolaire

2.1.2.2. Facteurs liés aux jeunes élèves

Selon Gaussel, (2016), plusieurs études tentent d'appréhender les facteurs et mécanismes qui régissent le rendement scolaire des jeunes filles. Ainsi, le fait que les jeunes filles élèves ne reçoivent pas de manière « brute » l'instruction transmise, mais la transforme à l'aide des outils intellectuels et des caractéristiques qui leur sont propres. Selon elle, les

variables d'attitude (intérêt pour les études) sont celles qui rendent compte le plus fortement de la réussite scolaire des jeunes filles.

À cet égard, les possibilités d'apprentissage (compréhension et mémorisation) de l'apprenant sont sous-tendues par l'adéquation relative de ses outils cognitifs à l'enseignement reçu. Ainsi, les composantes ci-dessus déterminent les facteurs liés aux élèves :

- L'âge des élèves ;
- Le sexe des élèves ;
- Langue parlée.

2.1.2.3.Facteurs liés aux enseignants

Au Tchad, les élèves et les parents ont tendance à attribuer souvent les différences de performances scolaires des apprenants à l'efficacité de l'enseignant (Nomaye, 2010) et décident de l'affectation dans les classes à des maîtres spécifiques. Cela signifierait que les parents, les élèves et les chefs d'établissement surestiment l'importance des enseignants. De telles représentations sur les enseignants sont largement partagées par les recherches empiriques sur la qualité de l'enseignant.

Selon UNESCO (2017), il existe une relation positive entre les résultats d'apprentissage et le niveau de formation du corps enseignant. En effet, en Amérique Latine et en Afrique subsaharienne, les élèves des pays disposant d'une plus grande proportion d'enseignants formés et qualifiés affichent de meilleurs scores (UNESCO, 2013).

2.1.2.4.Facteurs liés à la qualité des équipements et matériels didactiques

L'environnement administratif et pédagogique de l'école tchadienne comprend plusieurs variables telles que l'aménagement de la classe, bibliothèque, forage, infirmerie, électrification, l'équipement et le matériel didactique et beaucoup relèvent du bon sens. Lorsque les élèves sont invités à discuter entre eux, la disposition matérielle et la taille de la classe doivent faciliter le débat et non le gêner. Si certains matériels sont nécessaires, ils doivent être aisément disponibles. Malgré l'effort du gouvernement, certains facteurs ne manquent pas d'affecter les résultats scolaires des jeunes filles. Il s'agit entre autres de la taille des classes, de l'équipement de la salle, de la disponibilité des manuels scolaires, de la fréquence des devoirs à faire à la maison et de la fréquence des évaluations écrites en classe.

- Les caractéristiques des classes

L'environnement matériel de la classe comprend plusieurs variables telles que l'aménagement de la classe, l'équipement et le matériel (Ndidde, 2006), beaucoup relèvent du

bon sens. Lorsque les élèves sont invités à discuter entre eux, la disposition matérielle et la taille de la classe doivent faciliter le débat et non le gêner. Si certains matériels sont nécessaires, ils doivent être aisément disponibles.

Malgré ces évidences, il existe de nombreuses différences liées à l'environnement de la classe au Tchad. Or, ces différences d'environnement matériel et ces différences d'apprentissage sont particulièrement sensibles.

- La taille des classes

La question de l'influence de la taille des classes sur l'efficacité de l'enseignement et les progrès des jeunes filles sont largement débattue dans notre système éducatif. Il est assez couramment admis qu'une réduction de la taille des classes doit entraîner des effets positifs, et sa revendication fait souvent partie des mesures que les enseignants et les parents d'élèves appellent de leurs vœux.

L'essentiel des travaux scientifiques de qualité sur lesquels il est aujourd'hui possible d'asseoir des réflexions sur ce sujet est réalisé dans d'autres pays notamment le Cameroun.

- La disponibilité des manuels scolaires

Parmi les caractéristiques liées à la situation scolaire des élèves, figure en bonne place la disponibilité des manuels chez les élèves. Selon une étude menée au Zimbabwe, les écoles performantes sont bien équipées : on y trouve entre autre des manuels scolaires pour chaque élève.

Farrell, (2013) constate que les jeunes qui disposent de manuels et d'autres supports de lecture apprennent davantage que celles qui n'en possèdent pas et cela apporte un plus value dans leur éducation de qualité. Plus, elles ont de livres, plus elles apprennent le mieux et cet apprentissage joue un grand rôle dans leur autodétermination.

Selon CONFEMEN (1999), la disponibilité des manuels a globalement un impact positif pour le Tchad. D'une manière générale, les manuels de français et de mathématiques ont un impact positif sur l'apprentissage chez les jeunes filles. Le manuel de français semble être le plus important, celui de mathématiques ne produisant qu'un bénéfice faible d'après cette étude.

Les résultats sont moins clairs pour ce qui est du second cycle de l'enseignement.

2.1.2.5. Les facteurs socioculturels liés à l'éducation des jeunes filles

Les freins à la scolarisation des jeunes filles pour une véritable autodétermination sur tous les plans sont liés à la demande éducative les plus fréquemment, cités dans les plans sectoriels de l'éducation. Si l'argument socioculturel est celui qui revient le plus souvent, quand

il s'agit du faible indicateurs d'éducation des jeunes filles au Tchad, cet argument est peu étayé mais confirmé par plusieurs enquêtes. Or, il existe des pratiques culturelles avérées et répandues qui entravent véritablement l'éducation des jeunes filles au Tchad. Cependant, ces pratiques ne sont pas les mêmes en fonction des régions à l'intérieur du pays. Au Tchad, l'âge d'une jeune fille joue un rôle important dans la fréquentation et l'abandon scolaire. D'un côté les parents considèrent que l'entrée au grade 1 à l'âge de 6 ans est trop jeune pour une fille et d'un autre côté, ils considèrent que le rôle de la fille est « ailleurs », au foyer qu'à l'école. D'autres parents dans certains milieux socioculturels, les jeunes filles ayant un niveau scolarité élevé sont considérées tout simplement comme des trainées ou prostituées ou encore des ratées sociétales.

- **Langue parlée**

Les variations significatives en fonction de la langue parlée le plus souvent à la maison révèlent que les performances des jeunes filles à l'école sont inégales selon que les filles pratiquent le plus souvent le français ou l'arabe. Nous remarquons que les jeunes filles qui parlent le français à domicile ont l'avantage de garder un meilleur niveau de performance tout au long de leur cursus comparativement à leurs camarades ne parlant pas le français à domicile. En plus de cela plusieurs études ont confirmé que ces filles ont un taux, d'autodétermination plus élevé que les autres jeunes filles. En effet, les filles bénéficient du fond culturel de leur famille si celles-ci pratiquent la langue d'enseignement. Ainsi, selon CONFEMEN (1999), la possibilité de parler souvent le français à la maison lui est bénéfique, en particulier en deuxième année et peut rapidement impulser son épanouissement sur tous les plans.

- **Les mariages précoces**

Les mariages précoces sont aussi fréquemment cités comme les facteurs pouvant impacter négativement l'éducation des jeunes à long terme et jouer drastiquement sur son autodétermination. Généralement, un mariage est considéré précoce lorsqu'une fille ou un garçon, est marié avant l'âge de 18 ans. Une étude de la banque mondiale (2020) 45 réalisée dans les pays en développement démontre qu'une fille sur neuf se marie avant l'âge de 15 ans et 34% se marient avant l'âge de 18 ans et ceci constitue un véritable obstacle à leur autodétermination.

- **Les coûts directs et les coûts d'opportunité de l'éducation des jeunes filles**

Envoyer une fille à l'école au Tchad, entraîne pour les parents des coûts qui peuvent être prohibitifs, surtout pour les parents pauvres et ruraux. Si l'enseignement primaire est officiellement devenu gratuit dans de nombreux pays, dans les faits, la scolarisation des jeunes représente toujours un coût non négligeable pour les ménages au Tchad. Cependant, il est

intéressant de noter que selon la constitution tchadienne, il est mentionné que les coûts directs constituent un frein à la scolarisation des jeunes filles. Ainsi, si l'école est gratuite, dans le sens où il n'existe pas de frais d'inscription, elle n'est jamais totalement gratuite puisque la scolarisation d'une fille engendre des coûts pour les parents. Ces coûts sont très variables selon les pays et sont liés généralement aux cotisations des associations de parents d'élèves, aux frais d'examen, à l'achat des fournitures scolaires et les uniformes, ainsi que le transport.

2.1.2.6. Les facteurs liés à la qualité de l'environnement éducatif

✓ Violence en milieu scolaire

La qualité de l'environnement éducatif joue un rôle très important dans le bien-être des élèves, et dans le regard que les parents vont porter sur l'institution scolaire. Plusieurs études et enquêtes ont montré le problème croisant des violences sexuelles, physiques et psychologiques en milieu scolaire. Ces violences se produisent également sur le chemin de l'école et les parents semblent de plus en plus réticents à envoyer leurs jeunes filles lorsque l'école est trop éloignée du domicile. Ainsi, au Tchad, assurer la sécurité des jeunes filles sur le chemin de l'école, puis au sein de l'école et dans la salle de classe nécessite une attention particulière en raison des aspects culturels où la protection et la sécurité des jeunes filles sont perçues comme une extension de l'honneur familial. Le milieu scolaire devient donc un lieu d'insécurité pour de nombreuses jeunes filles et cela constitue un véritable frein à leur autodétermination.

✓ L'absence de latrines séparées pour les filles

Au Tchad, l'absence de latrines séparées pour les filles dans certains établissements constitue un des freins à leur scolarisation et cela revient très souvent dans la politique de la violence basée sur le genre mais également dans les études et enquêtes nationales. Des latrines séparées permettent notamment aux jeunes filles de continuer à fréquenter les établissements durant leur période de menstruation qui représente une stigmatisation dans presque toutes les différentes composantes sociétales tchadiennes. Un environnement de qualité et sécurisé offre une confiance aux parents des jeunes filles et peut limiter les harcèlements potentiels dont les jeunes filles en sont victimes dans presque tous les établissements d'enseignement au Tchad.

2.2.1. État de lieux sur l'Autodétermination des jeunes filles

Pour Wehmeye, (1996) traduit par Lachapelle, (2003), l'autodétermination est l'ensemble des habilités et des attitudes, chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus. C'est un principe

fondamental selon lequel, les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes, indépendamment des influences externes.

2.2.1.1. Origine de l'Autodétermination

L'autodétermination est un concept qui possède une histoire riche, notamment en philosophie, en assistance sociale, en psychologie en éducation. Son origine conceptuelle remonte aux positions philosophiques découlant des discussions sur le libre arbitre et l'action volontaire jusqu'à son arrivée dans le champ de la motivation et de la personnalité (Wehmeier et al., 2017)

Dans son livre intitulé « le droit à l'autodétermination », publié en 1972, Nirje situe l'autodétermination dans un cadre davantage fondé sur les droits en articulant à la fois le droit des personnes dites handicapées à vivre des vies autodéterminées et la nécessité de créer des conditions environnementales leur permettant de prendre leurs propres décisions et de vivre de manière plus indépendante. Pour Deci et Chandler (1986), l'autodétermination est l'application des connaissances et savoirs pour soutenir les enseignants à motiver les jeunes filles présentant les difficultés d'apprentissages par des tâches stimulantes, des défis non répétitifs favorisant leur autonomie.

Selon le dictionnaire la Toupie, elle vient étymologiquement du grec « autos », soi-même, et du latin « deternatio » fixation d'une limite, d'une fin.

Cependant, l'autodétermination est l'action à laquelle les jeunes filles ayant reçu une bonne éducation, peuvent prendre en main leurs propres destins, c'est -à-dire de choisir librement leur propre statut et la manière avec laquelle elles désirent vivre leurs vies. Le principe de l'autodétermination a été introduit en droit international et en diplomatie avec la charte des nations unies, en 1951. Après la première guerre mondiale, avec la chute des anciens empires des Habsbourg et des Hohenzollern, furent organisés les premiers referendums d'autodétermination qui ont permis à de nombreux territoires de choisir le pays auquel, ils seraient rattachés. Pour la France, les derniers referendums d'autodétermination ont concerné l'Algérie (1961) et la nouvelle- Calédonie (1998). En effet, cette notion est souvent utilisée par les minorités ethniques et les femmes pour revendiquer leur indépendance par rapport à un État plus vaste ou à une personne ou encore à une institution.

2.2.1.2. Autodétermination et éducation des jeunes filles

Pour Shogren & Broussard, (2011). L'autodétermination est un créneau de recherche incontournable dans le domaine de l'éducation spécialisée depuis plusieurs dizaines d'années.

Pour Abery & Stancliffe, (2003). L'autodétermination étant l'une des meilleures pratiques d'intervention en déficience intellectuelle. Toutes fois pour que ce concept soit opérationnel, il faut que les jeunes filles reçoivent une éducation de qualité pour leur permettre de disposer des habilités et compétences relatives universelles. En effet, l'éducation des jeunes filles et l'autodétermination sont en étroite connivence en ce sens que, pour que les jeunes filles soient véritablement autonomes il leur faut des compétences, des habilités, des savoirs professionnels et l'acquisition de ces outils sont incontestablement liés à une éducation de qualité, Broussard, (2011). Sur le plan des écrits scientifiques des nombreuses études ont permis de soulever les associations positives qu'entretiennent l'autodétermination avec d'autres concepts précisément l'éducation des jeunes filles. Une personne est autodéterminée, plus elle est incluse socialement, respectée dans ses droits, incluse dans des relations interpersonnelles de qualité et présente un bien-être émotionnel (Arias, Overjero et Martin, 2009). Pour ces auteurs l'autodétermination est très fondamentale dans l'existence d'un être humain sur tous les plans, cependant cette dernière est incluse et associée à une éducation de qualité.

En effet, une étude américaine de Carter (2015), s'est penchée sur la perspective entre l'autodétermination et l'éducation des jeunes filles. D'après une analyse descriptive, il ressort que des jeunes filles ayant un niveau d'éducation élevé ont également un style de vie très différent et épanoui contrairement aux autres jeunes filles n'ayant pas ce niveau d'éducation. Cette étude, a démontré qu'une fille bien éduquée avec des habilités et compétences reconnues est autonome et peut faire des choix responsables, prendre des décisions et résoudre des problèmes et s'autoréguler comparativement à une fille non éduquée professionnellement. L'importance d'une éducation de qualité des jeunes filles dans leur autodétermination est que : se fixer des buts et les atteindre, faire des choix, se connaître et défendre ses droits. A noter que ces filles ayant reçu une éducation de qualité obtiennent toujours des opportunités de travail similaires à celles des autres filles des autres pays développés. Cependant, par une approche de type exploratoire, participative, collaborative ainsi qu'une analyse approfondie, Eiseman & Chamberlin (2001), expose l'importance accordée à l'autodétermination qui est dépendante d'une éducation de qualité. À cet effet, ils estiment que cela est exclusivement lié aux enseignants, des parents et aux chefs des établissements ayant acquis leurs habilités dans des différentes écoles.

3.1. Théories relatives à l'étude

Le champ de management de l'éducation est une science du comportement humain et l'éducation des jeunes filles peut être considérée comme une étude qui rend autonome les jeunes

filles et l'humanité dans sa globalité. Cette étude se veut d'analyser les actions de l'éducation des jeunes filles sur leur autodétermination. Cette partie a pour but de présenter les différentes théories relatives à cette étude. L'insertion théorique écrite (Fokeng, Chaffi & Bomba, 2014, p.68) « répond au souci de mettre les lois acceptées dans un domaine comme modèle explicatif, cohérent susceptible de donner plus de poids au sujet de recherche. Dans notre recherche, nous allons convoquer les théories telles que : la théorie d'autodétermination, la théorie du sentiment d'efficacité personnelle et la théorie de la perception sociale.

3.1.1. La théorie de l'autodétermination

La théorie de l'autodétermination (Self-determination theory SDT) a été proposée par Deci et Ryan durant les années 1980 à la suite de nombreuses études menées par plusieurs chercheurs. Il faut rappeler que Deci et Ryan respectivement 1985 et 1991 étaient deux jeunes professeurs de psychologie de l'université de Rochester et originaire de l'Etat de New York, qui se sont rencontrés en 1977 et qui ont eu une conversation et cette conversation allait changer non seulement leurs vies mais également celle de presque l'humanité toute entière dans la façon dont le reste d'entre nous considère la motivation humaine par la suite. En effet, la théorie de l'autodétermination fait partie des théories de comportements et de motivation, (Vroom & Herzberg, 1971). La théorie de l'autodétermination consiste à exercer le droit propre à chaque individu de gouverner sa vie sans influence externe induite et à la juste mesure des capacités. Elle stipule qu'avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe tout au long de la vie. Pour ces psychologues expérimentalistes et mathématiciens, le meilleur moyen d'inciter les êtres humains à accomplir des tâches était de renforcer leurs comportements avec des récompenses.

Cependant, cette théorie a pour objectif de faciliter l'identification des différents facteurs du contexte social qui viennent affecter la motivation. Elle propose l'existence de différents types de motivations autodéterminées qui peuvent avoir des répercussions importantes sur le développement de la personne (Piché, 2003). Selon cette théorie trois besoins psychologiques sont à la base de la motivation humaine : le besoin de compétences, le besoin d'autonomie et le besoin de l'appartenance sociale. En effet, lorsque la satisfaction de ces trois besoins est présente, elle peut mener à une sensation de bien-être chez l'individu, à la base et de façon innée, tout individu, selon ce que soutiennent Déci et Ryan (2002), cette théorie cherche à satisfaire trois types de besoins fondamentaux en psychologie :

- Les besoins de compétences ;
- Les besoins d'autonomie ;

- Les besoins d'affiliation (de relation avec autrui ou d'appartenance sociale).

3.1.1.1. L'apport de la théorie d'autodétermination dans l'étude

L'éducation est un long processus permettant aux jeunes filles de connaître leur droit et devoir et s'ouvrir à l'humanité. Une éducation de qualité permet aux jeunes filles de faire leur choix libre et de l'imposer au monde à travers leurs arguments convaincants et atteindre leur pleine autonomie sur plusieurs plans. Cependant, dans la régulation introjectée du processus de l'éducation, les jeunes filles doivent intérioriser les contraintes externes et agir sous pression et c'est cela que la théorie de l'autodétermination se trouve très importante. Car, elle est la motivation qui incite les individus à réaliser une activité pour l'intérêt et le plaisir qu'ils y trouvent. L'individu est alors autonome dans son choix de poursuivre ou d'arrêter l'activité. Ici, il est dit que, Si un individu est motivé intrinsèquement pour une activité, c'est-à-dire il va faire cette activité pour le plaisir que lui procure son exécution. Par exemple, les élèves jeunes filles intrinsèquement motivés n'hésitent pas à mettre plus d'efforts, à être plus persistantes et à apprendre plus profondément dans leurs cursus scolaires.

D'après Déci et Ryan, la motivation intrinsèque favorise davantage la persistance dans une activité en général et dans le processus enseignement /apprentissage des jeunes filles en particulier. Ainsi, Edward Déci a mené une expérience où deux groupes de test jouent à un puzzle. Le premier groupe reçoit une récompense monétaire en fonction de sa performance, tandis que la seconde joue uniquement pour le plaisir. Certes, il observe que la récompense augmente l'engagement du groupe « Avec récompense » à réaliser une performance élevée durant la session. Mais, il note surtout que c'est le groupe « sans récompense » qui poursuit l'activité durant la pause entre deux sessions, pendant que le groupe « avec récompense » délaisse totalement le jeu au profit d'autres occupations.

A, Cet effet, cette théorie montre que le comportement des individus en milieu scolaire, notamment ceux des élèves, peuvent s'expliquer par le degré de motivation de ces derniers à accomplir des activités pédagogiques. La théorie de l'autodétermination est importante car dans cette étude, elle motive les comportements des élèves et s'explique par des raisons qui sont à la base de leur motivation. Ces motivations peuvent être internes ou externes.

- La motivation intrinsèque ;
- La motivation extrinsèque ;
- L'amotivation (absence de motivation)

La motivation est dite intrinsèque lorsque l'individu s'engage de façon volontaire et spontanée dans une activité en raison de l'intérêt et du plaisir qu'il trouve à effectuer celle-ci,

sans aucune récompense externe. Par exemple, un élève qui s'engage dans la résolution de problème parce qu'il aime les mathématiques fait preuve de motivation intrinsèque, considérée comme le plus haut niveau d'autodétermination. Cependant, la motivation externe quant à elle, renvoie à la pratique d'une activité effectuée non en raison du plaisir qu'elle procure mais pour des raisons souvent externes ou des motifs instrumentaux (exemple : punition, récompense, pression sociale, obtention de l'approbation d'une tierce personne).

- La régulation externe ;
- La régulation introjectée ;
- La régulation identifiée ;
- La régulation intégrée.

Les élèves font preuve de motivation extrinsèque par régulation externe lorsqu'ils s'impliquent dans leurs études en y étant obligés par leurs parents ou lorsqu'ils attendent une récompense de leur travail.

Les élèves qui s'engagent dans une activité par ce qu'ils ressentent une pression interne de culpabilité ou de honte s'ils ne le font pas manifestent quant à eux une motivation externe par régulation introjectée.

La motivation extrinsèque par régulation identifiée concerne les élèves qui s'engagent par exemple dans l'équipe de soccer de l'école en sachant que leur participation aux compétitions scolaires peut les préparer à la carrière sportive dont il rêve.

Quant à la motivation extrinsèque par régulation intégrée, elle renvoie à l'implication des élèves dans une activité quand celle-ci correspond à leurs valeurs et est cohérente avec le concept de soi de ces élèves.

Enfin, en ce qui concerne la motivation, Déci et Ryan (2002) la définissent comme l'absence de motivation. Elle constitue le niveau le plus bas de l'autodétermination.

Les élèves qui font preuve de motivation s'engagent dans des activités sans trop connaître la raison de leur implication et sans trop savoir ce que celle-ci leur apporte en retour.

Pour Déci et Ryan (1985), la motivation intrinsèque ne s'oppose pas à la motivation extrinsèque. Ils proposent plutôt de les considérer dans un continuum où les niveaux de motivation intrinsèque, de motivation extrinsèque (externe, introjectée, identifiée, intégrée) et d'amotivation fluctuent selon le degré d'autodétermination et le sentiment de compétence auto-révélé de l'individu.

Cette théorie a été utilisée plusieurs fois par différents chercheurs dans différents domaines. Nous allons retenir quelques expériences de certains chercheurs qui ont abordé sur le plan de l'éducation :

- Selon Clément, E (2017). Motivation et autodétermination dans les apprentissages scolaires. In Raphaëlle Miljkovitch, Françoise Morange-Majoux & Emmanuel Sander, traité de psychologie de développement, p279-291. Paris : Masson, montre que la motivation étant envisagée comme la condition nécessaire à l'initiation, au maintien et à la direction de toute activité d'apprentissage.

Dans la TAD, le postulat de base explique que l'être humain a une tendance naturelle à s'engager dans des activités intéressantes, exercer ses compétences, développer des relations sociales et intégrer des expériences psychiques et interpersonnelles dans une relative unité.

En somme, pour les auteurs, l'être humain a tendance à être motivé intrinsèquement pour satisfaire des besoins psychologiques fondamentaux (Déci, 1975 ; Déci & Ryan, 1985, 2002). Cette tendance de l'organisme à s'engager et à agir sur le monde qui l'entoure pourra se manifester tant que les conditions externes, l'environnement social permettent de satisfaire trois besoins psychologiques fondamentaux : le besoin de compétence, le besoin d'autodétermination, et le besoin d'affiliation sociale.

Le besoin de compétence (White, 1959 ; Déci, 1975) est le besoin de se sentir efficace dans les activités entreprises et de se sentir progresser en compétence. La perception d'efficacité lors d'une activité procure une satisfaction qui va accroître la motivation à poursuivre cette activité.

Le besoin d'autodétermination (Angy al, 1975 ; DeCharms, 1968 ; Déci) est le besoin de se sentir efficace dans les activités entreprises et de se sentir progresser en compétence. La

3.2.1. Théorie du sentiment d'efficacité personnelle

À la fin des années 1970, l'une des figures majeures de la psychologie au XX^e a commencé à s'intéresser au sentiment d'efficacité personnelle (Self-efficacy) aussi dit d'auto-efficacité. Pour cette grande figure de la psychologie, et auteur de la théorie du sentiment d'efficacité personnelle, les croyances d'efficacité personnelle constituent le facteur clé de l'action humaine. En effet, les croyances des individus en leur efficacité peuvent les aider à produire des résultats satisfaisant dans un domaine donné. Les croyances des personnes en leur efficacité influent sur pratiquement toutes leurs efficacités et sur comment elles pensent, se motivent, ressentent et se comprennent.

En effet, Jacques Leconte (2004, p.59), dans son article intitulé « savoirs », estime que le sentiment d'efficacité ne consiste pas seulement à savoir ce qu'il faut faire et à être motivé

pour cela. Mais il s'agit plutôt d'une capacité productrice au sein de laquelle les sous-compétences cognitives, sociales, émotionnelles et comportementales doivent être organisées et orchestrées efficacement pour servir de nombreux buts. Pour lui les gens échouent souvent à obtenir des performances optimales alors même qu'ils savent très bien ce qu'ils doivent faire et qu'ils possèdent les aptitudes requises.

Le concept sentiment d'efficacité personnelle est issue du programme de recherche sur « l'expérience de maîtrise guidée ». Dans cette expérience, les thérapeutes devaient décomposer une tâche insurmontable pour quelqu'un en plusieurs sous-tâches maîtrisées. Par exemple, pour ceux qui ont peur de prendre le volant, commencer par conduire de courts trajets dans des rues isolées et peu fréquentées, puis faire des trajets plus longs, à trafic plus intense, etc. Pour cela, les thérapeutes listèrent avec les patients tout ce qui pourrait les aider à mener l'action redoutée. Ce qui fut efficace. En quelques sessions, et chez tous les patients, on vit diminuer leur anxiété, leurs réactions biologiques de stress et leur comportement phobique. Alors que ces patients étaient assaillis de cauchemars récurrents depuis vingt ou trente ans, l'expérience de maîtrise transforma leurs rêves. Cependant, le sentiment d'efficacité personnelle se développe de quatre façons :

- La première est la maîtrise de soi, qui est aussi la plus efficace, consiste à vivre des expériences de maîtrise : les succès produisent un sentiment d'efficacité robuste, tandis que les échecs le minent, particulièrement dans les premières phases de son développement. Mais en même temps, si les gens n'obtiennent que des succès faciles, ils s'habituent à des résultats immédiats et sont très vite découragés par les obstacles. Pour acquérir un sentiment d'efficacité résilient, capable de faire face à des échecs, il faut avoir surmonté des obstacles par des efforts persévérants. La résilience s'acquiert également en apprenant comment transformer les échecs en sources d'apprentissage.
- Le deuxième est l'apprentissage social, un moyen de développer un bon sentiment d'efficacité personnelle est le modelage social. Les autres sont une source d'inspiration, de compétences et de motivation.

Assister aux efforts persévérants, et aux succès, de quelqu'un qui nous ressemble augmente nos croyances en notre propre efficacité.

- Le troisième est la persuasion par autrui, est une autre façon d'influencer le sentiment d'efficacité personnelle. Des encouragements réalistes peuvent aider à poursuivre les efforts, et augmenter les chances de succès. Mais pour qu'un parent, un enseignant, un thérapeute ou même un ami réussisse à induire chez l'autre un fort sentiment d'efficacité, il ne doit pas seulement le couvrir de félicitations. Il doit le placer dans des

situations sans laquelle il réussira ; il évitera de le confronter trop précocement à des difficultés qui risqueraient de le mener à l'échec. Enfin, il l'encouragera à s'évaluer par rapport à lui-même plutôt que par rapport aux autres. Les encouragements sans les conseils pour rendre plus compétent ne donnent pas beaucoup de résultats.

- Le quatre est l'état physiologique et émotionnel, qui permet à chacun d'évaluer son efficacité en se basant partiellement sur son état physique et émotionnel. Il peut les interpréter comme des signes de déficience. Dans les activités physiques, qui demandent force et endurance, la fatigue et la douleur peuvent être interprétées comme des signes d'une faible efficacité personnelle : une humeur positive l'augmente, une négative le diminue. Le quatrième moyen de modifier le sentiment d'efficacité est donc de réduire le stress et la dépression, d'augmenter la force physique, et de modifier les mauvaises interprétations de leurs états physiques.

- **L'apport de la théorie du sentiment d'efficacité personnelle dans l'étude**

Bandura (1977, 1997/2007) postule que tout comportement est conditionné par un sentiment d'efficacité qui témoigne des croyances d'une personne en sa capacité à exécuter les actions nécessaires pour atteindre une performance recherchée. Cependant, en cohérence avec cette étude sur l'éducation des jeunes filles et leur autodétermination, la théorie du sentiment d'efficacité personnelle de Bandura, est d'une importance fondamentale en ce sens qu'elle s'applique aujourd'hui dans de nombreux domaines tels que : l'éducation, la santé, la psychothérapie, le monde du travail, le sport etc. Et pour cause, les croyances dans les capacités des individus concernent toutes les sphères de la vie et particulièrement l'autodétermination des jeunes filles. Dans le champ de l'éducation, l'excellence résulte de la combinaison de plusieurs sentiments d'efficacité : le sentiment qu'ont les élèves de pouvoir réguler efficacement leurs activités d'apprentissage, celui des enseignants d'être efficaces pour motiver et favoriser les apprentissages de leurs élèves, et le sentiment collectif de l'équipe éducative que leur école soit efficace pour faire progresser les élèves.

Pour une amélioration efficace des indicateurs sur l'éducation des jeunes filles, la théorie de sentiment d'efficacité personnelle oriente les acteurs sur les mesures et les stratégies des carrières à opérer et à adopter. Pour l'auteur, les croyances d'efficacité personnelle constituent le facteur clé de l'action humaine. C'est ainsi, il accorde une grande importance à l'efficacité collective. D'autre part, il considère que le comportement et les états émotionnels de l'être humain sont mieux prédits par l'influence combinée des croyances d'efficacité et par les performances attendues au

sein de sociétés données. Il y a donc interaction entre les croyances d'efficacité et la réceptivité de l'environnement.

Cependant, l'amélioration des indicateurs sur l'éducation des jeunes filles ainsi que leur autodétermination est liée à l'efficacité perçue qui influe sur le développement des compétences cognitives des acteurs du système éducatif par trois principaux moyens :

- Les croyances des élèves en leur efficacité à maîtriser les différentes matières scolaires
- Les croyances des enseignants en leur efficacité personnelle à motiver et à favoriser l'apprentissage chez leurs élèves ;
- Le sentiment collectif d'efficacité du corps enseignant, le personnel administratif et pédagogique selon lesquels l'établissement d'enseignement peut progresser significativement pour atteindre ses résultats escomptés.

3.2.2. Théorie du Locus de contrôle

Le locus de contrôle découle de la théorie de l'apprentissage social, proposée par Julian Rotter (1954). En effet, Rotter observe que pour une même situation, des individus ont des attentes de contrôles très différents. Le concept de lieu ou locus de contrôle ("locus of control") se réfère à la croyance d'une personne sur ce qui détermine sa réussite dans une activité donnée ; les événements dans un contexte donné ou, plus généralement le cours de sa vie. Cette théorie est proche de celle de sentiment d'efficacité personnelle (« self-efficacy »), qui désigne la croyance de la personne sur sa capacité à atteindre un objectif donné. Le locus de contrôle décrit le fait que les individus se différencient dans leurs appréciations et leurs croyances sur ce qui détermine leur réussite dans une activité particulière ; ce qui leur arrive dans un contexte donné ou, plus généralement, ce qui influence le cours de leur vie. La théorie du locus de control est appelé lieu de control ou encore lieu de maîtrise et se définit plus précisément comme « la tendance que les individus ont à considérer que les événements qui les affectent sont le résultat de leurs actions ou, au contraire, qu'ils sont le fait de facteurs externes sur lesquels ils n'ont que peu d'influence, par exemple la chance, le hasard, les autres, les institutions ou l'État. Les personnes croyant que leurs performances ou leurs sorts dépendent surtout d'elles-mêmes. Par exemple, un candidat échouant à un examen attribuera son échec à une cause externe (examen difficile, manque de chance ou examinateur sévère) s'il a un locus de contrôle plutôt externe, mais à ses propres erreurs, son manque de travail, de concentration, etc., s'il a un lieu de maîtrise plutôt interne.

Cependant, il est aujourd'hui admis que le lieu de maîtrise est une dimension importante de la personnalité, relativement stable dans le temps, cela en fait un élément important dans la

psychologie de la santé et du soin auprès des malades, dans la psychologie du travail. Néanmoins, le lieu de la maîtrise peut être affecté par différents facteurs dont la valence affective de la situation : d'une manière générale, les échecs personnels sont perçus comme davantage dus aux circonstances extérieures tandis qu'on a tendance à adopter un lieu de maîtrise plus interne vis-à-vis de ses propres succès. Rotter, observe que pour une même situation, des individus ont des attentes de contrôle très différentes. Certaines pensent n'avoir aucun contrôle sur la situation alors que d'autres pensent le contraire. Selon la théorie de Rotter, la probabilité de s'engager dans un comportement particulier dépend principalement de deux facteurs : l'attente de contrôle et la valeur du résultat.

- L'attente de contrôle est l'estimation subjective que le résultat désiré va apparaître après une action donnée. (On ne fournit pas d'effort si on estime qu'on n'a aucune chance d'obtenir un résultat.
- La valeur du résultat est à quel point le résultat est désirable et important pour la personne. (On n'engage pas d'effort si le résultat n'a pas de valeur à nos yeux)

Il généralise donc ces observations avec le concept de locus de contrôle.

C'est ainsi qu'il distingue des individus avec un locus de contrôle (ce qui m'arrive dans la vie dépend de moi, de mes actions et de mes comportements) et ceux avec un locus externe (ce qui m'arrive dans la vie dépend des facteurs externes, comme le hasard, les comportements des autres...).

- **L'apport de la théorie du locus de contrôle dans l'étude**

Le locus de contrôle (ou lieu de contrôle) est une attitude, une disposition d'un individu à assumer ou non ce qui lui arrive. C'est la croyance généralisée dans le fait que les événements qui nous arrivent ou le résultat de nos actions dépendent des facteurs internes ou externes (Rotter 1966). En effet, un individu qui présente un locus interne aura tendance à attribuer une causalité interne aux événements qu'il subira. Dans le cadre de notre étude sur l'éducation des jeunes filles et leur autodétermination, nous estimons que la théorie de locus de contrôle peut aider les jeunes filles à croire qu'il existe un lien de causalité entre leur activité scolaire et la performance qu'elles y dégagent. Cela va leur permettre de se considérer comme responsable de leurs actes et d'avoir tendance à s'assumer, à prendre leurs destins en main; réussir ou échouer dans ce qu'elles entreprennent dépendra de leurs efforts et des engagements. Si aucun lien de causalité n'est établi entre le comportement d'apprentissage des élèves et les résultats obtenus, cela signifie que les résultats dépendent des facteurs externes aux élèves.

Selon Bruchon Schweitzer (2002), on a souvent considéré la personnalité des apprenants comme une dimension importante et stable dans le processus enseignement-apprentissage. Par

ailleurs, elle peut être affectée par différents facteurs dont la qualité de l'environnement éducatif.

Pour Aboud (2008), l'importance de la théorie de locus de contrôle dans l'amélioration des indicateurs de l'éducation des jeunes filles pour une véritable autodétermination réside dans la capacité des acteurs du système éducatif à mobiliser les ressources nécessaires pour maîtriser certaines situations afin que la réussite soit effective. Sur cette croyance, la théorie permet aux acteurs de l'éducation des jeunes filles de comprendre les actions et persister jusqu'à l'atteinte du résultat escompté. Cette croyance comporte deux dimensions :

- L'atteinte des objectifs avec efficacité ;
- L'atteinte des résultats à travers la maîtrise de situation.

**DEUXIÈME PARTIE :
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE
DE L'ÉTUDE**

CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

3.1. La Méthodologie de l'étude

Pour bien mener cette étude, nous consacrons ce chapitre à la méthodologie nous servant éventuellement à la préparation et l'organisation de l'enquête. Selon (Fokeng, Chaffi & Bomba, 2014, p.84), la méthodologie « exprime l'ensemble des procédés et des techniques mis en place pour répondre à une question de recherche, tester les hypothèses et rendre compte des résultats ». Il s'agit dans ce chapitre de présenter le type de l'étude, le site de l'étude, la population de l'étude, la méthodologie de l'échantillonnage, les instruments de collecte des données et la méthode d'analyse des données.

Ce travail de recherche se positionne dans une approche épistémologique constructiviste. La méthode scientifique de la recherche adoptée trouve son ancrage en recherche action. Cette approche s'inscrit dans un registre de changement qui sera le constat de l'amélioration des indicateurs de la qualité de l'éducation des jeunes filles pour une véritable autodétermination à laquelle aspire cette étude, afin de vérifier l'hypothèse principale. Cela permettra de produire le dispositif d'Évaluation et de se mettre à l'épreuve en action (Giordano, 2006, Hugo et Seibel, 1988.)

La collecte et le traitement des données empiriques seront réalisés selon l'approche mixte lors des enquêtes empiriques. Pour bien collecter les données, une enquête de terrain sera menée auprès d'un échantillon des acteurs de l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin. Pour ce fait, des entretiens semi-directifs et des questionnaires seront conduits avec ces acteurs :

- Le personnel administratif du Lycée Féminin ;
- Les enseignants du Lycée Féminin ;

3.1.1. Rappel des questions de recherche

Dans le but de bien mener cette étude, une question principale et des questions spécifiques ont été posées.

- **Question principale de l'étude**

Notre question de recherche est posée de la manière suivante : L'éducation des jeunes filles du lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena au Tchad influence-t-elle leur autodétermination ?

- **Rappel des questions secondaires**

QS1. La qualité d'enseignement des jeunes filles influence-t-elle leur autodétermination ?

QS2. La qualité d'apprentissage des jeunes filles influence-t-elle leur autodétermination ?

QS3. La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte-t-elle leur autodétermination ?

3.1.2. Formulation de l'hypothèse générale

L'hypothèse de recherche est une réponse provisoire à une question préalablement posée. Selon Tsala Tsala (1991), l'hypothèse générale est « celle qui définit les effets des variables sur le comportement ». (P.10). C'est une réponse à la problématique générale. Elle sert à envisager une réflexion plus approfondie, à orienter vers les informations plus ou moins précises, à permettre le choix concernant les objectifs précis de la recherche et des méthodes d'enseignement des connaissances. Autrement dit, c'est la réponse directe à la question principale.

Dans cette étude, nous avons formulée une hypothèse générale qui répond à la question principale et ensuite trois hypothèses secondaires en réponses aux questions secondaires qui ont été posées préalablement.

HG : l'éducation des jeunes filles du lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena influence leur autodétermination.

HS1 : la qualité d'enseignement des jeunes filles influence leur autodétermination.

HS2 : la qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination.

HS3 : la qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte leur autodétermination.

3.1.2.1. Les variables de l'hypothèse générale

La variable est définie comme un élément d'une hypothèse à laquelle on peut attribuer plusieurs valeurs. Depelteau 2015.

La variable peut être considérée comme une entité manipulable que le chercheur prend comme un dessein pour atteindre l'objet principal de sa recherche. En somme, c'est un élément qui peut prendre plusieurs valeurs ou modalités. Dans cette présente étude, l'on relève une variable indépendante et une variable dépendante :

- **La variable indépendante**

La variable indépendante sert à expliquer les relations qui existent entre elle et la variable dépendante. Yao (2005). Elle est la cause du phénomène que le chercheur étudie. C'est elle qui fait subir l'action. C'est elle que le chercheur manipule. Dans ce présent travail, elle se présente comme suit : « **Education des jeunes filles** ».

- Les variables indépendantes secondaires qui se sont découlées après l'opérationnalisation sont les suivantes :
 - La qualité d'enseignement
 - La qualité d'apprentissage
 - La qualité de l'environnement éducatif

- **La Variable dépendante**

Elle constitue la variable que le chercheur tente d'expliquer. Selon Yao (2005), la variable dépendante est la variable que le chercheur tente d'expliquer par la relation qu'elle établit. Notre recherche relève comme variable dépendante « l'autodétermination »

Dans le cadre de notre étude, cette variable ne sera pas opérationnalisée car, elle constitue l'effet.

Tableau 1 : Synoptique des éléments de la problématique.

Sujet	Question principale	Hypothèse principale	Hypothèse spécifique	Sous-variables	Indicateurs	modalités
Éducation des jeunes filles et Auto-détermination au Tchad : le cas du lycée Féminin dans le 5 ^e Arrondissement de N'Djamena	L'Éducation influence-t-elle l'autodétermination des jeunes filles du lycée Féminin de Ndjamen ?	L'Éducation influence l'autodétermination des jeunes filles du lycée Féminin de Ndjamen	HS1 : la qualité d'enseignement des jeunes filles influence leur autodétermination.	VI : La qualité d'enseignement	. Compétences et qualifications des enseignants ; . Disponibilités et accessibilités des livres en qualité et en quantité. . L'apprentissage de l'informatique et de nouvelles technologies de communication	1. Oui 2. Non 3. Pas de réponses
VI : Éducation des jeunes Filles						
VD : Autodétermination						

			<p>HS2 : la qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination.</p>	<p>VI : la qualité D'apprentissage</p> <p>VD : motivation personnelle</p>	<p>Dispositions des matériels didactiques</p> <p>. Conditions d'apprentissage</p> <p>. Les exercices pratiques</p> <p>. Disposition des agents de sécurité au sein l'établissement</p> <p>. L'existence d'une bonne collaboration au sein de l'établissement</p>	<p>1. Oui 2. Non</p> <p>3. Pas de réponses</p>
			<p>HS3 : la qualité de l'environnement éducatif influence l'autodétermination des jeunes filles de N'Djamena.</p>	<p>VI : la qualité de l'environnement éducatif</p> <p>VD : motivation personnelle</p>	<p>. Méthode de gestion des disciplines.</p>	<p>1. Oui 2. Non</p> <p>3. Pas de réponses</p>

Source : opérationnalisation de VI faite par Marie Djasrangué en 2022.

3.2. Le type de recherche (Mixte)

Pour définir la typologie de cette étude, il est important de rappeler les objectifs que poursuit ce travail. L'objectif principal de ce travail est d'analyser l'impact de l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena au Tchad sur leur autodétermination et partant de cette analyse proposer des actions pertinentes, cohérentes et réalistes dans le dynamisme possible afin d'améliorer les indicateurs sur la qualité de l'éducation des jeunes filles. Eu regard à cet objectif, cette étude a une visée compréhensive. C'est à dire qu'elle demande de « faire fi des connaissances et d'informations dont disposent les acteurs dans une situation donnée » (Dumez, 2010, p.11). En d'autres termes, il s'agit d'une étude analytique. De ce fait, cette recherche est de type mixte ; donc quantitative et qualitative. La recherche par la méthode mixte est le type de recherche dans laquelle le chercheur combine les éléments des approches de recherche quantitative et qualitative (par exemple l'utilisation du point de vue qualitatif et quantitatif, la collecte des données, l'analyse de contenu, les techniques d'inférence) avec l'objectif général d'assurer l'ampleur et la profondeur de la compréhension et de la collaboration. Ainsi, le choix de cette méthode dans cette étude se justifie par la nécessité de comprendre mieux comment les effets de l'éducation des jeunes filles influent faiblement sur l'autodétermination dans l'établissement d'enseignement général public choisis.

3.3. Instruments et Techniques de collecte des données

Les instruments de collecte des données sont les outils utilisés pour la collecte de renseignements dans le cadre d'une enquête. Leur choix dépend du type de variable, de la précision souhaitée, de la stratégie de collecte des données. Par conséquent il est important de bien concevoir ces instruments pour en arriver à des conclusions fiables et valides. Les instruments choisis pour la collecte des données de cette étude sont : le questionnaire et le guide d'entretien. Ce choix se justifie par le fait que le questionnaire a l'avantage de nous permettre de recueillir plus simplement et rapidement l'avis d'un grand nombre de personnes. Adossé à celui-ci, le guide d'entretien pour permettre d'étudier la question en profondeur, de recueillir les avis et les représentations des personnes interrogées, de rendre les résultats de la recherche plus pertinents.

3.3.1. Technique de collecte des données quantitatives

❖ Observation indirecte

L'observation indirecte est une technique de collecte des données quantitatives (Berthiaume, 2004). Elle sert à collecter les informations non observer directement par le chercheur présent, mais le résultat d'un test, en utilisant une information rapportée par une autre personne. L'information est alors source indirecte. L'observation indirecte est une technique qui permet de recueillir plusieurs centrations à la fois et aussi permet d'avoir recours à plusieurs avis afin de dégager un meilleur résultat.

3.3.2. Instrument de Collecte des données quantitatives

❖ Questionnaire

Le questionnaire est une série des questions méthodiquement élaborées par le chercheur en fonction des variables, des critères, ou des hypothèses de son étude pour mener l'enquête et par elle seront tirées des conclusions relatives aux résultats des analyses opérées sur les réponses des répondants. Le questionnaire est préparé par le chercheur pour obtenir les informations sur un sujet d'étude Fokeng et al (2014, p.138). Généralement le chercheur utilise le questionnaire lorsqu'il a un grand nombre des répondants et qu'il veut avoir les aspirations de chaque répondant dans une case pour maximiser les résultats.

Notre questionnaire comporte une seule rubrique avec six (06) thèmes et dix-neuf(19) items destinés aux jeunes filles du Lycée Féminin du 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena ciblé par l'étude .L'utilisation de cet instrument de collecte des données nous permet de comprendre au mieux l'impact de l'éducation des jeunes filles dans leur autodétermination , étant non seulement physiquement devant les répondants, mais partant de nos échanges et analyses d'informations de souche pour vérifier les objectifs que s'est fixée cette étude. Le questionnaire de cette étude se construit de la manière suivante : le préambule, l'identification des répondants et la partie principale.

- **La première partie formulée sous la forme de préambule**

Le préambule sert d'introduction, son but est de motiver le répondant en lui expliquant pourquoi on sollicite sa collaboration tout en l'invitant à s'exprimer sans crainte et on lui garantit l'anonymat. Il se termine par la manière dont il faut compléter le questionnaire.

- **La deuxième partie est consacrée à l'identification des répondants**

L'identification des répondants consiste à préciser le sexe, la tranche d'âge, la situation matrimoniale et son niveau scolaire.

- **La troisième partie est consacrée au corps du questionnaire**

Elle se construit de la manière suivante : questions relatives à la qualité de l'enseignement ; questions relatives aux conditions d'apprentissage et questions relatives à la qualité de l'environnement.

3.3.3. Technique de collecte des données qualitatives

❖ Entretien

L'entretien peut être défini comme une conversation entre deux personnes (enquêteur et enquêté). Beitone et ses co-auteurs (2000, p.25) soulignent que l'entretien est « une technique qui consiste à organiser une conversation entre enquêteur et enquêté. Dans cet esprit, celui-ci doit préparer un guide d'entretien dans lequel figurent les thèmes qui doivent être impérativement abordés ». En fait, l'entretien permet au chercheur d'accéder directement à l'information souhaitée. Parlant de l'information, Quivy et Campenhoudt (1985) précisent qu'il peut s'agir de la perception d'un événement ou d'une situation, des interprétations ou d'expériences énoncées par l'enquêté.

Il sera donc question d'explorer profondément les thèmes déjà mis en exergue au niveau du questionnaire.

- **Protocole de l'entretien**

Le Protocole d'entretien sera élaboré à partir des thèmes formulés sur la base de la modalité issue de l'opérationnalisation de la variable de la présente étude. Il faut rappeler qu'il existe principalement trois (3) types d'entretien : L'entretien directif, l'entretien semi-directif et l'entretien non-directif.

3.3.4. L'instrument de collecte des données qualitatives

❖ Le Guide d'entretien

L'entretien est destiné à recueillir des données qualitatives. Les informations ainsi récoltées reflètent le positionnement mental du questionné. L'intérêt du guide d'entretien est d'associer une probité à la pertinence des réponses du questionnaire tout en testant les éventuels mécanismes de défense du questionné. L'entretien doit permettre au chercheur de confirmer ou d'infirmer les conclusions qu'il avait tiré du dépouillement des questionnaires. En ce qui concerne les entretiens à la fin du questionnaire, nous avons pris rendez-vous, avec chaque membre des participants différemment.

Selon Loubet (2000, p.47), l'entretien est « un type de relation interpersonnelle que le chercheur organise avec les personnes dont il attend des informations en rapport avec le phénomène qu'il étudie ».

Selon Grawitz (1996, p.585) le terme entretien correspond mieux à la notion anglaise d'interview. L'interview dans le langage courant, revêt un aspect journalistique, souvent spectaculaire, alors que l'entretien conserve un caractère sérieux et confidentiel. L'élément commun qui nous intéresse est celui constitué par le fait qu'il s'agit dans les deux cas d'un tête-à-tête et d'un rapport oral entre deux personnes, dont l'une transmet à l'autre des informations. Dans notre travail, l'interview, a été utilisée pour compléter le questionnaire. Nous avons fait appel à cette technique parce qu'elle donne aux répondants l'occasion de s'exprimer beaucoup plus sur la thématique donnée.

En effet, les personnes ayant certainement des informations sur l'objet de cette étude, étant les enseignants et le personnel administratif du Lycée Féminin Bilingue. Notre entretien sera dirigé vers eux afin de mener à bien notre étude, nous allons planifier notre guide d'entretien, en recensant les questions afin de ne pas perdre de vue sur l'objectif fixé. Notre Guide d'entretien sera structuré de la même manière que le questionnaire sauf, qu'il aura une légère modification au niveau de l'identification des répondants et de la formulation des questions. Il y a plusieurs types d'entretien mais nous avons jugés appropriés d'utiliser le type d'entretien semi-directif.

- **L'entretien semi-directif**

Azioun (2018), indique que l'entretien semi-directif est une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage. Le chercheur ayant établi une relation de confiance avec son informateur va recueillir un récit en s'appuyant sur un guide préalablement testé et construit à l'issue de travaux de recherche exploratoire. L'entretien semi-dirigé donne l'accès aux perceptions et aux opinions, il révèle des problèmes plus cachés ou plus difficilement observables, mais préoccupants dans certains secteurs ou segments de la population. Il affirme qu'il permet de recueillir le point de vue des individus, leur compréhension d'une expérience particulière, leur vision du monde, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage sur un objet donné. L'entretien individuel est considéré comme un instrument privilégié pour mettre à jour sa représentation du monde. Contrairement à l'entretien directif, l'entretien semi-directif n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre fermé. Il laisse la possibilité à

l'interview de développer et d'orienter son propos. Lors de cet entretien, nous nous sommes présentés aux participants et avons énuméré l'objectif de l'étude.

Une attention particulière a été accordée pour les rassurer quant à l'aspect de la confidentialité de leurs propos.

- **Identification des répondants**

Cette section de guide d'entretien, a pour vocation de relever les caractéristiques des répondants à savoir son genre, son âge, sa situation matrimoniale, le poste occupé dans le Lycée ou dans l'administration de l'établissement, son niveau d'études etc. Cette partie est constituée de quatorze (14) items répartis en quatre (04) thèmes.

3.4. Validation de l'instrument de collecte des données

Afin de s'assurer que les questions de notre instrument de collecte des données soient appropriées pour nos investigations, avant de les introduire auprès de notre échantillon, nous avons fait une validation interne et une validation externe.

3.4.1. Validation interne

La validation interne est l'étape qui consiste à préciser les items qui permettent de collecter les données relatives à la recherche. Après avoir conçu notre questionnaire, nous l'avons soumis à l'appréciation de notre encadrant afin de vérifier la cohérence des indicateurs et des modalités de ce dernier. Ceci fait, certaines questions ont été retouchées pour donner à ce travail un caractère scientifique.

3.4.2. Validation externe

La pré-enquête qui précède l'enquête proprement dite est utilisée dans la validation externe de l'instrument de mesure. Cette étape consiste à s'assurer que l'outil d'investigation est approprié et peut être validé. Ceci dans le but de reformuler ses items en éliminant tout malentendu et incongruité de manière à atteindre ses objectifs et valider le questionnaire en le soumettant à un nombre restreint de répondants de la population cible, avant de l'utiliser pour la collecte des données. Ainsi, pour juger de la fiabilité et de la pertinence de notre questionnaire et guide d'entretien nous avons fait un pré-test auprès de trente (30) élèves et deux (02) enseignants et deux (02) personnels administratifs volontaires du Lycée Féminin d'Amriguebé du 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena. L'objectif de celle-ci étant de détecter tout problème potentiel découlant du questionnaire tout en l'évaluant et en ajustant les questions qui

prêtent la confusion, supprimer celles qui sont totalement incompréhensibles et de pouvoir ajouter d'autres si nécessaire.

3.5. Présentation du site de l'étude

Le site de l'étude est le lieu dans lequel le chercheur va mener son intervention. Le nôtre est sur le Lycée Féminin Bilingue d'Amriguebé dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena. En effet, il est question d'ici de présenter la signification du nom de la ville de N'Djamena, la situation géographique, la densité de la population et l'organisation administrative de la ville de N'Djamena.

Capitale administrative et la plus grande ville de la République du Tchad. Sa population compte 1092066 habitants (estimation de 2012). Elle est la deuxième capitale économique du Pays (derrière la ville de Moundou) et vit une croissance économique sans précédent depuis l'avènement de l'ère pétrole au Tchad le 10 octobre 2003.

3.5.1. Situation géographique de la Ville de N'Djamena

N'Djamena est situé au centre-ouest du pays, au confluent du fleuve Chari et de la rivière Logone, sur la droite du Chari. Deux ponts relient N'Djamena à la rive gauche du Chari : un à voie unique (le pont de Chagoua), et un à double voie (le pont de Taiwan). La ville Camerounaise de Kousséri est située à environ dix kilomètres de N'Djamena, sur la rive gauche de la rivière Logone, qui marque la frontière et qui est accessible par le pont de N'guéli. N'Djamena se situe à une centaine de kilomètres, à vol d'oiseau au sud du Lac Tchad. Le lac approvisionne en eau la ville et son agglomération (c'est l'une des raisons de l'assèchement du Lac Tchad depuis 1960). Bien qu'excentrée, N'Djamena, est le principal nœud de communication du Tchad. Les principales routes goudronnées du pays s'organisent autour de la capitale. N'djaména est ainsi situé à 450 km de la seconde ville du pays Moundou, et à 750 km d'Abéché, la plus grande ville de l'Est du Tchad.

3.5.2. Densité de la population

En 1911, l'agglomération comptait, 4000 habitants, vivant dans quatre quartiers, non compris celui des Européens. Deux d'importance numérique égale se détachent alors, chacun comptait 700 personnes : les Arabes et les Sarah. La population de N'Djamena est de 993492 habitants en 2009(RGPH ,2009).

Tableau 2 : Évolution de la population de N'Djamena

1937	1940	1947	1968	1993	2005	2009	2012
9976	12552	18375	126483	529555	721000	993492	1092066

Source : RGPH 2009

3.5.3. Organisation administrative

N'Djamena est la capitale et la plus grande ville du Tchad. Depuis 2002, elle a un statut particulier. Devenue une région cette même année, elle est divisée en dix Arrondissements municipaux et 64 quartiers.

3.6. Population de l'étude

Toute recherche scientifique à l'instar de la nôtre s'intéresse à une population étant donné qu'elle constitue un groupe de personnes concerné par les objectifs de l'étude et que les résultats seront mis à la disposition de celle-ci en vue de trouver des solutions à un problème auquel elle est confrontée. Selon Fokeng, Chaffi et Bomba (2014, p.84), la population de l'étude est comme la « collection (ou l'ensemble) sociologique de personnes auprès de qui l'étude, eu égard à ses objectifs et à ses hypothèses peut et doit avoir lieu ». Elle est constituée d'un ensemble global qui est la population cible et des sous-ensembles spécifiques qui sont : la population accessible et l'échantillon.

3.6.1. Population cible

La population cible de cette étude renvoie à la population souche ou parente qui englobe l'ensemble des individus répondant aux critères globaux de l'étude. Ainsi, les individus répondant aux critères de cette étude sont les élèves du lycée Féminin d'Amriguebé dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena. Selon les données recueillies auprès du service statistique du Lycée de l'année 2022-2023 Il y a neuf cents quarante-cinq (945) population cible répartie comme suit :

Neuf cent (900) élèves, Quarante (40) enseignant(es) (instituteurs, instituteurs adjoints et les maitres communautaires) et cinq (05) Personnel administratifs dudit Lycée.

Tableau 3: Effectif de la population cible

Effectif des élèves	Effectif des enseignants/tes	Effectif des personnels administratifs	Effectif total
900	40	05	945

Source : registre du Lycée Féminin de l'année scolaire 2022-2023

3.6.2. Population accessible

C'est une partie de la population cible qu'on peut atteindre sans difficulté manifeste. C'est une partie de la population cible qu'on peut facilement approcher ou atteindre réellement pendant les investigations. Dans le cadre de cette recherche, la population accessible est constituée des élèves, des enseignants/tes et des personnels administratifs du Lycée. D'après l'effectif des élèves, des enseignants/tes et du personnel administratif ci haut, si nous essayons de prendre cent cinquante (150) élèves, trois (03) enseignants et trois (03) personnels administratifs, nous aurons en tout cent cinquante-six (156) populations accessibles.

Tableau 4 : Effectif de la population accessible

Effectif des élèves	Effectif des enseignants. tes	Effectif du personnel administratif	Effectif total
150	03	03	156

Source : registre du Lycée Féminin de l'année scolaire 2022-2023

3.7. Échantillonnage et échantillon

3.7.1. Échantillonnage

L'échantillonnage est « un procédé qui consiste à sélectionner au sein de la population cible les répondants dont les réponses pourront être généralisées à l'ensemble » Fokeng et al (2014, p.83). Il y a plusieurs types d'échantillonnages qui sont : l'échantillonnage probabiliste, aléatoire simple, par quota, aléatoire stratifié, par grappes, systématique, non probabiliste, par commodité etc. La technique d'échantillonnage qui sied à notre étude est l'échantillonnage aléatoire simple.

- **Échantillonnage aléatoire simple**

Dans cet échantillonnage, chaque unité de la population a la chance d'être incluse dans l'échantillon. Par conséquent, l'échantillon possible a aussi la même chance d'être sélectionné. Cette technique nous permettra de recueillir les réponses représentatives sur notre population d'étude et fait en sorte que les participants de l'étude ont les mêmes chances d'être sélectionnées et de faire partie de l'échantillon. Pour (Fonkeng et al, 2014), cette technique est la plus cohérente parce qu'elle permet de généraliser les résultats de l'échantillon à l'ensemble de la population, étant donné que dans un ensemble nous avons choisi le Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena, au sein duquel nous espérons avoir une méthode applicable à notre technique d'échantillonnage.

3.7.2. Échantillon

L'échantillon se définit comme un fragment ou la petite quantité de population parente auprès de qui l'étude est susceptible d'être menée. L'échantillon est aussi un ensemble d'individus extrait d'une population étudiée de manière à ce qu'il soit représentatif de la population mère pour l'objet de l'étude (Fortin, Coté, et Filion, 2005). En effet, l'échantillon doit par conséquent posséder toutes les caractéristiques de la population d'enquête d'où il est tiré afin de généraliser les conclusions à l'ensemble du groupe. Il faut souligner qu'il est impossible d'interroger toute une population pour des raisons de coût et de temps, ce qui conduit le chercheur à échantillonner un petit groupe pour ensuite extrapoler les résultats, qu'il établit à la population. Notre échantillon doit être en droite ligne avec l'objet de notre étude. Ainsi, il y a plusieurs lycées dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena, mais nous avons choisis comme l'échantillon principal le lycée Féminin d'Amriguebé de la ville de N'Djamena. Pour obtenir un échantillon représentatif, nous avons procédé aléatoirement à choisir les différentes composantes de notre population mère dont cent cinquante (150) élèves trois (03) enseignant) et deux (02) personnels administratifs dudit lycée ; ce qui nous donne au total cent cinquante-cinq (155) échantillons sur la taille de la population mère de neuf cent quarante-cinq (945). Nous pensons également que la taille de cet échantillon peut être représentative pour notre étude.

3.7.3. Le pré-test

C'est l'épreuve qui consiste à vérifier l'efficacité et la valeur du questionnaire auprès d'un échantillon réduit. Il permet de tester avant, pour vérifier si les données recueillies sont nécessaires pour répondre aux objectifs de l'enquête. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi au hasard trente (30) élèves, deux (02) enseignants/tes et un (01) personnel administratif pour vérifier la validité de notre questionnaire. Ce pré-test nous a permis de faire quelques modifications nécessaires dans notre questionnaire notamment le réajustement des items mal formulés pour une compréhension claire et exacte de la part des répondants. Par ailleurs ce pré-test nous a permis d'évaluer le temps mis par les répondants pour y répondre.

3.8. Méthodes d'analyse des données

Les données recueillies sur le terrain ont été analysées en fonction de leur nature quantitative et qualitative.

3.8.1. Méthode d'analyse des données quantitatives

- **Statistique descriptive**

La statistique a pour but de faire les tests de fréquences. Elle permet au chercheur de représenter les propriétés d'un ensemble des données. Il s'agit davantage de faciliter la visualisation des données, de relever leur structure sous-jacente et d'extraire certaines variables importantes (Fokeng et al 2014, p.20).

3.8.2. Méthode d'analyse des données qualitatives

- **Analyse de contenu**

En plus de la statistique inférentielle, nous avons également préconisé l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est un ensemble permettant de décrire tout contenu de communication en vue de l'interpréter. Elle peut être un ensemble des instruments méthodologiques qui s'organise autour des items. On peut aussi définir l'analyse de contenu comme un mode de traitement de l'information s'appliquant à toute forme de communication, de discours et d'images (Fortin et al.2005). Elle nous sert à décrire et à déchiffrer tout passage de signification d'un émetteur à un récepteur. C'est alors une méthode d'analyse de données permettant l'exploitation de contenu du discours afin d'établir la signification et de permettre une compréhension éclairée de ce discours. Les données sont des informations auxquelles le chercheur accède au moyen de ses outils d'investigations. Ces données sont des éléments pouvant nous permettre de prendre un appui pour mener notre démonstration et convaincre les résultats (Fonkeng et al. 2014). Et si l'analyse est un système de découpage ou de destruction en morceau avant l'arrangement, il nous est indispensable d'avoir des outils nécessaires pour procéder à cette tâche si complexe. Tous ces outils d'analyse peuvent nous aider à comprendre le contenu des données codées et susceptibles de nous fournir des informations fiables par rapport à la démarche mixte que nous avons entreprise pour tirer une conclusion pertinente de nos hypothèses de recherche. Ainsi, pour un travail fiable et crédible, nous cherchons à éviter le calcul manuel qui est sujet aux erreurs afin de minimiser la marge d'erreur, nous utiliserons l'analyse des données par le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Science) car il nous permet d'effectuer un calcul avec plus de précision et de certitude

Ce chapitre était consacré à la présentation des différents éléments qui rendent compte du comment les données ont été collectées, à partir de quoi et comment elles ont été analysées. Nous avons choisi de travailler dans le Lycée Féminin de la ville de N'Djamena Commune de siège de la capitale politique de la République du Tchad pour son caractère cosmopolite. Aussi,

nous avons choisi le Lycée Féminin bilingue à cause de la motivation sur l'amélioration de la qualité de l'éducation des jeunes filles pour leur véritable autodétermination. Le questionnaire et le guide d'entretien ont servi d'outils de collecte de données et pour leur analyse les tests statistiques : la corrélation et la régression ont été utilisées. Enfin, quelques difficultés liées à la disponibilité des enseignants, des personnels administratifs à cause de leur réticence ou manque de volonté de traitement de l'information qui s'applique à toute forme de discours, d'images et de communication. Elle vise une lecture seconde d'un message, pour substituer à l'interprétation intuitive ou instinctive : une interprétation construite (Bardin, 1989). Ce n'est ni la représentativité, ni la généralisation mais plutôt la singularité et la fertilité des données non numériques qui intéressent dans la recherche qualitative (Paillé, 1996). Cette préoccupation rencontre le postulat de l'analyse qualitative à l'effet que « l'essence de la signification du phénomène étudié réside dans la nature, la spécificité même des contenus du matériel étudié plutôt que dans sa seule répartition quantitative » (L'Écuyer, 1990, p.31).

3.9. Difficultés du terrain

- La difficulté liée à la collecte des données, collecter les données n'a pas été facile car c'est difficile d'entrer en contact avec les responsables d'établissements pour l'entretien compte tenu de leur agenda chargé. Il a fallu attendre deux semaines pour les rencontrer. Du côté des élèves, elles ont eu un peu de difficulté dans la maîtrise des items, il nous a fallu un tout petit temps pour leur expliquer avant la collecte des données. Aussi, certaines élèves n'ont pas ramené le questionnaire distribué.
- La non maîtrise de certaines parties de la modélisation de données nous a amené à faire un calcul manuel au niveau de statistique descriptive avant de solliciter l'aide d'un informaticien pour intégrer la base des données d'où l'analyse par SPSS version 2.0. Bien que des erreurs ont été évitées, cet exercice nous a pris le temps considérable pour arriver à un bon résultat. À cela s'ajoute les difficultés d'ordre financier, documentaire et méthodologique sans toutefois, oublier la difficulté liée à la collecte des données suite à la crise politique liée à la gestion de la transition et du Dialogue national inclusif.

3.9.1. Les ressources documentaires

La non disponibilité de certaines données nécessaires liées à la documentation, bien que l'éducation des jeunes filles et leur autodétermination est d'actualité au Tchad. Nous avons eu des difficultés à entrer en possession du document sur le taux de scolarité des jeunes filles avec les responsables de l'établissement. Nous avons eu du mal à obtenir des documents renseignant

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES DONNÉES ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Sur les indicateurs d'amélioration de la qualité de l'éducation des jeunes filles et de leur autodétermination pour l'élaboration de notre revue de la littérature, donc, nous avons exploité le peu d'information qui sont disponibles.

3.9.2. Le terrain

Sur le terrain la tâche n'a pas été facile ni aisée étant donné que la présente étude concerne les chefs d'établissements, les enseignants et les élèves. Nous sommes passée par les responsables d'établissement pour avoir l'autorisation de s'entretenir et de questionner les personnes cibles. Cela a été fait sur plusieurs rendez-vous. En ce moment où le pays traverse la crise institutionnelle et politique liée et à la mort tragique du feu président Idriss Deby Itno précisément la tension autour de l'organisation du dialogue national inclusif et les conflits éleveurs-agriculteurs généralisés et la pénurie du carburant et des gaz butanes ont entraîné des grèves des différents syndicats et des manifestations des élèves. Tous les acteurs étaient réticents à s'ouvrir aux personnes qu'ils ne connaissaient pas. Entend que chercheuse, nous avons pu nous adapter aux difficultés afin de parvenir au terme de notre étude.

3.10. Procédure de collecte des données

Collecter les données sur le terrain c'est enregistrer ou aller sur le terrain à la quête des informations utiles pour l'analyse. Grâce à l'autorisation de recherche délivrée par Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation, nous nous sommes rendu à la Commune du 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena précisément dans le Lycée Féminin bilingue d'Amriguebé pour nous présenter aux autorités administratives du Lycée afin d'obtenir leur accord. Ensuite nous nous sommes rendus sur rendez-vous de Madame la proviseure du Lycée Féminin Bilingue pour des informations précises sur le nombre des élèves et des enseignants. Au terme de la collecte des données, nous sommes passés à la méthode d'analyse des données pour rendre notre recherche scientifique.

Ce chapitre porte sur la présentation des données collectées auprès des élèves. Pour ce faire, des graphiques sont utilisés. À la suite de chaque présentation, un commentaire est fait afin de mettre en exergue les éléments saillants des différentes présentations.

4.1. Présentation des données et analyse descriptive des données de l'étude

Pour présenter nos données, nous avons fait usage de la statistique descriptive. Pour ce faire, nous avons procédé à un tri simple. Ce tri s'est fait dans des tableaux dits tableaux de distribution ou répartition des fréquences et aussi dans les graphiques. Les tableaux de distribution des fréquences sont des tableaux à une entrée qui ne contiennent qu'une variable. Ce sont des tableaux qui présentent les catégories de la variable et les données numériques correspondantes. Chaque tableau est précédé d'une petite introduction. Sur la première ligne à la première colonne, se retrouve le nom de la variable et, sur les autres lignes de la même colonne, ses diverses catégories jusqu'à « total ». Dans la deuxième colonne, est indiqué en nombre absolu, le nombre d'individus correspondant à l'une ou l'autre catégorie. Dans la troisième colonne, est donné le pourcentage calculé sur l'ensemble des éléments du tableau de ceux se situant dans l'une ou l'autre catégorie. Enfin, chaque tableau est suivi des notes explicatives nécessaires à la compréhension de ce dernier.

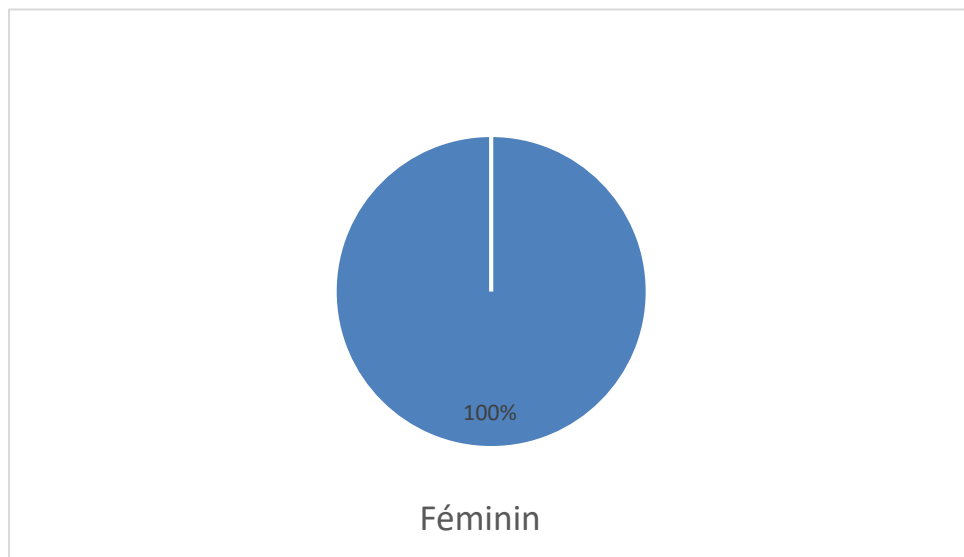
4.1.1. Identification des sujets

L'identification de nos sujets regroupe les items portant sur le genre, l'âge, la situation matrimoniale et la classe fréquentée.

4.1.1.1. Identification des sujets selon leur sexe

Graphique N° 1: Identification des sujets selon leur sexe

Cet item nous a permis d'identifier nos sujets en fonction du genre.



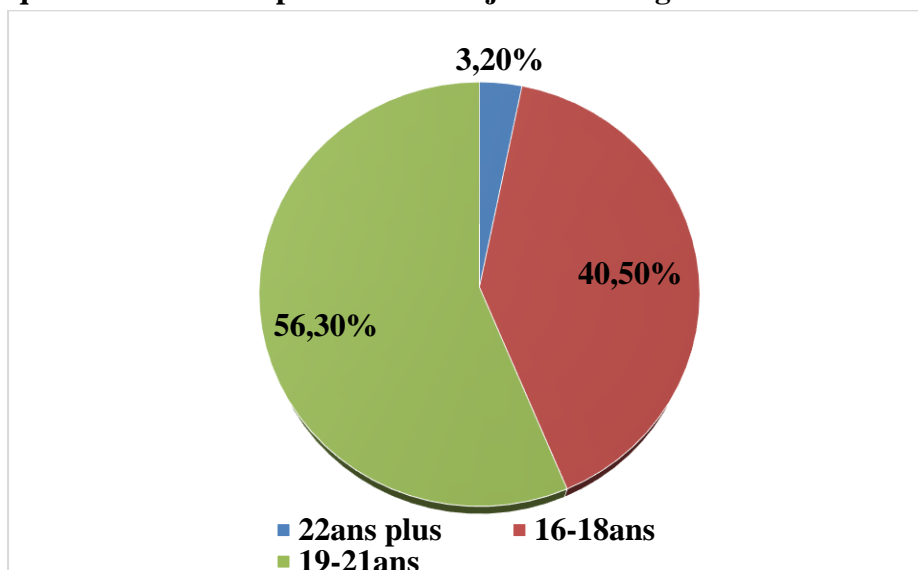
Source : enquête de terrain Avril 2023

L'observation du graphique n° 1 nous montre que les sujets sont à 100% de sexe féminin. Ainsi l'objectif de notre étude qui est celui d'étudier la relation existante entre l'éducation des jeunes filles et leur autodétermination au Tchad a bel et bien son sens.

4.1.1.2 Identification des sujets selon leur âge

Nous avons voulu ici répartir les sujets en fonction de leur âge, car l'âge fait partie de l'un des critères qui définit notre population d'étude.

Graphique n° 2: Item2. Répartition des sujets selon l'âge



Source : enquête de terrain Avril 2023

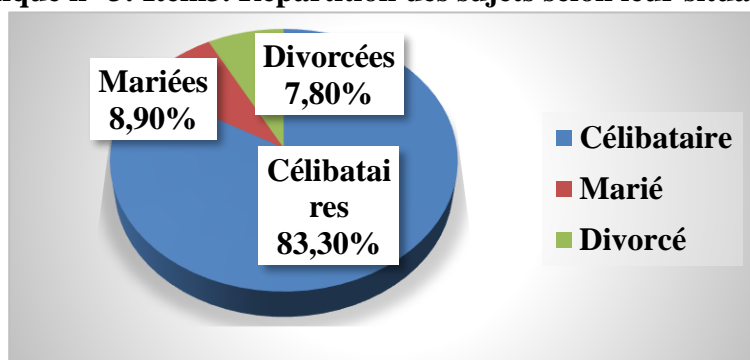
D'après le graphique n°2, les sujets âgés de 19-21 ans ont un pourcentage de 56,30%. Celles âgées de 16-18 ans les suivent avec un pourcentage de 40,50%. Celles âgées de 22 ans et plus arrivent en troisième position avec un pourcentage de 3,20%.

Ceci montre que les jeunes âgées de 19 à 21 ans sont des sujets les plus représentés dans la population de notre étude.

4.1.1.3 Identification des sujets selon la situation matrimoniale

Nous voulons connaître ici la situation matrimoniale des sujets.

Graphique n° 3: Item3. Répartition des sujets selon leur situation matrimoniale.



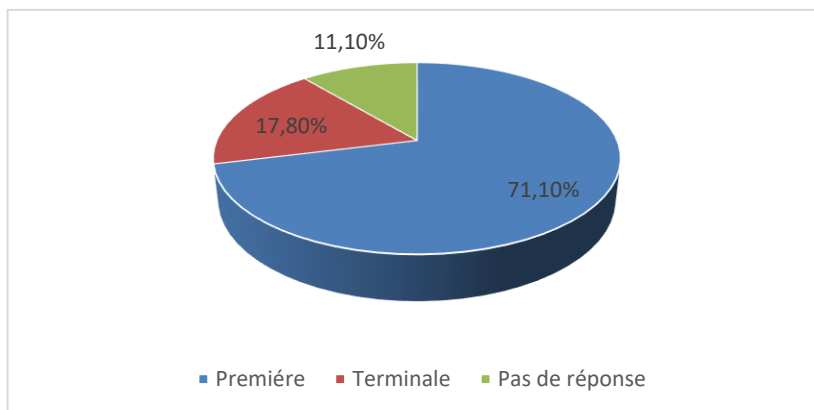
Source : enquête de terrain Avril 2023

Les résultats du graphique n°3 montrent que 83,3% de nos répondantes sont des célibataires ; 8,9 % des sujets sont des mariées et 7,8 % des répondantes sont des divorcées. Ceci montre que dans le Lycée Féminin du 5eme Arrondissement de la ville de N'Djamena, les élèves célibataires sont plus nombreuses que les mariées et les divorcées.

4.1.1.4 Identification des sujets selon le niveau scolaire

Nous voulons connaître ici le niveau scolaire de nos répondantes.

Graphique n° 4 : Item4. Répartition des sujets selon leur niveau scolaire



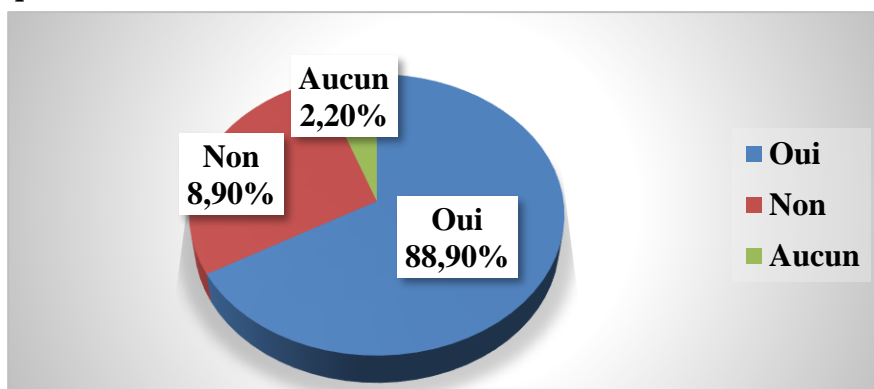
Source : enquête sur le terrain Avril 2023

Les résultats du graphique n°4 permettent de constater que 11,1 % de nos répondantes n'ont pas répondu ; 71,1 % des sujets sont en classe de première et 17,8% sont en classe de terminale. Nous pouvons déclarer que la majorité de nos répondantes sont les élèves de la classe de première.

4.1.2 Les sous-dimensions de la qualité de l'enseignement

La deuxième partie de notre instrument de collecte de données est relative à la qualité de l'enseignement.

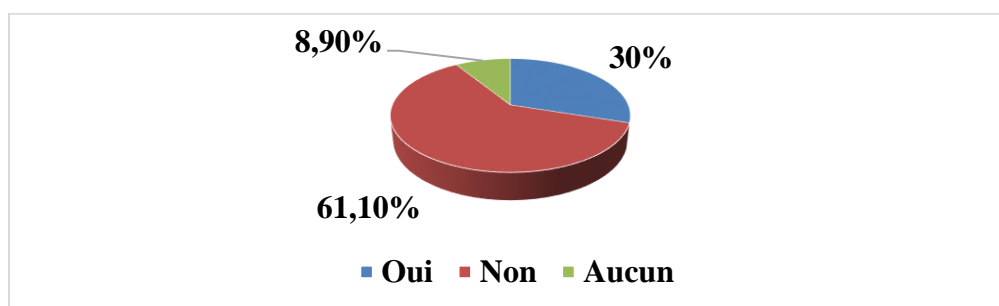
Graphique n° 5: Item 5. Pensez-vous que les enseignants de votre établissement disposent-ils des compétences et qualifications nécessaires pour vous dispenser un enseignement de qualité ?



Source : enquête sur le terrain Avril 2023

L'observation du graphique n°5 nous permet de constater que 88,9 % de nos répondantes pensent que les enseignants de leur établissement disposent des compétences et qualifications nécessaires pour leur dispenser un enseignement de qualité ; 8,9% pensent que les enseignants de leur établissement ne disposent pas des compétences et qualifications nécessaires pour leur dispenser un enseignement de qualité et 2,2 % n'ont aucune idée de tout cela. Nous concluons que la grande partie de nos répondantes sont d'avis que leurs enseignants disposent des compétences et qualifications nécessaires pour leur dispenser un enseignement de qualité.

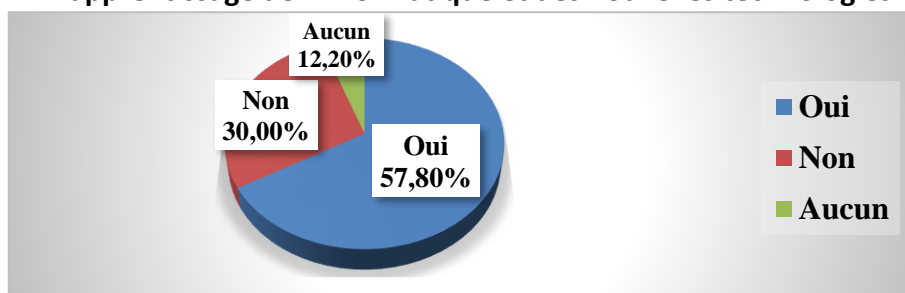
Graphique n° 6: Item 6. Selon vous, est ce que les livres sont disponibles et accessible en qualité et quantité au sein de votre établissement pour vous permettre un enseignement de qualité ?



Source : enquête sur le terrain Avril 2023

L'observation du graphique n°6 nous permet de constater que 61,1 % de nos répondantes n'ont pas affirmé que les livres sont disponibles et accessible en qualité et quantité au sein de leur établissement pour leur permettre un enseignement de qualité ; 30% ont affirmé que les livres sont disponibles et accessible en qualité et quantité au sein de leur établissement pour leur permettre un enseignement de qualité et 8,9% n'ont pas répondu à cette question. Nous concluons que la majorité des élèves du lycée Féminin n'est pas d'accord de la disponibilité et l'accessibilité des livres dans leur établissement pour leur permettre un enseignement de qualité.

Graphique n° 7: Item N°7 : A votre connaissance votre établissement encourage-t-il l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies ?

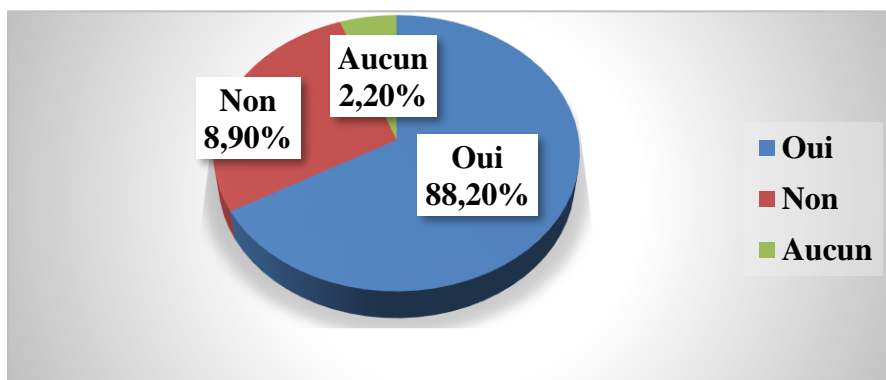


Source : enquête sur le terrain Avril 2023

L'observation du graphique n°7 nous permet de constater que 57,8 % des élèves du Lycée Féminin confirment que leur établissement encourage l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies ; 30% disent le contraire et 12,2 % n'ont pas donné leurs opinions à cette question. Il ressort de ce constat que plus de la moitié des sujets approuvent que l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies est encouragé dans leur établissement.

4.1.3 Les sous-dimensions de la qualité d'apprentissage

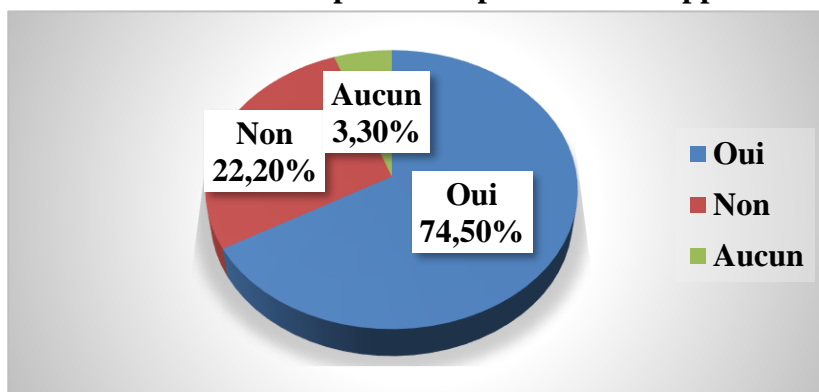
Graphique n° 8 : Item 8. Selon vous, votre établissement dispose-t-il des matériels didactiques pour vous permettre un apprentissage de qualité ?



Source : enquête sur le terrain Avril 2023

La lecture du graphique n°8 nous permet de voir que 88,20 % des élèves disent que leur établissement dispose des matériels didactiques pour leur permettre d'étudier un apprentissage de qualité tandis que 8,9 % disent que leur établissement ne dispose pas des matériels didactiques adéquats pour leur permettre un apprentissage de qualité et 2,2% n'ont pas donné leur avis à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que le Lycée féminin du 5^{ème} arrondissement de la Ville de N'Djamena dispose des matériels didactiques adéquats permettant à ses élèves d'avoir un apprentissage de qualité.

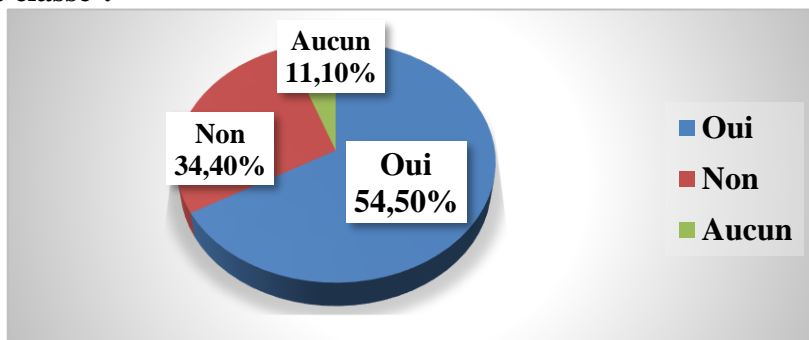
Graphique n°9 : Item 9 : Selon vous, les conditions d'apprentissage sont-elles réunies au sein de votre établissement pour vous permettre un apprentissage de qualité ?



Source : enquête sur le terrain Avril2023

La lecture du graphique n°9 nous permet de voir que 74,5 % des élèves disent que les conditions d'apprentissage de qualité sont réunies au sein de leur établissement, tandis que 22,2 % disent que les conditions d'un apprentissage de qualité ne sont pas réunies au sein de leur établissement afin qu'elles aient un apprentissage de qualité et enfin 3,3% n'ont pas donné leur avis à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que les conditions sont réunies pour un apprentissage de qualité au sein du Lycée féminin dans le 5^{ème} arrondissement de N'Djamena.

Graphique n°10: Item 10 : faites-vous souvent des exercices pratiques avec vos camarades de classe ?

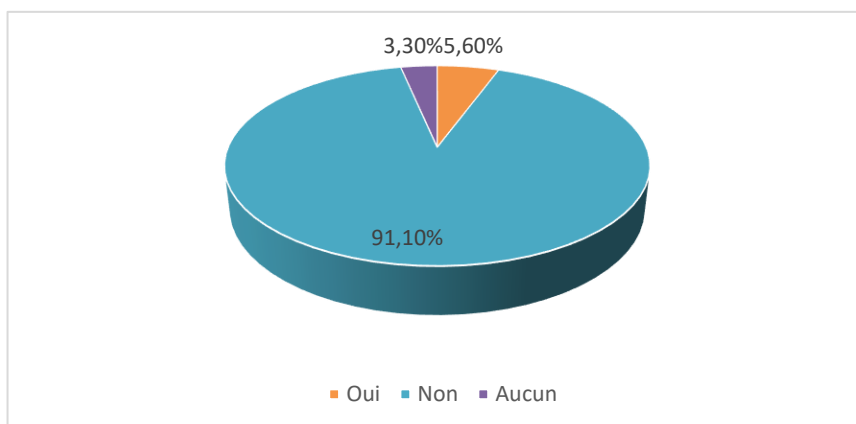


Source : enquête sur le terrain Avril 2023

L'observation du graphique n°10 nous permet de constater que 54,5 % des sujets affirment qu'elles font souvent des exercices pratiques afin d'améliorer la qualité de leur apprentissage, 34,4% disent qu'elles ne les font pas et 11,1% n'ont pas répondu à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité des élèves du lycée féminin fait les exercices pour améliorer la qualité de leur apprentissage.

4.1.3. Les sous-dimensions de la qualité de l'environnement éducatif

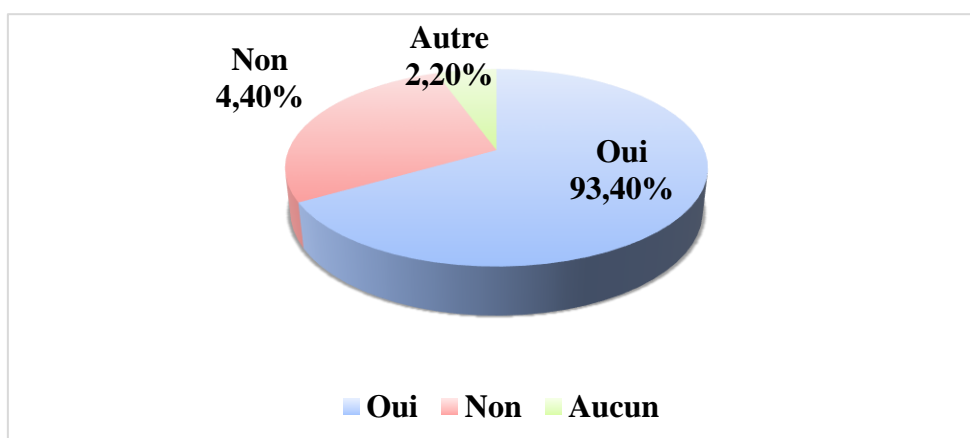
Graphique n°11 : Item 11. D'après vous, votre établissement dispose-t-il des agents de sécurité pour vous permettre d'étudier dans les bonnes conditions ?



Source : enquête sur le terrain Avril 2023

L'observation du graphique n°11 montre que 91,1% des sujets disent que leur établissement ne dispose pas des agents de sécurité pour leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions, 5,6 % des sujets ne pensent pas autant et 3,3% n'ont pas répondu à cette question. Nous pouvons à partir de ce constat dire que la majorité des sujets affirment que leur établissement ne dispose pas des agents de sécurité pour leur permettre d'étudier dans des bonnes conditions.

Graphique n°12: Item 12. À votre connaissance, existe-t-il au sein de votre établissement une bonne collaboration entre vos enseignants ?

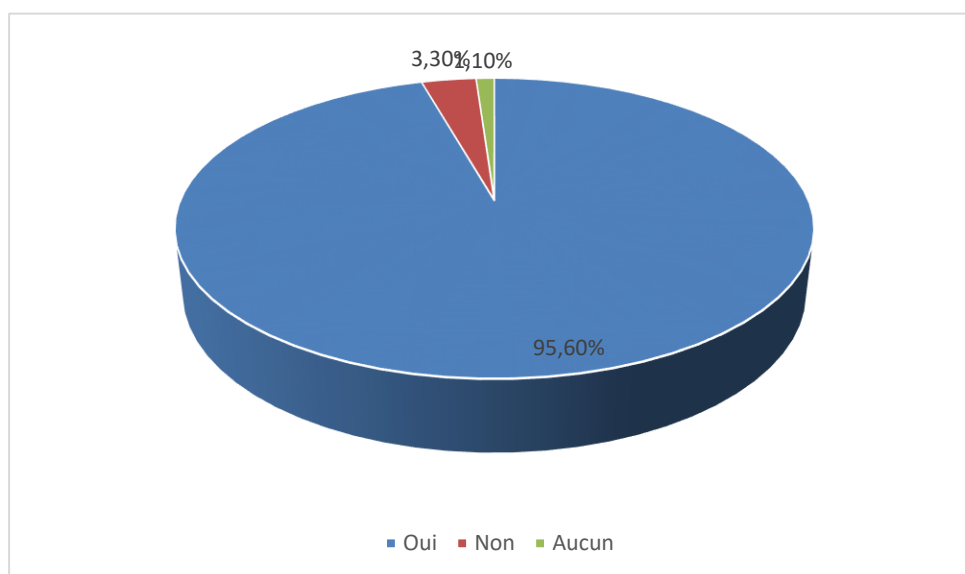


Source : enquête sur le terrain Avril 2023

L'observation du graphique n°12 nous permet de constater que 93,4 % des sujets questionnées confirment qu'il existe au sein de leur établissement une bonne collaboration entre

leurs enseignants ; 4,4% disent qu'il n'existe pas au sein de leur établissement une bonne collaboration entre leurs enseignants et 2,2% n'ont pas donné leur avis par rapport à cette question. Nous concluons que la majorité des sujets affirment qu'il existe une bonne collaboration des enseignants de leur établissement.

Graphique n°13 : Item 13. Selon-vous, existe-t-il une méthode de gestion de discipline au sein de votre établissement ?



L'observation du graphique n°13 nous permet de constater que 95,6 % des sujets confirment qu'il existe une méthode de gestion de discipline dans leur établissement ; 3,30% disent qu'il n'existe pas une méthode de gestion de discipline dans leur établissement et 1,1% n'ont pas donné leur avis par rapport à cette question. Nous concluons que l'établissement dispose une méthode de gestion de discipline.

4.2. Vérification et interprétation des résultats

Nous procédons après la présentation descriptive des données recueillies sur le terrain à l'analyse inférentielle. Vu que nos variables sont mesurées sur l'échelle nominale ordinaire, nous cherchons à déterminer le lien entre les 2 variables à savoir la VI et la VD. Partant de nos analyses, nos variables indépendantes vont être croisées à la variable dépendante. Cet exercice nous permet de passer à la vérification de chaque hypothèse de notre étude.

4.2.1 La vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)

Pour la vérification de nos résultats, nous avons fait usage de la statistique inférentielle, notamment, l'analyse de corrélation. Celle-ci se définit comme une technique statistique

permettant au chercheur de mesurer et de décrire le lien existant entre deux variables. Il s'agit, d'étudier la relation existante entre l'éducation des jeunes filles et autodétermination au Tchad : le cas du Lycée féminin dans le 5^{eme} Arrondissement de ville de Ndjamena. Il faut aussi noter que nous avons éliminé la catégorie des répondants de la modalité « pas de réponse » dans cette partie. Pour y parvenir, nous avons éclaté notre hypothèse générale en trois hypothèses de recherche.

Cette hypothèse est formulée comme suit : « l'éducation des jeunes filles du Lycée féminin dans le 5^{eme} Arrondissement de la ville de N'Djamena influence positivement l'autodétermination ».

•**Émission des hypothèses nulle et de recherche**

H₀ : l'éducation des jeunes filles du Lycée féminin dans le 5^{eme} Arrondissement de la ville de N'Djamena n'influence pas positivement l'autodétermination.

H_a : l'éducation des jeunes filles du Lycée féminin dans le 5^{eme} Arrondissement de la ville de N'Djamena influence positivement sur l'autodétermination.

Tableau 5 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr1

La qualité de l'enseignement des jeunes filles	L'autodétermination au Tchad		
	Non	Oui	Somme marginale par colonne
Non	Effectif 67	Effectif 72	139
	Effectif théorique 51.35	Effectif théorique 87.64	
	Khi deux 4.76	Khi deux 2.79	
Oui	Effectif 42	Effectif 114	156
	Effectif théorique 57.64	Effectif théorique 98.35	
	Khi deux 4.24	Khi deux 2.49	
Somme marginale par ligne	109	186	295
Proportion attendues sous H ₀	0.369	0.630	1

Tableau des contingences calculées des CIJ à partir des OIJ	14,26
---	-------

Source : enquête de terrain Avril 2023

Nous remarquons que l'effectif théorique (ou attendu) se distingue de l'effectif observé dans l'échantillon. S'il n'y avait pas de relation entre les deux variables, l'effectif et l'effectif théorique seraient identiques. La différence est-elle significative ? Nous pouvons évaluer le tout à partir de la statistique Khi-2 global qui est de 14,26. On remarque que l'écart ou la distance entre l'hypothèse nulle (occurrences attendues) et la situation réelle (occurrences observées) se situe au niveau de 4.76. La valeur de Khi-2 est une quantification de cet écart. Plus la valeur sera élevée, plus l'écart entre l'hypothèse nulle et la situation réelle sera grand. Dans ce cas-ci, notre degré de liberté est 1.

4.2.2. Vérification de l'hypothèse de recherche 2 (HR2)

Tableau 6 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr2

La qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination

La qualité d'apprentissage des jeunes filles	L'autodétermination au Tchad		
	Non	Oui	Somme marginale par colonne
Non			
Effectif	26	108	134
Effectif théorique	33,02	100,97	
Khi deux	1,49	0,48	
Oui			
Effectif	44	106	150
Effectif théorique	36,79	113,02	
Khi deux	1,33	0,43	
Somme marginale par ligne	70	214	284
Proportion attendue sous H0	0,246	0,753	1
Tableau des contingences calculées des CIJ à partir des OIJ			3,73

Source : enquête de terrain Avril2022

Le tableau ci-dessus nous présente la contingence de 2 variables de la deuxième hypothèse secondaire de notre étude à savoir qu'il y a une influence des conditions d'étude des jeunes filles sur leur autodétermination. Les chiffres dans ce tableau sont parlants les entiers représentent les effectifs observés et les décimaux représentent quant à eux les fréquences théoriques. Selon la table statistique, on remarque que le Khi-deux général calculé est 3,73. L'écart à l'indépendance plus important ou la plus forte contribution à la liaison des deux variables calculées est de 1,49. Ce qui veut dire que la P-value $1,49 < 0,005$. Notre degré de liberté est toujours 1 et la ligne qui a une valeur standard de 5% soit 0,050.

4.2.3. Vérification de l'hypothèse de recherche 3 (HR3)

Tableau 7 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr3

La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte leur autodétermination.

La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles	L'autodétermination au Tchad		
	Non	Oui	Somme marginale par colonne
Non			
Effectif	62	78	140
Effectif théorique	47,46	92,53	
Khi deux	4.45	2.28	
Oui			
Effectif	37	115	152
Effectif théorique	51,53	100,46	
Khi deux	4.09	2.10	
Somme marginale par ligne	99	193	292
Proportion attendue sous H0	0.33	0.660	1
Tableau des contingences calculées des CIJ à partir des OIJ			12.92

Source : enquête de terrain Avril 2023

On observe dans ce tableau que la plus forte contribution à la liaison des deux variables calculées est de $4,45 > 0,005$. Vu cette valeur, on peut dire que cet écart est dû aux effectifs observés et effectifs attendus calculés. On doit donc rejeter l'hypothèse nulle qui postule que la qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles n'impacte pas sur leur autodétermination. En revanche on accepte l'hypothèse alternative.

4.2.4. Récapitulatif de vérification des hypothèses de recherche

Après vérification de nos hypothèses de recherche HR1, HR2 et HR 3 nous aboutissons aux conclusions que nous pouvons récapituler dans le tableau.

Tableau 8 : Récapitulatif des hypothèses de recherche

Hypothèses	Khi2 calculé	Degré de liberté	P-value	Décision	Conclusion
HR1	14,26	1	0,00	Sig>0,05 Ha est acceptée et H0 est rejetée	HR1 est confirmée
HR2	3,73	1	0,00	Sig>0,05 Ha est acceptée et H0 est rejetée	HR2 est confirmée
HR3	12,92	1	0,00	Sig>0,05 Ha est acceptée et H0 est rejetée	HR3 est confirmée

Source : enquête de terrain Avril 2020

En observant ce tableau de récapitulation, nous constatons que HR1, HR2 et HR 3 sont confirmées car les données issues de nos 3 hypothèses secondaires, après analyse des tableaux de contingence donnent des résultats positifs. Les tests de Khi-2 prennent en compte toutes les caractéristiques de notre échantillon. Au demeurant, nous pouvons dire que les différentes articulations ayant conduit aux résultats sont parties de la descriptive des résultats de notre enquête aux tests visant à vérifier les hypothèses de recherche. Il ressort de cette vérification que notre hypothèse générale est confirmée à 100% par le simple fait que nos hypothèses de recherche ont été acceptées. Autrement dit, l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5eme Arrondissement de la ville de N'Djamena influence positivement leur

autodétermination. À présent nous passons à la synthèse et à la discussion de ces résultats qui font l'objet du cinquième chapitre.

4.3. Présentation des résultats et analyses des contenus de l'étude

Dans le cadre de cette étude, la présentation et l'analyse des résultats se fera par hypothèse et par cas. Il sera question de sortir de chaque discours eu en entretien avec les sujets, les portions correspondantes aux indicateurs mentionnés. L'analyse se fera sous forme de tableau et suivant une codification précise. Nous aurons les symboles (+ -) pour désigner respectivement le contenu du discours allant dans le sens de l'hypothèse et celui n'allant pas le sens de l'hypothèse de recherche.

4.3.1. Thème 1 : La qualité de l'enseignement

Tableau 9 : Analyse du sujet 1



Age : 504.3 ans

Sexe : féminin

Poste occupé : proviseure

Niveau d'étude : Licence

Situation matrimoniale : mariée

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	codage	Décision
Compétences et qualifications des enseignants	Les enseignants de mon lycée Féminin Bilingue d'Amrignebé sont des chevronnés. Ils ont toutes les qualifications et compétences requises pour dispenser un enseignement de qualité.		+ (positif)
Disponibilité et accessibilité des livres en qualité et quantité	Parlant de la disponibilité des livres, je dirai que les livres qui sont disponibles dans notre bibliothèque ne sont pas au programme des livres réactualisés. Toutes les œuvres qui existent ne sont pas d'actualité.		- (négatif)

Apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies	<p>Bien sûr ! notre établissement encourage les élèves à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies.</p> <p>Nous avons la salle de multimédia qui compte 45 ordinateurs et un enseignant en informatique pour former nos élèves.</p>	↑	+ (positif)
---	---	---	--------------------

Source : enquête de terrain Avril 2023

Tableau 10 : Analyse du sujet 2

Age : 40 ans


Sexe : Féminin

Poste occupé : censeure

Niveau : Licence

Situation matrimoniale : mariée

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	codage	Décision
Compétences et qualifications des enseignants	Notre établissement a des enseignants qui sont sortis des écoles normales supérieures, bien formés donc ils disposent des compétences et qualifications nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité.	↑	+ (positif)
Disponibilité et accessibilité des livres en qualité et quantité	Si, les livres sont disponibles en quantité raisonnable mais pas en qualité. Donc nos enseignants ainsi que nos élèves se débrouillent ailleurs dans les autres bibliothèques.	↓	- (négatif)

Apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies	Oui, il Ya une salle d'informatique avec quelques machines au sein de notre établissement.		+ (positif)
---	--	---	----------------

Source : enquête de terrain Avril 2020

Tableau 11 : Analyse du sujet 3




Age : 45

Sexe : Masculin

Fonction : enseignant

Niveau d'étude : Master

Situation matrimoniale : marié

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	codage	Décision
Compétences et qualifications des enseignants	Oui, je dispose des compétences et qualifications nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité au sein de cet établissement. par ce que je suis sorti de l'école normale supérieures et en plus de cela j'ai poursuivi mes études jusqu'en Master.		+ (positif)
Disponibilité et accessibilité des livres en qualité et quantité	Non, ici dans cet établissement les livres sont insuffisants. Donc nous sommes obligés d'aller dans les autres bibliothèques et sur le net pour compléter nos cours.		- (négatif)
Apprentissage de l'informatique et des	Oui, nous faisons aussi des cours en projection et des		+

nouvelles technologies	travaux pratiques en informatique pour encourager nos élèves à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies.		(positif)
------------------------	---	--	-----------

Source : enquête de terrain Avril 2023

4.2.2. Thème 2 : La qualité d'apprentissage

Tableau 12 : Analyse du sujet 1



Age : 50 ans


Sexe : féminin

Poste occupé : proviseure

Niveau d'étude : Licence

Situation matrimoniale : mariée

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	Codage	Décision
Disposition des matériels didactiques	Comme je venais de le dire, nous ne disposons pas assez des matériels didactiques adéquats pour favoriser la qualité de l'apprentissage.		- (négatif)
conditions d'apprentissage	Concernant les conditions d'apprentissage dans cet établissement, je dirai qu'elles ne sont pas réunies, car même si nous avons des latrines, la plupart est en état défectueux, dont il faut absolument réparer. En plus de cela il y a d'autres manquements que je ne peux pas tout dire ici.		- (négatif)

Exercices pratiques	Oui nos élèves se constituent souvent en groupe pour faire les exercices pratiques entre elles		+ (positif)
---------------------	--	--	----------------

Source : enquête de terrain Avril 2023

Tableau 13 : Analyse du sujet 2




Age : 40 ans

Sexe : Féminin

Poste occupé : censeure




Niveau : Licence

Situation matrimoniale : mariée

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	Codage	Décision
Disposition des matériels didactiques	Oui tel que les documents au programme. Par exemple en français c'est la nouvelle méthode qu'on utilise.		+ (positif)
Conditions d'apprentissage	Pour cette question, je dirai que les conditions d'apprentissage ne sont pas réunies pour un apprentissage de qualité malgré le financement de certains partenaires(BAD).		- (négatif)
Exercices pratiques	Oui, nos élèves font très bien des exercices pratiques à travers différents groupes qu'elles ont mis en place elles-mêmes.		+ (positif)

Source : enquête de terrain Avril 2023

Tableau 14 : Analyse du sujet 3**Age : 45****Sexe : Masculin****Fonction : enseignant****Niveau d'étude : Master****Situation matrimoniale : marié**

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	Codage	Décision
Disposition des matériels didactiques	Oui, notre établissement dispose des matériels didactiques qui sont adéquats mais en quantité insuffisante.		+ (négatif)
Conditions d'apprentissage	Les conditions d'apprentissage au sein de notre établissement ne sont pas entièrement réunies pour permettre un apprentissage de qualité.		- (négatif)
Exercices pratiques	Oui, nos élèves font souvent des exercices pratiques entre elles. En plus de cela, nous leur donnons des exercices et des travaux pratiques à faire en groupe.		+ (positif)

Source : enquête de terrain Avril 2023

4.2.3. Thème 3 : Qualité de l'environnement éducatif

Tableau 15 : analyse du sujet 1

Age : 50 ans

Sexe : féminin

Poste occupé : proviseure




Niveau d'étude : Licence

Situation matrimoniale : mariée

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	codage	Décision
Sécurité de l'établissement	Concernant la sécurité de l'établissement, ma réponse est non. Car nous ne disposons pas de sécurité publique et cela fait que ce sont les surveillants et l'administration qui veillent sur les élèves.	↓	- (négatif)
Collaboration entre les enseignants	Oui il existe une très bonne collaboration entre nous et nos enseignants ainsi qu'entre nos enseignants eux-mêmes.	↑	+ (positif)
Méthode de gestion de la discipline	Oui notre établissement dispose d'une méthode de gestion de la discipline qui est entre autre : l'application du règlement intérieur en cas de faute, la sanction, le blâme, le renvoi si là le degré de la faute est vraiment élevé.	↑	+ (positif)




Source : enquête de terrain Avril 2023

Tableau 16 : Analyse du sujet 2**Age : 40 ans****Sexe : Féminin****Poste occupé : censeure****Niveau : Licence****Situation matrimoniale : mariée**

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	Codage	Décision
Sécurité de l'établissement	Sécurité de l'établissement, nous n'en disposons pas mais il y a une sentinelle et l'administration qui se débrouille pour faire de son mieux en cas d'agression des élèves.		- (négatif)
Collaboration entre les enseignants	Si le Lycée féminin exerce et continu d'exercer, ça veut dire qu'il y a une très bonne collaboration nous entre nous et nos enseignants ainsi qu'entre nos enseignants eux-même. Sauf qu'il y a toujours l'esprit de convoitise quand c'est une femme qui est cheffe d'établissement.		+ (positif)
Méthode de gestion de la discipline	La méthode de gestion de la discipline est l'application du règlement intérieur à 100% rien que ça.		+ (positif)

Source : enquête de terrain Avril 2023

Tableau 17 : Analyse du sujet 3**Age : 45****Sexe : Masculin****Fonction : enseignant****Niveau d'étude : Master****Situation matrimoniale : marié**

Sous-thèmes	VD : Contenu du discours	Codage	Décision
Sécurité de l'établissement	Non, notre établissement ne dispose pas des agents de sécurité pour assurer la sécurité des élèves.		- (négatif)
Collaboration entre les enseignants	Oui, il y a une bonne collaboration entre nous et les élèves. Nous ne manquons pas de leur prodiguer des conseils sur la vie éducative et sociale.		+ (positif)
Méthode de gestion de la discipline	Oui il y a une méthode de gestion de la discipline au sein de votre établissement et c'est la discipline d'approche participative que nous utilisons comme méthode.		+ (positif)

Source : enquête de terrain Avril 2023

4.3. Analyse des contenus thématiques des entretiens

Thème 1 : La qualité de l'enseignement

Sous-thème 1 : Compétences et qualifications des enseignants

Nos répondants ont tenu des propos très positifs allant tous dans le même sens par rapport à cette question. Ils estiment que tous les enseignants ont des compétences et qualifications nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité. Ceci transparait dans le propos de **R1** : « les enseignants de mon lycée Féminin Bilingue d'Amriguebé sont des chevronnés. Ils ont toutes les compétences et les qualifications nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité. ». Dans la même optique le, **R2** martèle que : « Notre établissement a des enseignants qui sont sortis des écoles normales supérieures, bien formés donc ils disposent des compétences et qualifications nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité. ».

Sous-thème 2 : Disponibilité et accessibilité des livres en qualité et quantité

Certains répondants estiment que les livres sont disponibles en quantité mais leur qualité peine à se concrétiser. Voici le cas de **R2** : « Si, les livres sont disponibles en quantité raisonnable mais pas en qualité. Donc nos enseignants ainsi que nos élèves se débrouillent ailleurs dans les autres bibliothèques. ».

Sous-thème 3 : L'informatique et les nouvelles technologies

Nos répondants ont un point de vue favorable à l'encouragement des élèves à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies au sein de l'établissement. Cela se manifeste dans les propos de **R3** : « Oui, nous faisons aussi des cours en projection et des travaux pratiques en informatique pour encourager nos élèves à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies. ».

Thème 2 : La qualité d'apprentissage

Sous-thème 1 : Disposition des matériels didactiques

Les répondants affirment que la disponibilité des matériels didactique pose un grand problème au sein de leur établissement pour permettre un apprentissage de qualité. Voici la teneur de ce que dit le **R1**: « Comme je venais de le dire, nous ne disposons pas assez des matériels didactiques adéquats pour favoriser la qualité de l'apprentissage. ».

Sous-thème 2 : Conditions d'apprentissage

Les répondants affirment que les conditions sont un peu difficiles pour un apprentissage de qualité au sein de leur établissement le **R2** s'exprime en ce sens : « Pour cette question, je dirai que les conditions d'apprentissage ne sont pas réunies pour un apprentissage de qualité

malgré le financement de certains partenaires(BAD). ». Abordant dans le même sillage le **R1** dit que : « Concernant les conditions d'apprentissage dans cet établissement, je dirai qu'elles ne sont pas réunies, car même si nous avons des latrines, la plupart est en état défectueux, donc, il faut absolument réparer. En plus de cela il y a d'autres manquements que je ne peux pas tout dire ici.

Sous-thème 3 : Exercices pratiques

Les interviewés disent que les élèves de leur établissement font souvent des exercices pratiques afin d'améliorer la qualité de leur apprentissage. Le **R3** s'exprime en ce sens : « Oui, nos élèves font souvent des exercices pratiques entre elles. En plus de cela, nous leur donnons des exercices et des travaux pratiques à faire en groupe. ». S'exprimant toujours dans le même sens positif le **R1** dit que : « Oui nos élèves se constituent souvent en groupe pour faire les exercices pratiques entre elles. ».

Thème 3 : La qualité de l'environnement éducatif

Sous-thème 1 : Sécurité de l'établissement

Nos répondants ne sont pas flexibles par rapport à cette question, ils déplorent le fait que l'État ne les a pas affectés la sécurité publique malgré qu'ils aient introduit plusieurs fois les demandes pour cela. Le **R3** s'exprime en ce sens : « Non, notre établissement ne dispose pas des agents de sécurité pour assurer la sécurité des élèves. ». Le **R2** abordant dans le même sens négatif en disant que : « Sécurité de l'établissement ! non nous n'en disposons pas mais il y a une sentinelle et l'administration qui se débrouille pour faire de son mieux en cas d'agression d'une élève. ».

Sous-thème 2 : Collaboration entre les enseignants

Les répondants décrivent la très bonne collaboration qui existe l'administration et les enseignants ainsi qu'entre les enseignants eux-mêmes. Ceci se sent dans les propos de **R1** : « Oui il existe une très bonne collaboration entre nous et nos enseignants ainsi qu'entre nos enseignants eux-mêmes ». S'exprimant dans le même ordre de satisfaction, le **R3** dit que : « Oui, il y a une bonne collaboration entre nous et les élèves. Nous ne manquons pas de leur prodiguer des conseils sur la vie éducative et sociale. ».

Sous-thème 3 : Méthode de gestion de la discipline

Parlant de la méthode de gestion de la discipline, les propos de nos répondants sont tous positifs. Ils estiment que l'établissement dispose des méthodes de gestion de discipline qui sont entre autre : le règlement intérieur, la sanction, les blâmes etc. Ceci figure dans les propos de **R2** en ce sens : « Méthode de gestion de la discipline est l'application du règlement intérieur à

100% rien que ça. ». Allant dans le même ordre d'idée le R1 affirme que : « Oui notre établissement dispose d'une méthode de gestion de la discipline qui est entre autre : l'application du règlement intérieur en cas de faute, la sanction, le blâme renvoi si là le degré de la faute est vraiment élevé. ».

CHAPITRE V : INTERPRETATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce présent chapitre est le dernier chapitre de notre travail. Il s'agit notamment de l'aboutissement de notre démarche. Nous tentons ici de tirer des conclusions quant à la validité ou non de nos hypothèses de départ, faire la synthèse du lien entre l'hypothèse principale et les théories explicatives ainsi que les hypothèses spécifiques puis souligner difficultés rencontrées en énumérant quelques suggestions et perspectives en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation des jeunes filles au Tchad. Pour clarifier le problème majeur de cette étude, nous avons convoqué comme théorie principale, la théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (2002), qui démontre que le comportement des élèves s'explique par des raisons qui sont à la base de leur motivation. Ces facteurs peuvent être internes ou externes.

5.1. Interprétation et Discussion des résultats

Cette étude a pour but d'analyser l'influence de l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena au Tchad sur leur autodétermination.

Les résultats obtenus d'après les trois théories utilisées dans notre étude montrent que l'éducation influence l'autodétermination des jeunes filles.

Après l'opérationnalisation de cette question principale à partir de l'analyse factorielle a la question de savoir si une éducation de qualité influence l'autodétermination des jeunes filles, de nombreux acteurs ont tenté depuis des décennies de répondre à cette préoccupation. A commencé par certains écrivains dans le domaine éducatif. Dans le but de favoriser une éducation de qualité pour les jeunes filles afin qu'elles aient une véritable autodétermination, le gouvernement Tchadien avec l'appui des partenaires au développement a consentit d'énormes efforts au cours de ces dernières années dans la formation des enseignants, la construction des infrastructures éducatif, la dotation du lycée féminin en matériels didactiques et des manuels scolaires, l'augmentation des salaires des enseignants, l'adoption des lois pour empêcher les mariages précoces des jeunes filles etc. Malgré ces efforts, force est de constater que la réussite éducative des jeunes filles pour promouvoir leur véritable autodétermination demeure problématique.

La problématique d'éducation des jeunes filles dans des lycées féminins publics est une préoccupation majeure pour les dirigeants politique d'une part et pour les partenaires au développement. Conscient que le développement d'un pays, part d'une base solide en

éducation. Les partenaires internationaux (BAD) ont financé des projets en matière d'éducation allant dans ce sens. La problématique des faibles indicateurs de l'éducation des filles est l'un des problèmes majeurs du système éducatif tchadien. Selon la loi d'orientation N°06/016/2006/03/ de la 13/03/2006 portant orientation du système éducatif, à l'issue de la réforme du système éducatif Tchadien. De nombreuses insuffisances ont été constatées dont une de ces insuffisances est le faible indicateur sur l'éducation des jeunes filles pour leur véritable autodétermination.

En effet, l'éducation de qualité pour les jeunes filles est l'un des moyens efficaces pour leur permettre d'être véritablement autonomes sur tous les plans. Cependant, il est regrettable de constater que la qualité de l'enseignement, la qualité d'apprentissage ainsi que la qualité de l'environnement éducatif dans des lycées féminins publics est extrêmement déplorable. En effet, les indicateurs en matière d'éducation des jeunes filles et leur émancipation sont trop bas. Si le taux de la scolarisation des filles semble acceptable au primaire (80,4% d'après l'annuaire statistique scolaire 2019-2020), au fur et à mesure qu'elles progressent, dans le cursus scolaire et selon les provinces, le taux devient de plus en plus faible. Au niveau national, l'enseignement moyen (6^e – 3^e) et l'enseignement secondaire général (2^{nde} – Terminale) révèle d'une situation encore plus inquiétante.

Or, Les décideurs politiques ont besoin de données exploitables pour concevoir adéquatement leur plan d'action, arrêter les priorités de financement, mobiliser des ressources additionnelles, évaluer l'impact de leur propre action et celle des autres partenaires sur l'éducation des filles. Selon le rapport sur l'éducation des filles en Afrique réalisé par la BAD (2018), il ressort les données sur le taux de la scolarisation des filles suivantes : 29% au Mali, ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger ; 38% au Guinée Conakry, 40% au Sierra Léone 41% au Bénin, 42% au Sénégal, 45% au Gambie et 23% au Tchad. Nous observons dans ce contexte avec des chiffres qui montrent que les indicateurs sur l'éducation des filles dans ces Pays ont une nette différence et le Tchad est dernier.

De prime à bord, cette étude se justifie par le fait que l'éducation est un processus d'enseignement des règles de conduites sociales et de la formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président la formation de la personnalité. Elle est d'une importance capitale et indispensable à chaque société qui aspire à un meilleur développement et à une meilleure vie sociale. Dans la plupart des pays du monde, c'est l'école qui assure l'éducation de tous les enfants y compris celle des jeunes filles. Ainsi, le Tchad a confié à l'école, l'éducation de ses filles et fils. Cette école a subi plusieurs réformes parmi lesquelles la loi d'orientation N°06/016/2006 portant orientation du système éducatif. A l'issue de ces réformes,

de nombreuses insuffisances ont été constatées dont une de ces insuffisances est le faible indicateur sur l'éducation des jeunes filles pour leur véritable autodétermination

En dépit de tous les indicateurs susvisés, nous pouvons affirmer avec certitude que nos trois (3) hypothèses de recherches ont été validées d'où la confirmation à 100% de notre hypothèse générale. L'éducation des jeunes filles dans le 5^e Arrondissement de la ville de N'Djamena au Tchad influence leur autodétermination.

5.2.1. Difficulté rencontrées

Pendant le déroulement de notre étude, nous avons été confrontée à d'énormes problèmes qui sont d'ordre méthodologique, matériel et financier, organisationnel puis humain.

❖ D'ordre méthodologique

La maîtrise parfois approximative des canons de la recherche ne nous a pas permis d'avancer rapidement dans notre investigation qui est pour nous un baptême de feu dans ce domaine. Il fallait à chaque fois faire recours aux aînés académiques, aux cours magistraux reçus à chaque fois que le besoin se faisait sentir, rencontrer nos enseignants, parcourir les bibliothèques dans le but de confronter nos points de vue à ceux d'éminents chercheurs.

❖ D'ordre matériel et financier

Compte tenu de l'originalité, de la pertinence et de complexité du sujet, il nous a été difficile de trouver tous les documents appropriés pouvant nous aider dans ce domaine. Quelques livres découverts en lignes coutaient excessivement chers ainsi que le déplacement pour notre site d'étude et la modicité des moyens dont nous disposions pour conduire cette étude nous a rendu la tâche difficile.

❖ D'ordre organisationnel

Les contraintes et les difficultés quotidiennes de la vie, ne nous ont pas permis de finaliser cette étude dans le délai prévu.

❖ D'ordre humain

L'accès aux informations n'a pas été chose aisée, à cause de méfiance de certaines personnes et du milieu dans lequel nous avons mené cette étude. Certains enquêtés refusent de nous donner les informations susceptibles et de nous aider dans cette étude. Certaines élèves étaient très réticentes et répulsives lors de nos enquêtes sur le terrain. Toutefois, plutôt que de nous décourager, ces difficultés nous ont servi de tremplin : elles nous fortifiaient physiquement et mentalement, en nous appelant à surpasser puisque nous étions déterminée à parvenir au terme de notre investigation.

5.2.2. Suggestions et perspectives

Par rapport aux problèmes que nous avons soulevé dans notre travail, il est important ici de faire quelques suggestions/propositions des actions afin d'améliorer la qualité de l'éducation des jeunes filles au Tchad et susciter leur autodétermination sur tous les plans. Nos propositions vont à l'endroit du Gouvernement Tchadien, des responsables des établissements, des parents d'élèves, des élèves filles, des autorités religieuses et coutumières, des clubs des filles et différentes associations des femmes, des partenaires au développement(ONG) etc.

❖ **Au gouvernement tchadien :**

Le gouvernement est l'organe principal et responsable de l'éducation et du développement d'un pays. Nous lui suggérons ce qui suit :

- ✓ Traduire en actes les promesses faites dans le domaine de l'éducation de qualité pour une véritable autodétermination des jeunes filles tchadiennes.
- ✓ Allouer les ressources humaines, matérielles et financières dans le domaine de l'éducation afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, la qualité d'apprentissage et la qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles pour accélérer de développement de notre nation ;
- ✓ Continuer à former des enseignants qualifiés et compétents puis intégrer ou recruter à la fonction publique ceux qui sont déjà formés mais qui sont dans les quartiers ;
- ✓ Organiser des séminaires nationaux et sous régionaux pour le recyclage et le renforcement des capacités des enseignants d'améliorer et relever le domaine de l'éducation des jeunes filles ;
- ✓ Mettre en application les textes répressifs aux violeurs et aux organisateurs des mariages forcés et précoces ;
- ✓ Affecter la sécurité publique dans les lycées féminins publics pour garantir un environnement éducatif de qualité aux jeunes filles ;
- ✓ Financer les projets des jeunes qui œuvrent dans le domaine éducatif pour permettre la sensibilisation des jeunes filles sur l'importance de leur éducation et de la place qu'elles occupent dans la société ;
- ✓ Mettre en place certains privilèges dans les lycées féminins voire tous les établissements publics de la ville de N'Djamena tels que les primes ou bourses

d'excellence pour les cinq premières de la classe des niveaux secondaires pour encourager les filles à travailler plus et projeter leurs visions à long terme ;

- ✓ Réaménager les infrastructures scolaires des établissements publics en général avant la rentrée des classes et en particulier les lycées féminins.
- ✓ Payer normalement le salaire des enseignants afin d'éviter les multiples grèves et les manifestations à longue durée et répétitives en pleine année scolaire
- ✓ Instaurer dans différents établissements secondaires publics et particulièrement dans les Lycées féminins, le cours de EVA (Education à la Vie et à l'Amour).
- ✓ Sillonner les établissements publics (primaires comme secondaires) pendant les vacances et même à la rentrée des classes pour s'imprégner de la réalité et des conditions déplorables dans laquelle ces établissements se trouvent.

❖ **Aux chefs d'établissement :**

- ✓ Créer une politique éducatif propre à l'établissement pour amener les élèves à s'engager sérieusement dans leur réussite
- ✓ S'impliquer pleinement dans la gestion et l'orientation des jeunes filles au sein de leurs établissements respectifs afin de les aider à s'autodéterminer et aller plus loin dans leurs études ;
- ✓ Organiser des formations continues pour les enseignants pour leur permettre de se perfectionner et d'adopter une méthode efficace pour enseigner les élèves ;
- ✓ Communiquer et être en interaction avec les parents d'élèves sur certaines activités éducatives qui se déroulent au sein de l'établissement ;
- ✓ Créer des clubs des filles au sein des différents établissements pour leur permettre de participer aux causeries-débats et la sensibilisation sur l'importance de leur éducation ;

❖ **Aux enseignants**

- ✓ Participer aux formations continues et aux séminaires éducatifs pour gagner des nouvelles expériences et trouver des méthodes efficaces pour améliorer le processus enseignement/apprentissage dans l'éducation des jeunes filles ;
- ✓ Suivre des actualités dans le monde en ce qui concerne le domaine éducatif et continuer à se cultiver chaque jour à travers les bibliothèques, les réseaux sociaux, les médias etc. ;
- ✓ Encourager et sensibiliser massivement les élèves filles sur l'importance de leur éducation et la place importante qu'elles occupent dans la société afin de les pousser à rêver grand et aller plus loin dans la vie quelque soient les difficultés ;

❖ **Aux parents d'élèves :**

L'éducation commence dès les bas-âges, précisément au sein de la famille. De ce fait, les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Nous leur proposons de :

- ✓ Envoyer tous leurs enfants à l'école sans exception ;
- ✓ Etre en contact permanent avec les responsables de l'établissement et les enseignants pour s'assurer de la conduite de vos enfants à l'école
- ✓ Prendre conscience de l'importance de l'éducation de vos jeunes filles et de la place qu'elles occupent ;
- ✓ Ne pas marier de force, ni précocement vos jeunes filles ;
- ✓ Assurer normalement les besoins de vos jeunes filles ;
- ✓ Ne pas faire trop d'enfants si nous n'avons pas assez de moyens pour assurer normalement tous leurs besoins ;
- ✓ Apprendre aux enfants nos valeurs culturelles (apprentissage de la langue maternelle, connaissances de leurs origines, apprentissage de nos cuisines traditionnelles, comment accueillir un étranger, comment respecter les gens et se comporter dans la société etc.)
- ✓ Apprendre aussi aux enfants la culture du "bien vivre-ensemble".

❖ **Aux autorités religieuses et coutumières**

- Sensibiliser les parents d'élèves sur l'importance de l'éducation des jeunes filles et son importance sur leur autodétermination ;
- Sensibiliser aussi les jeunes en général mais en particulier les filles à adhérer les mouvements des jeunes au sein des différentes confessions religieuses ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation à travers les forums des jeunes des jeunes ou des formations pour permettre à tous les jeunes de prendre davantage conscience pour transformer le monde.

❖ **Aux médias**

- ✓ Sensibiliser toute la population sur l'importance de l'éducation et son influence sur l'autodétermination des jeunes filles sur tous les plans à travers vos différents canaux médiatiques ;

❖ **Aux jeunes filles**

- ✓ Prendre conscience de l'importance de l'éducation dans vos vies et de la place que vous occupez dans la société ;

- ✓ Aimer l'école de tout son cœur, car elle est un cadeau précieux que le monde a pu nous offrir. Quelques soient les difficultés, n'abandonnez jamais ;
- ✓ Prendre au sérieux vos études ;
- ✓ Soyez ambitieux et rêver d'aller loin dans les études
- ✓ Eviter la facilité car, elle vous conduira à l'échec et à votre perte ;
- ✓ Adhérer les différents aux clubs et associations d'éducation des jeunes filles par exemple les « supers banat », YALI Chad, Association d'aide aux jeunes 'ensemble SAWA...
- ✓ Avoir une bonne éducation de base
- ✓ Connaitre son origine et sa cuisine traditionnelle
- ✓ Avoir un esprit ouvert sur tous les plans
- ✓ **Aux partenaires au développement**
 - Financer et subventionner les projets liés à l'éducation des jeunes filles.
 - Faire régulièrement le suivi et l'évaluation des projets d'éducation des jeunes filles

❖ Perspectives

Nous convenons tous aujourd'hui que l'éducation est le moteur de tout développement. Et que, « éduquer une fille, c'est éduquer toute une nation ». L'on ne peut se développer sans passer véritablement par l'éducation. Aujourd'hui, la question de l'éducation en général, revient dans tous les débats africains et en particulier celle des jeunes filles n'est pas ignorée vu l'importance et la place importante que la femme occupe dans la société. Pour cela, il faudrait que tous les différents acteurs du système éducatif, prennent leur responsabilité en main et jouent normalement leur rôle de manière pratique et concrète en mettant tous les moyens possibles afin que d'ici 2030, l'ODD4 et L'ODD5 des dix-sept Objectifs du développement durable puisse être atteint.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette étude est d'analyser et de comprendre l'influence d'une éducation de qualité des jeunes filles au Tchad sur l'autodétermination dans ce contexte de mondialisation. Elle a posé la problématique de l'impact de la faible qualité de l'éducation des jeunes filles au Tchad sur leur autodétermination. Cette étude part du constat selon lequel les jeunes filles tchadiennes sont confrontées à un certain nombre de difficultés qui entravent leur véritable autodétermination. Celles-ci constituent autant de défis à relever à travers une éducation de qualité. Ces défis à relever ont trait, entre autre, l'insuffisance des matériels didactiques, la détérioration des conditions d'un apprentissage de qualité, la faible qualité de l'environnement éducatif, la violence basée sur le genre exercé à l'égard des jeunes filles, les mariages forcés ainsi que précoces. Cette problématique a engendré une question générale de recherche suivante : dans le contexte actuel de la mondialisation, l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena au Tchad influence-t-elle leur autodétermination ? À ce questionnement de fond, une hypothèse générale a été formulée comme suit : « dans ce contexte de mondialisation, l'éducation des jeunes filles influence leur autodétermination. ». L'opérationnalisation de celle-ci a donné lieu à trois hypothèses spécifiques à savoir :

HS1 : La qualité de l'enseignement des jeunes filles influence leur autodétermination ;

HS2 : La qualité d'apprentissage des jeunes filles influence leur autodétermination ;

HS3 : La qualité de l'environnement éducatif des jeunes filles impacte leur autodétermination.

Pour rendre explicite notre étude, trois (03) théories ont été convoquées : la théorie de l'autodétermination de Déci et Ryan de 1980 pour appuyer que chaque individu indépendamment de son sexe a le droit de gouverner sa vie dans la juste mesure de sa capacité sans être influencé par son semblable. Et ensuite la théorie du sentiment d'efficacité personnelle d'Albert Bandura de 1977 pour expliquer que tout comportement est conditionné par un sentiment d'efficacité. Et enfin, la théorie du Locus de contrôle de Julien Rotther de 1954 pour expliciter la croyance et l'engagement des jeunes filles qui semble être fondamentale dans la détermination de leur réussite.

L'analyse et l'interprétation des données recueillies auprès de quatre-vingt-dix (90) élèves à travers le questionnaire et deux (02) administrateurs ainsi qu'un enseignant à travers l'entretien tous issue du Lycée féminin dans le 5^e Arrondissement de la ville N'Djamena nous

ont permis de se rendre à l'évidence que les faibles indicateurs éducatifs des jeunes filles influencent négativement leur autodétermination. Par conséquent, notre hypothèse générale est vérifiée et confirmée que l'éducation des jeunes filles au Tchad a une influence considérable sur leur autodétermination.

Pour pallier à un certain nombre des facteurs négatifs susvisés, l'étude débouche sur un paquet des propositions pertinentes, cohérentes, à la dynamique sectorielle d'éducation et réalistes afin d'améliorer les faibles indicateurs de l'éducation des jeunes filles qui influencent négativement sur leur véritable autodétermination. Ces propositions sont adressées au gouvernement, aux autres parties prenantes telles que les parents d'élèves, les autorités religieuses et coutumières, les partenaires au développement etc.

La présente étude n'est qu'une petite contribution dans le vaste champ des Sciences de l'éducation. Elle peut aider les acteurs réunis autour de cette problématique à réfléchir autrement sur les actions à entreprendre ultérieurement. Nous ne pouvons pas achever définitivement ce travail sans se questionner sur la perspective d'une étude ultérieure : comment faire pour améliorer les faibles indicateurs éducatifs des jeunes filles tchadiennes afin de leur permettre d'être véritablement autonomes ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Asie, G, R. (2010). Cours d'initiation à la méthodologie de recherche. Ecole pratique de la chambre de commerce et d'industrie, Abidjan, p.19.
- Belibi, A.B. (2011). Essai d'évaluation de la compétence scripturale du produit de l'école camerounaise. *Syllabus Review*, II (2), 9-42.
- Bouvier, Desjardins, C. (2013). L'apprentissage par concepts en première secondaire dans un cadre d'arrimage de l'histoire de l'éducation à la citoyenneté. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, p.48. Consulté le 22 Février 2023 sur <https://doi.org/7202/1020973>.
- Banga, Amvene.J.D. (2021). Transpiration didactique en LMD : la pédagogie universitaire africaine acculturée à l'exercice. *Doi*, 10/52846, AUCPP.
- Black, A, E., & Deci, E, L. (2000). Self-determination in learning organic chemistry: motivation theory perspective. *science ,education*.p.84.
- Bastin, G., & Rosent, A. (1990). L'école malade de l'échec. édition universitaire de Boeck.
- Beau, M. (2006). L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net. Edition ESF
- Cofemen, (2007). Pour une nouvelle dynamique de la gestion scolaire : Document de réflexion et d'orientation.
- Conférence internationale sur l'éducation des filles et formation des femmes dans l'espace francophonie défis et bonne pratique et piste d'action. (2019). Rapport de synthèse, N'djamena.Tchad
- Clémence, E. (2017). Motivation et autodétermination dans les apprentissages scolaires. Dans Raphaëlle Françoise : traité de motivation de psychologie développement, p.279-291
- Chevrier, J, Fortin, G. (2000). Problématique de la nature du style d'apprentissage. *Education et francophonie*.p.28.
- Caroline, F. (2011). L'éducation des femmes et le développement en Afrique subsaharienne : économie et finance. Consulté le 03 Février 2023 sur <https://dumas-ccsd.cnrs/000653382>.
- Déci, E, L. (1975). Effets of instructors autonomy, supporting student and Intrinsic motivation. New York : Plenum press. Consulté le 10 Mars 2023 sur <https://doi.org/10.1007/978-1-4613-446-9-Black>.
- Durkheim, Emile, (1858-1917). Education et sociologie. Pan, Emile Durkheim. Intrad, depaul.Connet.
- Dumez. (2011). Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? *libelo*, V17, N°02.p.15-27.
- Deplateau, F (2019). La démarche d'une recherche en sciences humaines .De la question de départ à la communication des résultats, Bock
- Duru, B.M. (2012). Education des filles aux Etats-Unis et en France : Travail, genre et société .p.133-149.

- Dakar, Sénégal, (2012). Rapport Afrique : l'éducation des jeunes filles. Progrès et obstacles.
- Ela, J, M. (2001). Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique, L' harmattant
- Edward, Ryan, (1985). Théorie de l'autodétermination : se sentir être l'origine ou source de ses propres comportements.
- FonKoua, (2015). Education pour tous, culture et développement : enjeux et perspectives de l'éducation dans l'espace francophone. Consulté le 12 Décembre 2022 sur <http://www.laboutiqueafricavivre.com/livres/48620-éducation-pour-tous-culture-et-developpement-9782343078472.html>
- Fokeng, Chaffi, (2014). Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales.
- Fonkoua, (2021), Guide de rédaction des mémoires en sciences de l'éducation.
- Fozing, I. (2006). L'éducation au Cameroun, entre crises et ajustements économique : ecations et société, Afrique subsaharienne, Cameroun économie et éducation.
- Fénelon, (1687). article intitulé le traité de l'éducation filles. Felix Eboué. Corrélation entre le degré de la performance.
- Hori, S. (2008). Application de la théorie de l'autodétermination à l'enseignement du Lycée
- Karthala, (1998). L'école les filles en Afrique. Consulté le 16 janvier 2023 sur <https://www.karthala.com/432->
- Motaze, A. (2009). Le social et le développement en Afrique. France, L'harmattant
- Mingat, A. (1997). Qu'ont fait en éducation les pays d'Asie qui ont réussi sur le plan Économique ? Institut de recherche sur l'éducation
- OCDE. (2022). Regard sur l'éducation
- N'DA, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences et humaines ; sa thèse, son Mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris, France : Harmattan.
- Nomaye, (2001.), l'éducation de base au Tchad. Situation, enjeux et perspectives, Paris, L'harmattan,
1998. Consulté le 19 Mars 2023 sur <https://books.google.cm/books/about/>
- Nomaye. (2001). Les politiques éducatives au Tchad (1960-2000). Paris, L'harmattant
- Ndoutorlengar. (2014). Les questions de l'éducation au Tchad. Les nœuds de L'excellence, Paris, Edilivre, 2014. Consulté le 15 Mai 2023 sur <https://www.edilivre.cm/les->
- OCDE, (2014). Facteurs influençant la qualité des environnements d'apprentissage : les clés De la réussite pratique des établissements d'enseignement politique.p.179.
- Oxfam, (2005). Éducation des filles et égalité des genres en Afrique. Appercu des programmes PASEC, (2016). Performance du système éducatif tchadien : compétences, facteurs de réussite au primaire. Confemen.Dakar.
- Pasec. Confemen. (2012). Rapport final du Pasec : Amélioration de la qualité de l'éducation au Tchad : quels sont les facteurs sont les facteurs de réussite.
- Rapport international de l'éducation de Sèvres, (2018).Etat des lieux de l'éducation des filles et des femmes au Mali : contraintes et défis .Consulté le 08 Février le 2023 sur <https://journals.openedition.org/ries/6571>

- Rapport, (2017). Plan Sectoriels de l'Education et Programme de financement. Paris, GPE
- Rapport (2020). Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique. République du Tchad. Consulté le 08 Décembre 2022 sur <https://education.gouv.td/>
- Resen. (2014).Rapport d'Etat du Système Educatif National, élément d'analyse pour une refondation de l'école.IIPE pole de Dakar-une.Consulté le 19 Mars 2023 sur <https://www.humanitarianresponse.>
- République du Tchad (2006).Loi N°16/PR/06 du 16 mars 2006, portant orientation du système éducatif Tchadien. (SD).
- SIPEA, (2012). Stratégie Intérimaire pour L'Education et Alphabétisation au Tchad. Consulté le 14 Avril 2023 sur <https://planipolis.iiep.unesco.org>
- Souleymane, (2011). Echec scolaire des jeunes filles dans la communauté urbaine de Niamey. Mémoire de master Université du Niger).Consulté le 20 mars 2023 sur <https://beep.ird.fr/collect/inseps/index/assoc/M111-53.dir/M111->
- Thales, D. (2015). L'école tchadienne et ses problèmes majeurs .Consulté le 10 Février 2023 sur <https://livres.franc.com/a8200431/Thales-Djimrassem-L-Ecole-> Tsafacck,
- G. (2001). Comprendre les sciences de l'éducation. Paris, L'harmattant
- Unesco, (2006). Données mondiales sur l'éducation au VII
- Unesco, (2000), Forum mondial sur l'éducation. Cadre d'action de Dakar, EPT, Dakar. Unesco.
- Unicef, (2020). Indicateurs du faible rendement scolaire
- Unesco, (2013). Suivi de l'éducation pour tous. Intitulé, l'éducation des filles consulté le
- Unesco, (1993). L'accès des filles à l'éducation de base au Gabon.Fater, Diallo, Maiga.
- Unesco, (2003).L'impact des politiques de la scolarisation des filles.Mauritanie.Consulté le 11 Janvier 2023 sur <https://www.Unesco.org/iiep>.
- Legendre. (1993). Dictionnaire actuel de l'éducation, Montréal. Paris...
- Wathi, (2017). Comment améliorer la qualité de l'éducation primaire et secondaire ?
- Ribérious, M, Françoise, M. (1979). Education des filles en France au XIXe siècle. Paris, Hachette.
- Inspection générale de l'éducation, (2013). Égalité entre les filles et garçon dans les écoles et les établissements. Rapport du Ministère de l'Education Nationale Française.
- Sillamy, (2006). Dictionnaire de psychologie. Consulté le 12 janvier 2023 sur <https://www.ombres>
- blanches.fr, produit/82846/pierre-choderlos-de la clos de L'éducation des femmes. p.145.

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

N°.....**354**...../22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur Cyrille Bienvenu BELA**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **Marie DJASRANGUE**, Matricule **20V3688** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : *CURRICULA ET EVALUATION*, filière : *MANAGEMENT DE L'EDUCATION*, Option : *CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS*.

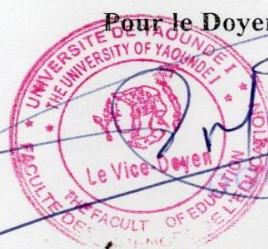
L'intéressée doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Pr. Alexi BELIBI**. Son sujet est intitulé : « *Projet d'éducation des jeunes filles au Tchad et autodétermination scolaire : une approche évaluative au lycée féminin de N'Djamena* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le **1.3 MAI 2022**.....

Pour le Doyen et par ordre



NGO Etienne
Professeur

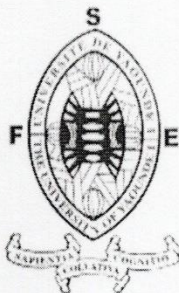
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA
ET EVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULUM
AND EVALUATION

Le Doyen

The Dean

N°.....³⁰⁵...../22/UYI/FSE/VDSSE

AUTORISATION DE STAGE

Je soussigné, Professeur **BELA Cyrille Bienvenu**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiante **Marie DJASRANGUE**, Matricule **20V3688** est inscrite en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : **CURRICULA ET EVALUATION**, filière : **MANAGEMENT DE L'EDUCATION**, Option : **CONCEPTION ET EVALUATION DES PROJETS EDUCATIFS**.

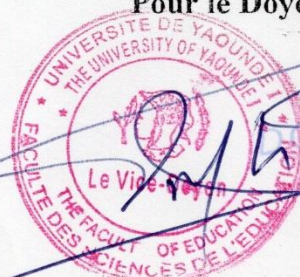
L'intéressée doit effectuer son stage en vue de la préparation de son diplôme de Master. Elle travaille sous la direction du **Pr. Alexi BELIBI**. Son sujet est intitulé : « *Projet d'éducation des jeunes filles au Tchad et autodétermination scolaire : une approche évaluative au lycée féminin de N'Djamena* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir la recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette attestation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le 1.3.MAI.2022....

Pour le Doyen et par ordre



INGO Etien
Professeur

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET DE L'INGÉNIEURIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND
DOCTORAL TRAINING IN HUMAN
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL
TRAINING UNIT FOR SCIENCE OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

Questionnaire adressé aux élèves

Chères élèves,

Je suis étudiante en formation à la Faculté des Sciences de l'éducation à l'Université de Yaoundé 1 dans le Département de Curricula et Évaluation, filière management de l'éducation. Je mène une étude sur le thème : « éducation des Jeunes filles et autodétermination au Tchad : Cas du Lycée Féminin Bilingue dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena ». Une étude menée auprès des chefs d'établissements, les enseignants et les élèves des classes de première et terminale du Lycée Féminin de la Ville de N'Djamena. L'étude s'inscrit dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du diplôme de Master Option : Conception et Évaluation des Projets Éducatifs.

Je vous prie de bien vouloir participer à cette étude qui est purement d'ordre académique et je vous rassure de la confidentialité de vos réponses.

NB : cocher les cases ci-dessous qui correspondent à votre opinion et répondez succinctement aux questions qui sont posées dans les espaces prévues à cet effet.

THEME 1 : Identification des répondants

Q1	Genre	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>	pas de réponse <input type="checkbox"/>
Q2	Tranche d'âge	15-17 ans <input type="checkbox"/>	18-20 ans <input type="checkbox"/>	20 ans plus <input type="checkbox"/>
Q3	Situation matrimoniale	Célibataire <input type="checkbox"/>	Marié(e) <input type="checkbox"/>	Divorcé(e) <input type="checkbox"/>

Q4	Niveau d'études	1^{ere} <input type="checkbox"/>	terminal <input type="checkbox"/>	Pas de réponse <input type="checkbox"/>
-----------	------------------------	---	--	--

Modalité de réponse 1) Oui ; 2) Non ; 3) pas de réponse.

<u>THEME 2 : QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT</u>		Modalité de réponses		
		1	2	3
Q 5	Pensez-vous que les enseignants de votre établissement disposent-ils des compétences et qualifications nécessaires pour vous dispenser un enseignement de qualité ?			
Q 6	Selon vous, est ce que les livres sont disponibles et accessibles en qualité et quantité au sein de votre établissement pour vous permettre un enseignement de qualité ?			
Q 7	A votre connaissance, votre établissement encourage-t-il l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies ?			
<u>THEME 3 : QUALITE D'APPRENTISSAGE</u>				
Q 8	Selon vous, votre établissement dispose-t-il des matériels didactiques adéquats pour vous permettre un apprentissage de qualité ?			
Q 9	Pensez-vous que les conditions d'apprentissage au sein de votre établissement sont-elles réunies pour un apprentissage de qualité ?			
Q 10	Faites-vous souvent des exercices pratiques avec vos camarades de classe pour améliorer la qualité de votre apprentissage ?			
<u>THEME 4 : QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT EDUCATIF</u>				
Q 11	D'après vous, votre établissement dispose-t-il des agents de sécurité pour vous permettre d'étudier dans des bonnes conditions ?			

Q 1 2	A votre connaissance, existe-il au sein de votre établissement une bonne collaboration entre vous et vos enseignants ?			
Q 1 3	Selon vous, existe-t-il une méthode de gestion de discipline des au sein de votre établissement ?			

Merci pour vos contributions.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET DE L'INGÉNIERIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND
DOCTORAL TRAINING IN HUMAN
SOCIAL AND EDUCATIONNAL
SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL
TRAINING UNIT FOR SCIENCE OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

Guide d'entretien adressé aux responsables d'établissement

Cher/es/s Responsables d'Etablissement,

Je suis étudiante en formation à la Faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé 1 dans le Département de Curricula et Evaluation, filière management de l'éducation. Je mène une étude sur le thème : « Education des Jeunes filles et autodétermination au Tchad : Cas du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena ». Une étude menée auprès des chefs d'Etablissement et des élèves des classes de première et terminale du Lycée Féminin de la Ville de N'Djamena. L'étude s'inscrit dans la rédaction de mon mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du diplôme de Master option : Conception et Evaluation des Projets Educatifs.

Je vous prie de bien vouloir participer à cette étude qui est purement d'ordre académique et je vous rassure de la confidentialité de vos réponses.

Date.....

Nom et prénom de la chercheuse:Marie DJASRAGUÉ

Identité de l'enquêté.....

Heure du début.....

Heure de la fin.....

Lieu d'entretien

Q1	Genre	Masculin <input type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>	pas de réponse <input type="checkbox"/>
Q2	Tranche d'âge	30-39 ans <input type="checkbox"/>	40-49 ans <input type="checkbox"/>	50 ans plus <input type="checkbox"/>
Q3	Situation matrimoniale	Célibataire <input type="checkbox"/>	Marié(e) <input type="checkbox"/>	Divorcé(e) <input type="checkbox"/>
Q4	Poste occupé	Proviseur <input checked="" type="checkbox"/>	Censeur <input checked="" type="checkbox"/>	Surveillant <input checked="" type="checkbox"/>
Q5	Niveau d'études	Licence <input type="checkbox"/>	Master <input type="checkbox"/>	Doctorat <input type="checkbox"/>

THEME 1 : Identification des répondants

THEME 2 : QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

6. Pensez-vous que les enseignants de votre établissement disposent-ils des compétences et qualifications requises pour dispenser un enseignement de qualité ? Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

7. Selon vous, est ce que les livres sont disponibles et accessibles en qualité et quantité au sein de votre établissement pour un enseignement de qualité ? Si oui, expliquez.

.....

.....

.....

.....

8. Selon vous, votre établissement encourage-t-il les élèves à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies ? Si oui, expliquez ?

.....

.....

.....

.....

THEME 3 : LA QUALITÉ D'APPRENTISSAGE

9. Selon vous, votre établissement dispose-t-il des matériels didactiques adéquats qui favorisent le processus enseignement / apprentissage des élèves ? Si oui, lesquelles ?

.....

10. Pensez-vous que les conditions d'apprentissage au sein de votre établissement sont réunies pour permettre à vos élèves un apprentissage de qualité?

.....

11. Pensez-vous que vos élèves font souvent les exercices pratiques pour améliorer la qualité de leur apprentissage ?

.....

THEME 4 : QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT EDUCATIF

12. D'après vous, votre établissement dispose-t-il des agents sécuritaires pour garantir la sécurité des élèves afin qu'ils apprennent dans des bonnes conditions ? Si oui, expliquez

.....
.....
.....
.....

13. Pensez-vous qu'il existe une bonne collaboration entre l'administration et les enseignants de votre établissement ? Expliquez

.....
.....
.....
.....

14. D'après-vous, quelles sont les méthodes que votre établissement utilise dans la gestion de discipline des élèves ?

.....
.....
.....

Merci pour vos contributions.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'ÉDUCATION ET DE L'INGÉNIEURIE
ÉDUCATIVE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE CURRICULA ET
ÉVALUATION



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTER FOR RESEARCH AND
DOCTORAL TRAINING IN HUMAN
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL
TRAINING UNIT FOR SCIENCE OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF CURRICULA AND
EVALUATION

Guide d'entretien adressé aux enseignants.

Cher/es/s enseignant/es/s,

Je suis étudiante en formation à la Faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé 1 dans le Département de Curricula et Evaluation, filière Management de l'Education. Je mène une étude sur le thème : « Education des Jeunes filles et autodétermination au Tchad : Cas du Lycée Féminin dans le 5^e Arrondissement de la Ville de N'Djamena ». Une étude menée auprès des chefs d'Etablissements et des élèves des classes de première et terminale du Lycée Féminin de la Ville de N'Djamena. Cette étude s'inscrit dans la rédaction de mon mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du diplôme de Master option : Conception et Evaluation des Projets Educatifs.

Je vous prie de bien vouloir participer à cette étude qui est purement d'ordre académique, je vous rassure de la confidentialité de vos réponses.

Date.....

Nom et prénom de la chercheuse : Marie DJASRAGUÉ

Identité de l'enquêté.....

Heur du début.....

Heure de la fin.....

Lieu d'entretien.....

THEME I : IDENTIFICATION DES REpondANTS

Q1	Genre	Masculin <input checked="" type="checkbox"/>	Féminin <input type="checkbox"/>	Sans réponse <input type="checkbox"/>
Q2	Tranche d'âge	24-34 ans <input checked="" type="checkbox"/>	35-45 ans <input type="checkbox"/>	ans plus <input type="checkbox"/>
Q3	Situation matrimoniale	Célibataire <input checked="" type="checkbox"/>	Marié(e) <input type="checkbox"/>	Divorcé(e) <input type="checkbox"/>
Q4	Catégorie des enseignants	fonctionnaire de l'Etat <input checked="" type="checkbox"/>	Censeur <input checked="" type="checkbox"/>	Surveillant <input type="checkbox"/>
Q5	Niveau d'études	Licence <input type="checkbox"/>	Master <input type="checkbox"/>	Doctorat <input type="checkbox"/>

THEME 2 : QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

6. Pensez-vous disposer des compétences et qualifications requises pour dispenser un enseignement de qualité au sein de cet établissement ? Si oui, lesquelles ?

.....

7. Selon vous, est ce que les livres sont disponibles et accessibles en qualité et quantité au sein de l'établissement pour vous permettre

de dispenser un enseignement de qualité ? Si oui, comment ? si non pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

8. En votre qualité d'enseignant du XXIe, encouragez-vous vos élèves à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies ? Si oui, comment ? si non pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

THEME 3 : LA QUALITÉ D'APPRENTISSAGE

9. Selon vous, l'établissement dispose-t-il des matériels didactiques adéquats qui vous facilitent le processus enseignement/apprentissage ? Si oui, lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

10. Pensez-vous que la disposition des latrines appropriées au sein de l'établissement permettent-elles aux élèves d'apprendre dans des bonnes conditions ? Si oui, expliquez. Sinon pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

 11.D'après vous, l'établissement dispose-t-il une infirmerie permettant les premiers soins des élèves ? Si oui, laquelle ?

.....

THEME 4 : LA QUALITÉ L'ENVIRONNEMENT EDUCATIF

12.D'après vous, est-ce que l'établissement dispose des agents sécuritaires pour la sécurité des élèves ? Si oui, expliquez

.....

13.Existe-il au sein de cet établissement une bonne collaboration entre vous et vos élèves ? Si oui ? Expliquez ?

.....

14.Entend qu'enseignant, quelle est la méthode que vous utilisez dans la gestion de discipline des élèves au sein de cet établissement ?

Merci pour vos contributions.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACCRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE :	6
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE.....	6
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE	7
1.2. Présentation du Système Éducatif Tchadien	12
1.2.1. La loi N°16/PR/2006 du 13 Mars 2006.....	12
1.2.2. Structure du Système Éducatif Tchadien.....	13
1.2.3. Grandes orientations du Système Éducatif Tchadien	15
1.3. Formulation et Position du Problème	18
1.4. Question de recherche	20
1.4.1. Question Principale	20
1.4.2. Questions spécifiques	20
1.5. Les objectifs de la recherche	20
1.5.1. Objectif général	20
1.5.2. Les objectifs spécifiques.....	20
1.6. Hypothèses de l'étude	21
1.6.1. Hypothèse générale ²¹	
HG : l'éducation des jeunes filles du Lycée Féminin dans le 5eme Arrondissement de la ville de Ndjama au Tchad influence leur autodétermination ;.....	21
1.7.1. Intérêt scientifique.....	21
1.7.2. Intérêt social	22
1.7.3. Intérêt politique	22
1.8. Délimitation de l'étude.....	23
1.8.2. Sur le plan spatial	23

1.8.3. Sur le plan Temporel	23
1.9. Définition des Concepts	24
CHAPITRE II : REVUE DE LITTÉRATURE	27
2.1. La recension des écrits	27
2.1.1. État des lieux sur l'éducation	27
2.1.2. Les déterminants de la qualité de l'éducation des jeunes filles	32
2.1.2.1. Performance scolaire	32
2.1.2.2. Facteurs liés aux jeunes élèves	32
2.1.2.3. Facteurs liés aux enseignants.....	33
2.1.2.4. Facteurs liés à la qualité des équipements et matériels didactiques	33
2.1.2.5. Les facteurs socioculturels liés à l'éducation des jeunes filles.....	34
2.1.2.6. Les facteurs liés à la qualité de l'environnement éducatif.....	36
2.2.1. État de lieux sur l'Autodétermination des jeunes filles	36
2.2.1.1. Origine de l'Autodétermination	37
2.2.1.2. Autodétermination et éducation des jeunes filles	37
3.1. Théories relatives à l'étude.....	38
3.1.1. La théorie de l'autodétermination.....	39
3.1.1.1. L'apport de la théorie d'autodétermination dans l'étude.....	40
3.2.1. Théorie du sentiment d'efficacité personnelle.....	42
3.2.2. Théorie du Locus de contrôle	45
DEUXIÈME PARTIE :	48
CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET OPÉRATOIRE DE L'ÉTUDE	48
.....	49
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	49
3.1. La Méthodologie de l'étude.....	49
3.1.1. Rappel des questions de recherche	49
3.1.2. Formulation de l'hypothèse générale	50
3.1.2.1. Les variables de l'hypothèse générale	50
Tableau 1 : Synoptique des éléments de la problématique.....	52
3.2. Le type de recherche (Mixte)	54
3.3. Instruments et Techniques de collecte des données	54
3.3.1. Technique de collecte des données quantitatives	55
3.3.2. Instrument de Collecte des données quantitatives	55
3.3.3. Technique de collecte des données qualitatives	56
3.3.4. L'instrument de collecte des données qualitatives	56
3.4. Validation de l'instrument de collecte des données	58

3.4.1. Validation interne	58
3.4.2. Validation externe	58
3.5. Présentation du site de l'étude.....	59
3.5.1. Situation géographique de la Ville de N'Djamena	59
3.5.2. Densité de la population	59
Tableau 2 : Évolution de la population de N'Djamena	60
3.5.3. Organisation administrative.....	60
3.6. Population de l'étude.....	60
3.6.1. Population cible	60
Tableau 3: Effectif de la population cible	60
3.6.2. Population accessible.....	61
Tableau 4 : Effectif de la population accessible	61
3.7. Échantillonnage et échantillon	61
3.7.1. Échantillonnage	61
3.7.2. Échantillon.....	62
3.7.3. Le pré-test.....	62
3.8. Méthodes d'analyse des données.....	62
3.8.1. Méthode d'analyse des données quantitatives.....	63
3.8.2. Méthode d'analyse des données qualitatives.....	63
3.9. Difficultés du terrain	64
3.9.1. Les ressources documentaires	64
3.9.2. Le terrain	65
3.10. Procédure de collecte des données	65
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS.....	65
4.1. Présentation des données et analyse descriptive des données de l'étude	66
4.1.1. Identification des sujets	66
4.1.1.1. Identification des sujets selon leur sexe	67
Graphique N° 1: Identification des sujets selon leur sexe	67
4.1.1.2 Identification des sujets selon leur âge	67
Graphique n° 2: Item2. Répartition des sujets selon l'âge	68
4.1.1.3 Identification des sujets selon la situation matrimoniale.....	68
Graphique n° 3: Item3. Répartition des sujets selon leur situation matrimoniale.	68
4.1.1.4 Identification des sujets selon le niveau scolaire.....	69
4.1.2 Les sous-dimensions de la qualité de l'enseignement	69
Graphique n° 5: Item 5. Pensez-vous que les enseignants de votre établissement disposent-ils des compétences et qualifications nécessaires pour vous dispenser un enseignement de qualité ?.....	69

Graphique n° 6: Item 6. Selon vous, est ce que les livres sont disponibles et accessible en qualité et quantité au sein de votre établissement pour vous permettre un enseignement de qualité ?	70
4.1.3 Les sous-dimensions de la qualité d'apprentissage	71
Graphique n° 8 : Item 8. Selon vous, votre établissement dispose-t-il des matériels didactiques pour vous permettre un apprentissage de qualité ?	71
Graphique n°9 : Item 9 : Selon vous, les conditions d'apprentissage sont-elles réunies au sein de votre établissement pour vous permettre un apprentissage de qualité ?	72
Graphique n°10: Item 10 : faites-vous souvent des exercices pratiques avec vos camarades de classe ?	72
4.1.3. Les sous-dimensions de la qualité de l'environnement éducatif	73
Graphique n°11 : Item 11. D'après vous, votre établissement dispose-t-il des agents de sécurité pour vous permettre d'étudier dans les bonnes conditions ?	73
Graphique n°12: Item 12. À votre connaissance, existe-t-il au sein de votre établissement une bonne collaboration entre vos enseignants ?	73
Graphique n°13 : Item 13. Selon-vous, existe-t-il une méthode de gestion de discipline au sein de votre établissement ?	74
4.2. Vérification et interprétation des résultats	74
4.2.1 La vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)	74
Tableau 5 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr1	75
4.2.2. Vérification de l'hypothèse de recherche 2 (HR2)	76
Tableau 6 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr2	76
4.2.3. Vérification de l'hypothèse de recherche 3 (HR3)	77
Tableau 7 : Le test d'indépendance de khi deux croisé de hr3	77
4.2.4. Récapitulatif de vérification des hypothèses de recherche	78
Tableau 8 : Récapitulatif des hypothèses de recherche	78
4.3.1. Thème 1 : La qualité de l'enseignement	79
Tableau 9 : Analyse du sujet 1	79
Tableau 10 : Analyse du sujet 2	80
4.2.2. Thème 2 : La qualité d'apprentissage	82
Tableau 12 : Analyse du sujet 1	82
Tableau 13 : Analyse du sujet 2	83
Tableau 14 : Analyse du sujet 3	84
4.2.3. Thème 3 : Qualité de l'environnement éducatif	85
Tableau 15 : analyse du sujet 1	85
Tableau 16 : Analyse du sujet 2	86
Tableau 17 : Analyse du sujet 3	87
4.3. Analyse des contenus thématiques des entretiens	88

CHAPITRE V : INTERPRETATION ET DISCUSSION DES <i>RÉSULTATS</i>	91
5.1. Interprétation et Discussion des résultats	91
5.2.1. Difficulté rencontrées	93
5.2.2. Suggestions et perspectives	94
CONCLUSION GÉNÉRALE	98
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES	103
Guide d'entretien adressé aux enseignants	112
THEME 2 : QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	113
THEME 3 : LA QUALITÉ D'APPRENTISSAGE.....	114
THEME 4 : LA QUALITÉ L'ENVIRONNEMENT EDUCATIF	115
Merci pour vos contributions.....	115
TABLE DES MATIÈRES.....	116